



Le juge André Fabien

# L'«affaire Fabien»: Québec songe à nommer un commissaire-enquêteur

par Pierre-Paul GAGNÉ  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La possibilité de nommer un commissaire-enquêteur pour faire toute la lumière sur ce qu'il est convenu d'appeler «l'affaire Fabien» constitue présentement une des principales hypothèses de travail des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice.

Pour l'instant, aucune décision définitive n'a encore été prise, mais le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, entend profiter de la prochaine séance du Conseil des ministres pour obtenir un mandat clair de ses collègues dans cette affaire.

Interrogé, hier, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, le premier ministre Lévesque a en effet indiqué qu'une décision finale sera prise sur toute l'affaire dès mercredi prochain.

Refusant de se mentir trop précis, M. Lévesque a néanmoins indiqué que le ministère de la Justice ne peut pas éviter d'étudier, si la preuve le permet, par quels mécanismes judiciaires toute la lumière pourrait finalement être faite dans ce dossier.

Or, la nomination d'un commissaire-enquêteur pourrait être, selon certaines sources, la meilleure façon de faire aboutir le dossier si on tient compte des faits suivants:

1) L'enquête policière est allée jusqu'au bout de ses possibilités compte tenu du fait que le juge Fabien refuserait toujours de collaborer avec les autorités;

2) Le ministère de la Justice demeure toujours persuadé que des «faits troublants» se trouvent au dossier du juge en chef de la Cour des sessions de la paix;

3) Il n'existe pas de jurisprudence canadienne ou québécoise concernant des cas de destitution de juges;

4) La nomination d'un commissaire-enquêteur, lequel serait muni de tous les pouvoirs d'investigation généralement dévolus aux présidents de commissions d'enquête, permettrait

de se rendre compte de façon définitive s'il y a lieu de pousser les procédures judiciaires plus à fond.

Comme on sait, suite au témoignage de l'avocat Alfred Chevalier, des enquêteurs de police ont réussi à établir une différence appréciable entre les revenus et les dépenses du juge Fabien, différence que ce dernier n'aurait pas réussi à expliquer clairement.

Depuis quelques semaines, tout le dossier de police se trouve entre les mains du ministre de la Justice.

Au ministère de la Justice, après ne pas avoir caché l'em-

barras découlant d'une telle situation, on a décidé de demander à des experts d'indiquer quelle serait la meilleure voie à suivre pour que toute la lumière soit faite sur l'affaire.

C'est à la suite des conseils de ces experts que le ministère étudierait présentement la possibilité de nommer un commissaire-enquêteur.

Par ailleurs, contrairement à des rumeurs qui circulent depuis un certain temps, le premier ministre Lévesque a dit ne pas être au courant que d'autres magistrats de la Cour des sessions de la paix seraient également visés par l'enquête en cours.

## la presse

LE PLUS GRAND  
QUOTIDIEN  
FRANÇAIS  
D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL,  
JEUDI 22 SEPTEMBRE 1977,  
93<sup>e</sup> ANNÉE, no 226,  
76 PAGES, 4 CAHIERS

### METEO

Nuageux avec éclaircies  
Minimum: 10 Maximum: 15  
Démari: beau et frais  
Détails à la page A 2

### économie

## Dow Jones: plus forte baisse depuis deux ans

A la Bourse de New York, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a subi hier sa plus forte baisse depuis près de deux ans, chutant de 11 points, à 840,78, son plus bas niveau depuis le 22 décembre 1975. L'inquiétude des investisseurs a été provoquée par la situation politique et économique, tant au pays qu'à l'étranger. La démission du directeur du budget, Bert Lance, est interprétée comme un élément négatif et d'un autre côté, l'escalade des hostilités entre Israël et le Liban n'est pas de nature à rassurer les investisseurs, qui craignent que cette situation n'entraîne une interruption des livraisons de pétrole.

## Hausse de 40 p. cent du prix des pommes

En raison de la création imminente d'un cartel de vente au sein de l'industrie de la pomme, les consommateurs québécois peuvent s'attendre à payer leurs pommes plus cher en 1977-78. La régie des marchés agricoles s'appuie à donner son accord à un «plan conjoint» réglementant la mise en marché des pommes au Québec, c'est-à-dire à un système de fixation des prix semblable à ceux qui existent pour le lait, les oeufs, la volaille et le sirop d'érable. Dès la mise en place de cette agence, les prix monteront de 30 à 40 p. cent. Ce «plan conjoint» a pour but d'assurer un revenu minimum aux quelque 1,000 pomiculteurs québécois.

— page B 10

### Région de Montréal:

## \$1 milliard pour le transport collectif

Le fait que le gouvernement du Québec ait définitivement choisi de privilégier le transport collectif au détriment du réseau routier et du transport individuel, semble indiquer qu'il approuvera la majorité des recommandations du Comité des transports de la région de Montréal, qui prévoient des dépenses de plus de \$1 milliard d'ici à 1987. Si, par ailleurs, le ministère des Transports doit entreprendre sous peu le réaménagement de la sortie est de l'autoroute Ville-Marie, le boulevard qui remplacera la section est de l'autoroute ne sera ouvert qu'au début de 1986.

— page A 6

## Washington réclame un cessez-le-feu au Sud-Liban

— page D 2

### sommaire

Arts et spectacles  
— Informations: C 11 à C 17  
— Horaires: C 16  
Bandes dessinées: D 3  
Décès, naissances, etc.: D 16  
Économie: B 10 à B 16  
Éditorial: A 4  
Êtes-vous observateur?: D 5  
Horoscope: D 3  
Le monde: D 1, D 2  
Mon oeil sur Montréal: C 16  
Mot mystère: D 3  
Mots croisés: D 3  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: C 18, C 19,  
D 4 à D 15  
Radio et télévision: C 16, C 17  
Roman:  
HOWARD HUGHES: D 4  
Sports: B 1 à B 9  
— Poulin aux courses: B 4  
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 6



photo PA

C'est en solitaire que Bert Lance a regagné son bureau de Washington, après avoir annoncé qu'il abandonnait son poste de directeur du Bureau du budget.

### «C'était un frère», dit Carter

## Bert Lance sacrifié !

par Jean PELLETIER  
de notre bureau de Washington

WASHINGTON — L'inévitable s'est produit. Bert Lance a remis hier sa démission au président Carter après avoir été pendant 31 jours la cible quotidienne des médias d'information, du Sénat, et plus récemment des milieux d'affaires.

Était-ce sous la pression de nouvelles accusations ou le dernier acte d'un scénario préparé depuis longtemps, la démission du contrôleur du budget a mis

### • Au Capitole: soulagement et sympathie

— page D 1

fin à une érosion profonde de la crédibilité du président Carter qui soutenait alors qu'il faisait campagne à la présidence que même l'apparence de conflit d'intérêts était passible de renvoi.

Visiblement attristé, le président Carter a eu du mal hier

après-midi à annoncer froidement le départ de son ami Bert. «Bert était plus qu'un conseiller ou un ami, a dit le président Carter avec un vague tremolo dans la voix. C'était un frère. Bert est un homme intègre et honorable.»

Enchaînant aussitôt, le président Carter a affirmé que bien que ses responsabilités de président l'obligent à maintenir la confiance du peuple envers le système de gouvernement des États-Unis, il lui appartient aussi de protéger la réputation d'hommes intègres au sein de son administration. Rien de ce que j'ai lu ou entendu, a déclaré M. Carter au sujet de Lance, n'a ébranlé ma confiance en son intégrité.

Alors que d'aucuns s'attendaient à ce que le président accepte avec un certain soulagement la démission de son contrôleur du budget, M. Carter a choisi de partager la responsabilité des malheurs qui affligent son ami de la Georgie.

Selon le président Carter, n'eût été de la rigueur financière extraordinaire imposée à tous

— Voir LANCE, page A 6

## Hockey: les aléas des jeunes recrues

— page B 1

## Ottawa pense à diminuer les allocations familiales

OTTAWA (d'après CP) — Evoquant la réduction des dépenses fédérales, le président du Conseil du trésor, Robert Andras, a laissé entendre que les allocations familiales pourraient être diminuées l'an prochain et le taux de croissance de la retraite de la Fonction publique ralentir.

M. Andras a expliqué que pour trouver des fonds destinés à la relance économique que tous réclament, il faut envisager des économies dans d'autres secteurs.

Au sujet des allocations familiales, le ministre a indiqué que leur indexation pourrait être abolie et que l'on pourrait mettre un terme à leur universalité. Le gouvernement avait déjà tenté d'introduire un régime sélectif d'allocations familiales, selon le revenu de chaque foyer. Mais avec l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire en 1972, il avait fallu renoncer à ce projet.

D'ailleurs, en déclarant un

moratoire sur l'indexation des allocations familiales au coût de la vie l'an dernier, le gouvernement avait économisé près de \$220 millions.

M. Andras a expliqué que le gouvernement ne dispose pas d'une marge de manoeuvre considérable pour faire face à toutes les contraintes, dont un déficit qui pourrait atteindre plus de \$8 milliards cette année. De plus, il y a le service de la dette, qui va coûter \$5,35 milliards, la baisse des recettes fiscales due au ralentissement de l'économie et à l'indexation de l'impôt sur le revenu, de même que les pressions exercées sur le gouvernement pour qu'il accroisse ses dépenses.

Et il ne faut pas oublier les considérations politiques, d'ajouter le ministre.

Quoi qu'il en soit, M. Andras pense que le gouvernement pourrait faire également des économies sur les fonds de retraite de la Fonction publique.

Ces fonds sont indexés au coût

de la vie, ce qui, selon certains observateurs, risque de conduire le gouvernement à la banqueroute. De plus, une limitation à la croissance de ces sommes s'avérerait politiquement rentable au pays, selon le ministre.

De façon plus générale, M. Andras a souligné que les dépenses fédérales, qui atteignaient \$15 milliards en 1970-71, sont maintenant de l'ordre de \$45 milliards. Cette année, l'augmentation n'a été que de 7 p. cent pendant, comparativement à 16 p. cent l'année précédente.

La croissance des effectifs de la Fonction publique sera de nouveau ralentie, à six dixièmes p. cent cette année, au regard de 4,6 p. cent au cours de la dernière décennie.

M. Andras se réjouit de la nomination de Jean Chrétien au poste de ministre des Finances. M. Chrétien, qui était président du Conseil du trésor il y a deux ans, avait été l'instigateur de la période de restrictions fédérales.

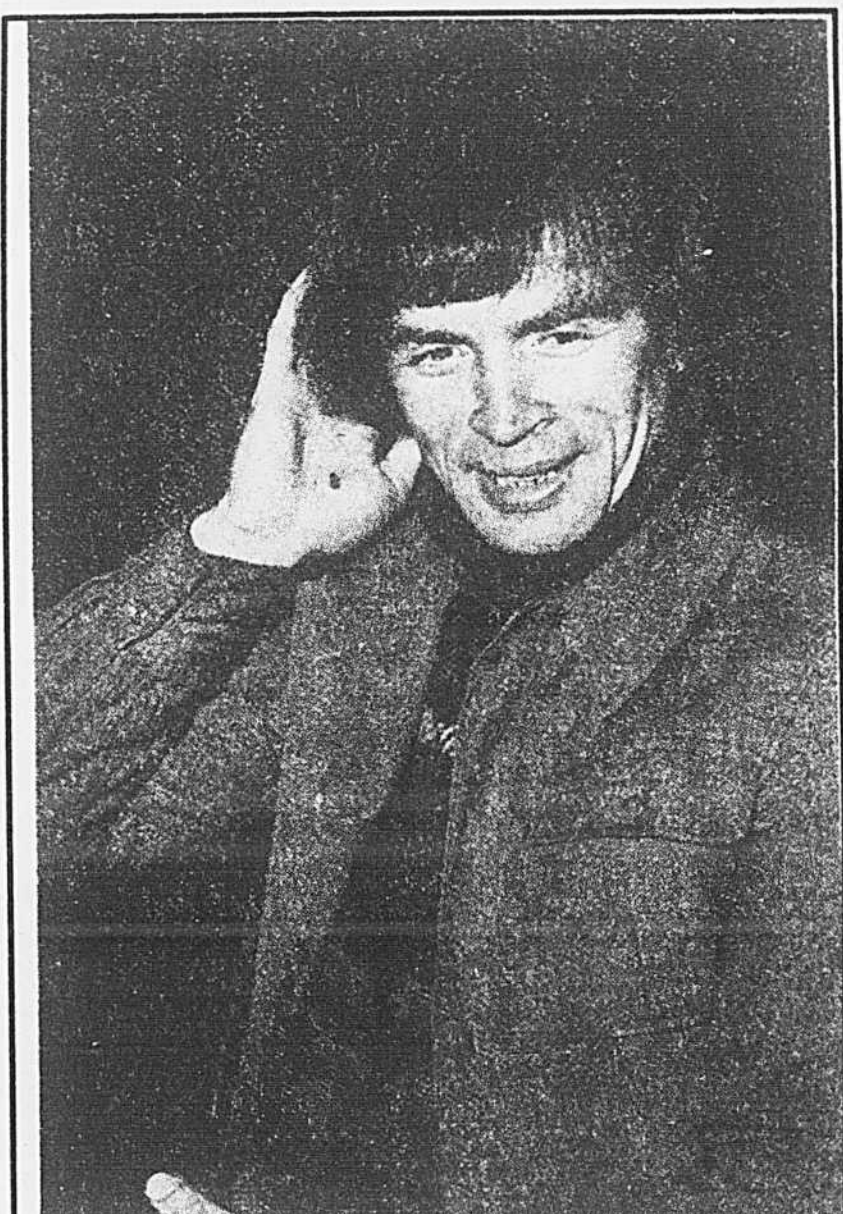


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le plus grand danseur de notre époque, Rudolf Nureyev, interprète le rôle du prince Florimond dans le ballet «La Belle au bois dormant» présenté par le Ballet national du Canada. Notre collaboratrice Suzanne ASSELIN relate la première d'hier soir à la salle Wilfrid-Pelletier en page C 12.

## Le président de l'Office de la langue française

# Si Corbeil accepte, il sera bien encadré

par Louis FALARDEAU  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le Conseil des ministres n'a pas encore réussi à s'entendre sur le choix du premier président de l'Office de la langue française et le premier ministre a reconnu hier, en conférence de presse, que la discussion se faisait surtout autour du nom de M. Jean-Claude Corbeil.

Son cas, a dit M. Lévesque, a été abondamment étudié et a soulevé de vives discussions entre les ministres qui n'ont pas encore arrêté leur décision mais devraient le faire lors de leur prochaine réunion, mercredi 28.

Le premier ministre a peut-être indiqué quelle solution de compromis sera finalement choisie quand il a dit qu'il se pourrait bien qu'un ou deux des quatre commissaires qui assisteront le président travaillent à plein temps pour l'Office. Il deviendrait alors moins risqué de choisir un « radical » comme Jean-Claude Corbeil si on le sait entouré par deux « modérés » qui pourraient consacrer tout leur temps à l'Office.

On peut alors se demander si M. Corbeil, que la rumeur présente comme le candidat du ministre Laurin depuis déjà plusieurs mois, sera encore intéressé à occuper le poste dans ces conditions. On sait qu'il a participé de très près à la rédaction de la première version de la Charte de la langue française et particulièrement aux chapitres consacrés à l'Office et à

la francisation des entreprises. Or, cette version faisait de l'Office un organisme à direction unique. Déjà la loi 1 diminuait l'importance du président en lui adjoignant quatre commissaires. Si maintenant on va encore plus loin dans cette direction en nommant deux commissaires permanents, il est possible que M. Corbeil se pose des questions sur la marge de manoeuvre dont il jouira. D'autant plus qu'il saura que sa nomination aura été arrachée de justesse au Cabinet et que le principal opposant était nul autre que le premier ministre.

Car il semble bien, en effet, que c'est M. Lévesque qui est le plus réticent face au choix de M. Corbeil. Hier, par exemple, il n'a pas hésité à reconnaître que son choix était contesté et à faire la revue des arguments qui militent en sa faveur et contre lui. « On a souligné qu'il ne parlait pas beaucoup l'anglais, ce qui est quand même important », a dit le premier ministre. « On a souligné également, a-t-il ajouté, qu'il n'était peut-être pas en contact, en prise directe sur le milieu des affaires ou sur le milieu, si vous voulez, de l'économie, qui va être impliqué dans la francisation. C'est vrai également. »

M. Lévesque a aussi tenu à dire qu'on souligne moins que M. Corbeil (il est présentement directeur de la terminologie à l'Office) « a été une des personnes les plus actives et les plus compétentes dans

le domaine de la terminologie et aussi de la francisation, dans les premières étapes, parce que cela impliquait la terminologie. »

Mais ce qui inquiéterait surtout le premier ministre et certains de ses collègues, c'est que M. Corbeil n'apparaît pas comme un homme « crédible » face au milieu des affaires qui sera son plus important interlocuteur. Ils pensent qu'un homme issu de ce milieu serait plus apte à leur faire accepter la loi et à la faire appliquer avec toute la souplesse annoncée.

Leur candidat serait alors un

homme comme M. Maurice Forget, qui présidait la Régie de la langue française et qu'on dit bien accepté par les entreprises. Hier M. Lévesque a confirmé que M. Forget et M. Jean-Denis Gendron présideront chacun un des trois organismes créés par la loi 101. Mais il semble encore que ce sera plutôt la commission de surveillance et le Conseil consultatif, dont le rôle sera beaucoup moins important que celui de l'Office.

Quant aux quatre commissaires de l'Office, le premier ministre a

nié que leur choix donne lieu à de vives discussions au sein du cabinet entre les ministres « économiques » et les autres. Il semble en effet, avons-nous appris d'autres sources, qu'il a toujours été dans l'intention du ministre Laurin d'y nommer au moins une et probablement deux personnes venant du monde des affaires, un venant du milieu syndical et un dernier représentant les professions. Le seul problème reste le choix du président.

M. Lévesque s'est aussi moqué

de l'importance qu'on a accordé aux quelques refus qu'a pu essuyer M. Laurin. Quelques personnes auraient en effet décliné l'invitation parce qu'elles ne voyaient pas comment elles pourraient consacrer le temps nécessaire à cette nouvelle fonction. Ce serait par exemple le cas de M. Alfred Rouleau, qui préside le Mouvement Desjardins. On aurait même déjà trouvé les quatre commissaires mais quelques choix pourraient être remis en question si certains postes devaient devenir permanents.

## Solution à la source: le barrage des Quinze

# Budget de \$20 millions pour enrayer les inondations dans la région métropolitaine

par André PEPIN

Plus de \$20 millions seront consacrés, au cours des cinq prochaines années, pour solutionner le problème des inondations dans la région métropolitaine, somme investie par les deux paliers de

gouvernement. Le maître d'œuvre des travaux demeure toutefois le ministère des Richesses naturelles du Québec.

Le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé annoncera en effet, au cours des prochains

jours, la décision du gouvernement du Québec de solutionner le problème à sa source, soit en augmentant la capacité de rétention du barrage des Quinze dans le Témiscamingue. Des travaux de dynamitage seront aussi effectués à cet endroit pour faire disparaître une crête rocheuse, à l'entrée du bassin, correctif estimé à quelque \$6 millions.

D'autres travaux d'envergure seront aussi réalisés à Ste-Marthe-sur-Le-Lac pour prolonger les travaux d'endiguement déjà entrepris à Roxboro, Pierrefonds et Pointe-Calumet, où plus de \$4 millions ont été investis depuis deux ans.

C'est aussi au cours des cinq prochaines années que sera érigé, à l'embouchure de la rivière des Mille-Isles un barrage mobile permettant une meilleure régularisation au moment des hautes eaux!

Enfin, le gouvernement du Québec, maître d'œuvre dans la mise en place de correctifs permanents, entend procéder à des travaux de moindre importance dans les différentes municipalités touchées par le problème des inondations, en plus de fournir l'aide technique nécessaire aux conseils municipaux pour l'érection de murs de soutènement temporaires.

### Outaouais

Le projet d'investissement, que doit annoncer le ministre Bérubé, ne vise à la régularisation que des eaux en provenance de l'Outaouais, à cause des possibilités plus nombreuses de correction. Les problèmes du Richelieu et du lac Champlain ne font pas partie, selon les informations obtenues par LA PRESSE, des priorités retenues pour l'immédiat.

La construction d'un barrage sur la rivière Richelieu, pour éliminer le problème des inondations, est évaluée à quelque \$10 millions. Cette solution est momentanément rejetée. Cependant, le ministre fournira toute l'aide technique nécessaire à cette population au moment des hautes eaux, précise-t-on au ministère des Richesses naturelles.

### Fédéral

Une entente fédérale-provinciale est déjà intervenue au chapi-

tre de la régularisation des eaux. Chacun des paliers gouvernementaux souscrit en effet 45 p. cent du coût total des travaux, alors que les municipalités touchées doivent en défrayer 10 p. cent.

Toutefois, le projet qu'annoncera le ministre Bérubé écarte en majeure partie la participation financière des municipalités, puisque les correctifs visent à protéger tout l'ouest de la province.

Toutefois, même si le partage des coûts est fait entre les différents paliers de gouvernements, c'est le ministère des Richesses naturelles qui pilote tous les travaux sur son territoire.

### Barrage des Quinze

Le bassin des Quinze dans le Témiscamingue est toutefois sous la juridiction du gouvernement central. Selon les informations obtenues par LA PRESSE, le gouvernement du Québec serait prêt à investir dans les travaux projetés à cet endroit, même s'ils étaient exceptionnellement dirigés par le gouvernement d'Ottawa.

Au ministère des Richesses naturelles, on demeure toutefois confiant de récupérer cette juridiction, car le gouvernement central aurait déjà offert cette juridiction à l'Hydro-Québec, il y a quelques années.

### Législation

Le ministre Bérubé annoncera par ailleurs une politique de zonage plus sévère, dans le but d'empêcher la construction en zone inondable. La législation provinciale accordera plus de pouvoirs aux municipalités pour interdire les constructions susceptibles d'être inondées. Actuellement, les conseils municipaux sont obligés d'émettre des permis de construction en zone inondable, lorsque les services municipaux sont disponibles.

Selon le ministre Bérubé, la décision du gouvernement de ne plus subventionner directement les sinistres d'inondation, ne doit pas être perçue comme une mesure punitive, mais plutôt comme l'amorce d'un mouvement cohérent visant à solutionner définitivement le problème, en l'attaquant à la base.

## LA MÉTÉO

### à Montréal

AUJOURD'HUI  
Minimum: 10 Maximum: 15  
Nuageux avec éclaircies

### DEMAIN

Beau et frais

### au Québec

| RÉGIONS          | Min. | Max. | AUJOURD'HUI         | DEMAIN        |
|------------------|------|------|---------------------|---------------|
| Abitibi          | 3    | 12   | Nuageux, éclaircies | Beau et frais |
| Outaouais        | 10   | 15   | Nuageux, éclaircies | Beau et frais |
| Laurentides      | 3    | 14   | Nuageux, éclaircies | Beau et frais |
| Cantons de l'Est | 8    | 13   | Ciel variable       | Beau et frais |
| Mauricie         | 5    | 13   | Ciel variable       | Beau et frais |
| Québec           | 5    | 13   | Ciel variable       | Beau et frais |
| Lac-Saint-Jean   | 2    | 12   | Nuageux             | Beau et frais |
| Rimouski         | 2    | 11   | Périodes nuageuses  | Beau et frais |
| Gaspésie         | 0    | 11   | Périodes nuageuses  | Beau et frais |
| Bas-Caraïbe      | 2    | 11   | Périodes nuageuses  | Beau et frais |
| Sept-Îles        | 0    | 11   | Périodes nuageuses  | Beau et frais |

### au Canada

|                       | Aujourd'hui | Capitales     | Min. | Max. |
|-----------------------|-------------|---------------|------|------|
| Colombie-Britannique  | Nuageux     | Victoria      | 7    | 15   |
| Alberta               | Nuageux     | Edmonton      | 6    | 15   |
| Saskatchewan          | Nuageux     | Regina        | 6    | 20   |
| Manitoba              | Nuageux     | Winnipeg      | 10   | 19   |
| Ontario               | Nuageux     | Toronto       | 10   | 12   |
| Nouveau-Brunswick     | Nuageux     | Fredericton   | 5    | 11   |
| Nouvelle-Écosse       | Pluie       | Halifax       | 7    | 12   |
| Île-du-Prince-Édouard | Dégagé      | Charlottetown | 4    | 12   |
| Terre-Neuve           | Couvert     | Saint-Jean    | 4    | 10   |

## si vous partez...

### aux États-Unis

|            | Min. | Max. |               | Min. | Max. |              | Min. | Max. |
|------------|------|------|---------------|------|------|--------------|------|------|
| New York   | 11   | 16   | Chicago       | 10   | 17   | Nlle-Orléans | 21   | 31   |
| Washington | 19   | 25   | San Francisco | 13   | 25   | Miami        | 27   | 31   |
| Boston     | 11   | 12   |               |      |      |              |      |      |

### vers les capitales

|            |    |   |          |    |   |           |    |   |
|------------|----|---|----------|----|---|-----------|----|---|
| Amsterdam  | 14 | — | Londres  | 13 | — | Stockholm | 16 | — |
| Athènes    | 28 | — | Le Caire | 33 | — | Sydney    | 17 | — |
| Berlin     | 13 | — | Lisbonne | 22 | — | Tokyo     | 26 | — |
| Bruxelles  | 12 | — | Madrid   | 19 | — | Tunis     | 27 | — |
| Casablanca | 23 | — | Moscou   | 12 | — | Vienne    | 10 | — |
| Genève     | 13 | — | Paris    | 14 | — | Varsovie  | 10 | — |
| Hong Kong  | 26 | — | Rome     | 19 | — |           |    |   |

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

| TARIFS D'ABONNEMENTS                                                                     |                          | INFORMATION GÉNÉRALE                     |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------|----------|
| Livraison à domicile: Lundi au samedi                                                    | \$1.40                   | RÉDACTION                                | 285-7272 |
| Lundi au vendredi                                                                        | \$1.25                   | ÉDITORIAL                                | 285-7070 |
| Samedi seulement                                                                         | 0.50*                    | PROMOTION                                | 285-7030 |
| ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE                                                               |                          | RELATIONS DE TRAVAIL                     |          |
| par porteur:                                                                             | 13 26 52                 | PETITES ANNONCES (annonces classées)     | 285-7111 |
| Lundi au samedi                                                                          | \$16.80 \$32.20 \$63.00  | Commandes                                | 285-7205 |
| Lundi au vendredi                                                                        | \$15.00 \$28.75 \$56.25  | du lundi au vendredi: 9h à 17h           |          |
| Samedi seulement*                                                                        | \$12.00 \$23.50          | Pour changer ou annuler                  | 285-7205 |
| par courrier:                                                                            |                          | du lundi au vendredi: 9h à 16h30         |          |
| Lundi au samedi                                                                          | \$28.80 \$57.20 \$114.40 | GRANDES ANNONCES                         |          |
| Lundi au vendredi                                                                        | \$21.45 \$42.90 \$85.80  | Détailants                               | 285-7202 |
| Samedi seulement                                                                         | \$10.01 \$20.02 \$40.04  | National, Télé-Presse, Vacances, voyages | 285-7306 |
| * Minimum de 26 semaines                                                                 |                          | Carrières et professions, nominations    | 285-7320 |
| Côte-Nord, par avion,                                                                    | 0.50*                    | COMPTABILITÉ                             |          |
| Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h). |                          | Grandes annonces                         | 285-6892 |
|                                                                                          |                          | Petites annonces                         | 285-6901 |



FIDUCIE  
PRÊT ET REVENU

Québec: 850, Place d'Youville  
692-1221  
Montréal: 225, rue St-Jacques  
288-1221  
Trois-Rivières: 940, Notre-Dame  
376-1221

## VOYEZ VOTRE ARGENT FAIRE BOULE DE NEIGE...

AVEC NOS NOUVEUX DÉPÔTS GARANTIS DE 5 ANS À INTÉRÊTS COMPOSÉS

55% de bénéfice sur votre investissement après 5 ans

| EXEMPLE                                                                                                             |                             |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Capital déposé                                                                                                      | Intérêts (payés à échéance) | Total après 5 ans |
| \$ 1,000.                                                                                                           | + \$ 556.35                 | = \$ 1,556.35     |
| \$ 10,000.                                                                                                          | + \$ 5563.50                | = \$ 15,563.50    |
| Taux d'intérêt réalisé à l'échéance: 11.12% d'intérêt simple ce qui équivaut à 9.4% d'intérêt composé annuellement. |                             |                   |

Nous avons aussi des dépôts garantis avec intérêts payables annuellement, semi-annuellement ou mensuellement.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

NOUVEAU!

## L.-H.-Lafontaine Les dommages s'élèvent à \$12 millions

(PC) — Des enquêteurs ont commencé hier à fouiller les débris de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine pour essayer de trouver la cause de l'incendie qui a rasé au sol une aile de la plus grande institution psychiatrique du Québec.

M. Jean de Guise, directeur de l'hôpital, estime qu'il en coûtera \$12 millions pour réparer les dommages causés par le troisième incendie d'importance qui a frappé l'hôpital en 16 mois.

Il a fallu évacuer environ 1,500 des 2,700 patients durant la conflagration de mardi, mais il n'y a pas eu de blessés.

Policiers et pompiers ont dit hier qu'il était trop tôt pour déterminer la cause de l'incendie, mais ils n'écartent pas la possibilité d'un incendie criminel.

Le feu s'est propagé d'un escalier au centre de l'immeuble pour atteindre le grenier en quelques minutes. Les flammes ont rapidement atteint le pavillon

Emile-Nelligan, construit il y a 80 ans, l'un des plus vieux immeubles de l'hôpital, détruisant environ 880 lits.

Plus de 175 pompiers ont lutté contre les flammes durant neuf heures avant de les maîtriser. Seuls ont été blessés trois pompiers et un agent de sécurité que l'on a traités pour inhalation de fumée.

La plupart des patients évacués ont été temporairement placés dans une aile vide d'un autre pavillon, et l'on en a conduit quelques-uns chez des parents. Quatre autres hôpitaux et la Croix-Rouge en ont hébergé d'autres.

Environ 600 patients pourront retourner dans quelques jours à deux ailes d'un autre pavillon que l'on a évacué par mesure de précaution.

Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on saura définitivement où seront relogés les 1,200 patients évacués.

## L'affaire Marion Rançon livrée d'ici demain

par Michel AUGER

envoyé spécial de LA PRESSE

SHERBROOKE — Les autorités de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est ont finalement reçu, aux petites heures ce matin, les preuves exigées concernant l'état de santé de M. Charles Marion et rien n'empêche plus maintenant un dénouement prochain de ce curieux enlèvement.

C'est un citoyen de la région qui a retrouvé la dernière missive des auteurs de l'enlèvement survenu le 6 août dernier et qui en a avisé les autorités tôt ce matin.

Les ravisseurs auraient joint à leur dernier communiqué une série de photos de type «polaroid» de leur otage, ainsi qu'un long enregistrement où le gérant de crédit de 57 ans faisait, entre autres, lecture d'un article paru hier dans un quotidien local.

Les bandits auraient aussi fait savoir à la caisse populaire comment ils entendent récupérer

la rançon de près de un million de dollars que doivent leur livrer deux intermédiaires, dont le reporter de télévision Normand Lamtais.

Dans une communication antérieure, les auteurs de l'enlèvement s'étaient «engagés» à libérer M. Marion dans un délai variant entre une heure et demie et trois heures après avoir pris possession de l'argent. Cette livraison devrait être logiquement effectuée d'ici demain.

Même si les ravisseurs ont obtenu l'assurance que l'argent leur serait livré une journée après la réception des preuves réelles, il n'est pas impossible que cette livraison prenne quelques jours avant d'être complétée.

Les autorités se sont refusées à tout commentaire sur ce dernier développement de l'affaire et on sent qu'une nervosité plus grande s'est emparée d'elles à mesure qu'approche le dénouement de cet enlèvement qui dure depuis 47 jours.

## L'équipage du «J.E. Bernier» de retour

# Un hiver «dans le sud»...

par Paul ROY

L'équipage du J.E. Bernier II est rentré à Montréal hier.

Partis de Tuktoyaktuk mardi midi, le capitaine Réal Bouvier et ses équipiers Marie-Eve Thibault, Pierre Bédard et Jacques Pettigrew ont passé la nuit de mardi à Edmonton pour débarquer à l'aéroport de Dorval à 9h30, hier soir.

Ils sont venus passer l'hiver «dans le sud» après avoir accompli la partie la plus difficile du périple entrepris en juin 1976, le passage entre la baie de Baffin et la mer de Beaufort, appelé passage du Nord-Ouest.

L'entreprise ne se termine pas là toutefois, puisque les quatre jeunes navigateurs comptent bien dès l'été prochain aller révoiler le J.E. Bernier qui passe l'hiver à Tuktoyaktuk, et le mener jusqu'à Vancouver, en longeant la côte de la mer de Beaufort et en franchissant le détroit de Bering. Pour sa part, le capitaine Bouvier a l'intention de mener le voilier de 35 pieds jusqu'au canal de Panama et revenir à Montréal en longeant la côte atlantique. Retour probable: fin de l'été 1979.

Comité d'accueil

Lors de leur arrivée à Dorval, hier, Bouvier et ses compagnons semblaient fatigués mais fiers de retrouver la vingtaine de parents et d'amis qui avaient improvisé un petit comité d'accueil. Une fois les embrassades terminées, LA PRESSE a pu s'entretenir brièvement avec chacun des membres de l'expédition.

Il a été question des glaces, d'ennuis mécaniques, des jours qui raccourcissent d'une demi-heure par jour depuis un mois dans cette région polaire, de la vie à quatre dans un espace aussi restreint, «la plus grande difficulté», confiait Bouvier.

Il a bien sûr aussi été question de Willy de Roos, ce marin belge qui a été le premier à franchir ce fameux passage du Nord-Ouest à bord d'un bateau de plaisance, le 5 septembre dernier... une



Marie-Eve Thibault, Réal Bouvier, Pierre Bédard et Jacques Pettigrew à leur arrivée à Dorval, hier soir.

semaine avant le J.E. Bernier. A ce propos, Bouvier a rappelé que le but premier de l'expédition n'était pas l'exploit sportif d'arriver le premier mais plutôt l'aspect scientifique. «Pour les maniaques du «Guinness Book of Records», on peut toujours parler du plus petit bateau de plaisance à avoir réussi le passage ou de la première femme à avoir accompli l'exploit sur un bateau de plaisance...»

Nous avons aussi parlé de projets pour l'automne et l'hiver. Bouvier ne sait pas trop encore, mais il aimerait peut-être redevenir journaliste, ce qu'il était avant son départ. Marie-Eve Thibault aimerait réintégrer son poste de script-assistante à Radio-Canada, ce qu'elle a pu faire lors de la pause de l'hiver dernier. Jacques Pettigrew pense retourner lui aussi à Radio-Canada, où il était cameraman. S'il n'est pas trop tard, également, il aimerait poursuivre ses études en anthropologie à l'université.

Pierre Bédard est probablement celui des quatre qui a le plus de pain sur la planche. Il entend en effet profiter de l'interruption du voyage pour terminer sa thèse de maîtrise en sciences de l'environnement. Inutile de préciser que son expédition polaire constitue un sujet en or...

Difficultés

Depuis le premier départ, en juin 1976, l'équipage du J.E. Bernier a rencontré plusieurs difficultés de taille. Au début, il était question de franchir le passage du Nord-Ouest avant l'automne. Cet objectif n'a pu être réalisé. L'équipage est reparti cet été mais le J.E. Bernier devait vite connaître des ennuis mécaniques: plus de marche arrière pour aider à la navigation dans les glaces. Puis il y a eu deux défections, une au début de l'odyssée et une autre cet été. Pour ce qui est de naviguer dans les glaces, toutefois, Bouvier avoue que, «quand tu y penses,

après coup, c'est un peu comme faire du pouce. Tu attends trois heures sur la route. Ça paraît interminable. Puis tout à coup, un gars s'arrête et te dit: «Je m'en vais à Québec». A partir de ce moment là, c'est comme si tu y étais déjà...»

Le Mackenzie

Avant de repartir à bord du J.E. Bernier, l'été prochain, Bouvier et ses compagnons tenteront de descendre le Mackenzie à bord d'une embarcation à moteur. Il ne reste plus qu'un commanditaire à trouver. Mais en attendant, Réal Bouvier veut se changer les idées. Ce week-end, il compte aller... faire de la voile sur le lac Champlain.

Pour ce qui est du mot de la fin (ou de l'intermède), c'est Marie-Eve Thibault qui l'a prononcé quand nous l'avons quittée: «Oui, ça été très difficile de vivre à quatre sur ce bateau. Et c'est pour ça qu'on en sort tous très fiers...»

**YOGA**  
COURS tous les jours et les soirs  
Aussi cours spéciaux pour les débutants du 26 septembre. 4 semaines Lundi et mercredi de 8h30 p.m. Théorie et pratique  
**SIVANANDA YOGA VEDANTA CENTRE**  
5178, boul. Saint-Laurent, Montréal Inf.: 279-3545

**BOUTIQUE DU PIANO**  
**PIANOS**  
Vente • Location  
préachat 288-5373  
580 est, rue Sainte-Catherine 384-8289  
1490 est, rue Fleury  
Détailants exclusifs  
**MASON — HAMLIN**  
W. M. Knabe & Co.  
**WILLIS — MASON & RISCH**

**HUITRES**  
sur écaille  
Malpèque, Ile-du-Prince-Edouard, Caraquet, Nouveau-Brunswick.  
**EN PLEINE SAISON**  
**PÊCHEURS UNIS DU QUÉBEC**  
655-787, rue du Marché Central  
Montréal, Québec 382-5500

**Achetez votre maison en toute quiétude.**  
Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur. Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver une maison dont le prix et l'emplacement leur conviennent parfaitement. Au Trust Royal, nos experts connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix est convenable et vous proposeront une formule de financement à votre mesure. Ne tardez pas à communiquer avec nous — nous sommes là pour assurer votre quiétude.

**Trust Royal**  
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

**Trust Royal**  
SERVICES IMMOBILIERS

**FRUITS, LÉGUMES FRAIS POISSONS et FRUITS DE MER**  
**FRUIT-O-MER**  
155, boul. des Laurentides  
Pont-Viau, Québec.  
Pourquoi pas...  
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h00 p.m.  
Les samedis et dimanches jusqu'à 6h00 p.m.

Saviez-vous que...  
...le Docteur Baignoire peut refaire l'emballage de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement?  
Pour renseignements: 637-6797

**COURS D'ART DRAMATIQUE**  
• Excellent tremplin pour devenir comédien ou comédienne  
• Mise sur pied de spectacles  
Renseignements  
**ATELIER DE MONTRÉAL** 388-6957  
Permis # 749516 Ministère de l'Éducation Culture personnelle

**globe Pouliot**  
FOURRURES INC.  
MANUFACTURIER  
4435, rue de la Roche  
Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914  
Laurent Pouliot, pres.

**LES JOURS CHOC** DUPUIS  
**3 DERNIERS JOURS!**  
Aujourd'hui demain et samedi.  
Des centaines d'aubaines dans les 3 magasins Dupuis.  
Dupuis/centre-ville  
Carrefour Laval/Galeries d'Anjou.  
**N'ATTENDEZ PLUS!**

**LES JOURS CHOC**

# éditorial

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration  
**la presse**

ROGER LEMELIN  
président et éditeur  
JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction  
MARCEL ADAM editorialiste en chef

## Qu'est-ce qu'une victoire syndicale?

Les 113 travailleurs de la meunerie Robin Hood ont mis fin lundi, par vote majoritaire, à leur grève qui durait depuis le 2 février. Ces syndiqués avaient déclenché la grève parce que la Commission anti-inflation avait ordonné à leur employeur de se conformer aux normes concernant les hausses salariales.

Ces normes n'étaient pas des mesures d'exception décrétées contre ces syndiqués en particulier, mais s'appliquaient à toutes les entreprises de cette importance dans tout le pays depuis le 14 octobre 1975. Ce n'était donc pas une législation discriminatoire. Les travailleurs des autres meuneries du pays s'étaient d'ailleurs conformés. Ce n'est qu'au Québec qu'on fit grève. C'est ainsi que les employés des minoteries Phoenix, Ogilvie et Maple Leaf déclenchèrent la grève en même temps que Robin Hood, mais retournèrent au travail au cours de l'été.

Il faut reconnaître cependant que le mauvais exemple venait de haut. Le gouvernement péquiste, peu après son accession au pouvoir, avait révoqué, en effet, l'entente intervenue entre Ottawa et Québec concernant le contrôle sur les salaires dans le secteur public. Le Québec avait d'ailleurs créé sa propre Commission de contrôle. Cette «trahison» officielle d'un engagement ne pouvait qu'avoir des répercussions fâcheuses.

Il faut tout de même faire le bilan d'une telle grève. Les syndiqués de Robin Hood retournent au travail au salaire décrété par la Commission anti-inflation. Donc aucun gain à ce poste. En outre, après 7 mois et demi de grève, tout gréviste au salaire hebdomadaire de \$261 a perdu plus de \$7,800. La seule compensation pour cette perte énorme de revenus est 40 cents l'heure versés dans un fonds spécial au nom de l'employé. Ce qui équivaut à quelque \$576 pour la période de grève. Donc une perte nette de près de \$7,300.

Mais le plus grave, c'est que des 113 travailleurs qui firent grève, 60 au plus conserveront leur emploi. L'employeur, en effet, a décidé à la suite de la grève de confier à une autre entreprise le soin de distribuer son produit. Par conséquent, chaque travailleur mis à pied perd plus de \$13,500 par année. Sans compter les huit syndiqués blessés au cours d'une échauffourée en juillet. Donc une autre perte nette très considérable.

Cette façon de chiffrer un conflit de travail scandalisera sans doute plusieurs syndiqués. Mais on ne doit pas oublier qu'il n'y avait pas vraiment de principe «noble» en jeu. Le syndicat lui-même a fait cette grève pour une question d'argent, d'ailleurs assez minime, soit une différence de 40 cents l'heure, sur ce qu'on toucherait immédiatement. L'employeur avait

offert, en effet, de verser cette différence à un fonds spécial des employés. Ce que ceux-ci ont fini par accepter après 7 mois et demi de grève. Pourquoi alors toutes ces pertes de revenus, toutes ces énergies gaspillées, toute cette amertume accumulée? C'est que le mouvement syndical, depuis quelques années, a transformé un grand nombre de conflits de travail en luttes politiques. C'est ce que la CSN, centrale à laquelle appartiennent les syndiqués de Robin Hood, appelle le «Deuxième Front». Or, les généraux les plus expérimentés reconnaissent que diviser ses forces sur deux fronts amène presque à coup sûr la défaite!

Cette politisation des syndicats est une erreur reconnue de plus en plus par la base, c'est-à-dire les simples syndiqués, qui en font d'ailleurs les frais. Ce n'est pas être antisindical, mais au contraire prosyndical, que de dénoncer cette utilisation du syndicalisme à des fins politiques et idéologiques. C'est ainsi que certains dirigeants syndicaux ont laissé entendre à propos du conflit à Robin Hood que, sans cette grève et l'échauffourée de juillet, le gouvernement péquiste n'aurait peut-être pas présenté son projet de loi «antiscab». C'est une attitude assez cynique, si l'on tient compte des pertes subies par les syndiqués concernés. D'autant plus que cette grève a été déclenchée l'année même où se termine le contrat de travail.

La politisation des conflits de travail n'est pas un phénomène exclusif au Québec. En Grande-Bretagne, par exemple, des syndiqués de la base dans deux grandes entreprises, Leyland et Lucas, se sont insurgés contre leurs leaders syndicaux, qui voulaient les entraîner dans des grèves, et ont réussi à faire contremander des débrayages inutiles et coûteux. Ces syndiqués, pour qui le syndicalisme ne doit pas être une religion dont les grands prêtres sont des activistes de profession et de tempérament qui font de la grève un rite de stricte observance, ont eu le courage de leur bon sens. Il est donc temps que les membres de la base exigent de leurs leaders des justifications solides avant de s'engager dans des grèves qui seraient trop coûteuses pour les résultats attendus.

Bref, selon qu'on appartient à la base ou à une certaine élite syndicale, les grèves sont des mesures de dernier recours ou des guérillas nécessaires. Les «politisés» syndicaux affirment, en effet, que toutes les occasions sont bonnes pour harceler le régime et créer un climat où les «progressistes» pourront prendre le pouvoir. C'est pourquoi, à leurs yeux, toute grève, quelle que soit son issue, est au moins une «victoire morale».

Ivan GUAY

## bloc-notes

### A propos d'un fait divers

Une panne générale d'électricité qui multiplie les inconvénients mais qui n'entraîne aucun accident sérieux est un fait divers. Si l'accident était survenu au beau milieu de l'hiver, pendant une forte tempête de neige, on n'en parlerait peut-être pas aujourd'hui comme d'un fait ordinaire.

Où la population est bonne pâte ou elle est douée d'un sens exemplaire de la discipline. Car la défaillance du 20 septembre n'a causé aucune panique, aucun dérèglement de conduite, si on excepte quelques télescopes dans les rues.

Nous marchons à l'électricité. Nous travaillons à l'électricité. Nous dormons à l'électricité. Nous comptons les heures à l'électricité. Nous dépendons, en général, de l'électricité pour cuire les aliments. Pas d'électricité, pas de radio, pas de télévision. Les ascenseurs montent et descendent grâce à l'électricité. La circulation dans les rues est régie par l'électricité. Nous nous éclairons à l'électricité.

La panne de mardi a donc surtout souligné l'extrême dépendance dans laquelle nous nous trouvons vis-à-vis du courant électrique.

Ce n'est pas parce que tout s'est passé dans l'ordre qu'on peut aujourd'hui tranquillement tourner la page. Il faut connaître les causes du «phénomène».

Or, quand on s'engage dans cette voie on a l'impression de parler au tonnerre. La foudre ne «dialogue» pas. Elle frappe.

L'Hydro-Québec, comme la foudre, a répondu à tout.

Elle a même beaucoup de réponses. Le ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, a déjà le choix entre plusieurs interprétations possibles de ce qui s'est passé. La défaillance est-elle attribuable à Churchill Falls, comme on l'a dit? Ou au relais dit le Montagnais, dans les environs de Sept-Îles, comme on l'a dit également? Même si on doit supposer que le tout est attribuable à un accident absolument inévitable, rien ne s'oppose à ce que le ministre en soit dûment informé et qu'il communique ses conclusions à la population. Éclairez, de grâce, s'il est permis de s'exprimer ainsi, notre lanterne!

Et, puisque nous abordons ce sujet, les abonnés de la Rive sud de Montréal voudraient bien savoir pourquoi les pannes sont chez eux monnaie courante et s'il existe un remède à ces défaillances chroniques.

Ce discours est sévère? Il ne l'est pas. Il faut qu'en génie électrique le Québec jouisse de la réputation qu'ont les Suisses en horlogerie: jamais une défaillance!

Pour clore sur une note qui intéresse spécialement les Montréalais, comment se fait-il que les voyageurs du métro ont dû être évacués mardi entre deux stations, quand, théoriquement, des dispositions sont censées avoir été prises pour emmener les rames jusqu'aux quais?

Guy CORMIER

## Des ministres à l'écoute

La tournée des différents coins de la province, que les ministres du cabinet Lévesque effectuent depuis quelques jours mérite d'être soulignée avec satisfaction.

On reproche trop souvent aux élus de négliger les électeurs une fois qu'ils ont été portés au pouvoir pour ne pas applaudir à cette initiative. Bien sûr, on peut concevoir facilement qu'il y a des visées électoralistes à ces visites que d'aucuns ont qualifiées d'«opération charme». Mais il y avait aussi un risque, un risque calculé peut-être mais non moins réel, qu'on a osé prendre.

Car, quand on lit les comptes rendus de ces rencontres des ministres avec la population, on s'aperçoit qu'il y a assez souvent des échanges virils, des interpellations qui invitent à la réflexion, des requêtes documentées sur des sujets précis. Ce ne sont pas des monologues ou de simples séances d'«auto-encensement». Si les ministres parlent, ils savent aussi écouter.

Or, il est important d'écouter. Le Québec est un grand pays où les besoins et les problèmes sont souvent différents selon les régions. D'ailleurs, à l'intérieur des mêmes régions, des groupes existent qui ont moins de chances

que d'autres de faire connaître leurs doléances.

Les députés, certes, peuvent très bien, de façon générale, informer les ministres de ce qui va ou ne va pas dans leurs comtés respectifs. Mais rien ne remplacera jamais le contact direct pour les membres de l'exécutif. Et, pour la population, il y a là une marque de respect qu'on ne saurait surestimer.

La démocratie ne doit pas se vivre qu'à tous les quatre ans, lors des appels aux urnes. Et il importe de ne pas s'en remettre uniquement aux groupes de pression. Ceux-ci ont leur utilité, mais ils ne sont pas toujours aussi représentatifs qu'ils le prétendent. Surtout, tous ne disposent pas des mêmes moyens de persuasion. L'équilibre des forces est loin d'être toujours réel, sans compter qu'il y a les «sans-voix» qu'on est trop porté à oublier.

Cette tournée des ministres est donc bienvenue. Les récents «mini-sommets» économiques dans certains secteurs industriels s'inspiraient d'ailleurs de la même philosophie et l'on a généralement été d'accord pour en reconnaître le bien-fondé.

Vincent PRINCE

## LETTRES

### Qui blâmer pour les lenteurs de la justice?

Monsieur le Juge Yves Mayrand  
Cour des Sessions de la paix  
Montréal

Monsieur le Juge Mayrand, Vous avez certes raison d'affirmer que l'administration de la justice pénale est souvent fois paralysée par des mesures dilatoires. Votre allocution prononcée à l'ouverture des tribunaux montréalais, et largement publicisée par les médias d'information, impute aux avocats la responsabilité de cette déplorable situation. Nous avons tous compris qu'il s'agit évidemment des procureurs de la défense.

Votre diagnostic, sommaire et injuste, risque cependant d'ajouter au discrédit des membres du Barreau ayant cours dans la communauté.

Plusieurs années d'une pratique consacrée exclusivement aux tribunaux de juridiction criminelle nous permettent d'identifier trois facteurs importants à l'origine des lenteurs de notre justice pénale.

#### 1. Les remises par la Couronne

La remise d'une enquête ou d'un procès est généralement causée par l'absence d'un témoin essentiel. A cet égard, la Couronne se trouve plus souvent que la défense dans l'incapacité de procéder puisque son fardeau de preuve lui impose une liste de témoins plus longue que la partie adverse. Malgré son intention de procéder, l'avocat de la poursuite se voit fréquemment contraint de requérir du tribunal un ajournement d'audience, soit qu'un policier est en vacances, soit qu'un témoin civil n'a pu être avisé parce que déménagé, soit que l'un ou l'autre est retenu à domicile pour cause de maladie, etc.

#### 2. L'encombrement des rôles

L'augmentation considérable du volume des causes criminelles, jointe à l'insuffisance des juges disponibles pour rendre justice, provoque quotidiennement dans la majorité des salles d'audience bon nombre d'ajournements et ce en dépit de la volonté des parties de procéder. A cette anomalie s'ajoute l'impossibilité matérielle pour la Cour des Sessions de la paix de disposer de l'intérieur d'un délai raisonnable des causes dites «spéciales».

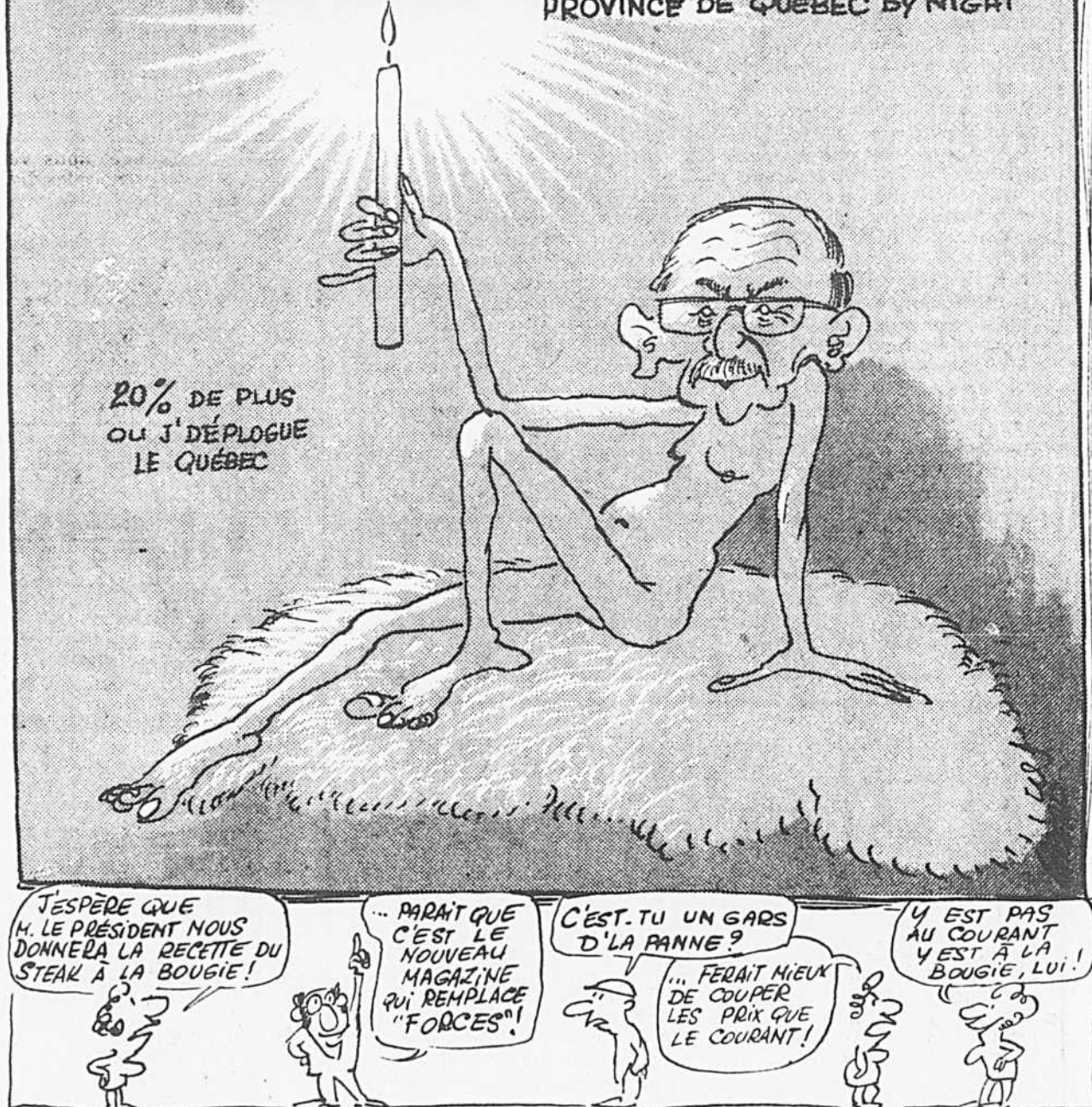
#### 3. Les remises par la défense

S'il est vrai que certains criminalistes soient passés maîtres dans l'exercice des mesures dilatoires, tel n'est définitivement pas l'apanage de la majorité. Aussi condamnable soit-elle, cette pratique dérogatoire à l'éthique professionnelle ne saurait exister sans la complicité de quelques magistrats et le laxisme d'une catégorie d'avocats de la poursuite pour qui la loi du moindre effort prime l'efficacité de la loi pénale. Le meilleur expédient pour vider un rôle n'est-il pas la multiplication des remises? Plusieurs juges et substituts du Procureur général ont vite compris le mécanisme;

## LES JEUX DE L'HYDRO-QUÉBEC

ENTERTAINMENT FOR HYDRO-QUÉBÉCOIS

**PLAYBOYD**  
PROVINCE DE QUÉBEC BY NIGHT



comment s'étonner que des procureurs de la défense en tirent profit!

Par ailleurs, une pluralité d'avocats oeuvrant en défense, et j'en suis, estime devoir éviter le magistrat dont la toge n'arrive pas à cacher les culottes de l'ancien procureur de la Couronne qu'il porte encore par atavisme. Par un juste retour des choses, la poursuite dispose des mêmes moyens pour éviter à l'occasion le juge soupçonné d'appliquer trop rigoureusement la présomption d'innocence.

Tels sont, à notre avis, quelques-uns des principaux facteurs à l'origine du malaise qui paralyse le fonctionnement de la Cour des Sessions de la paix. Celui qui assume la gestion administrative de cet important tribunal, ne serait-ce que temporairement, n'a pas le droit de livrer en pâture à l'opinion publique l'avocat de la défense par un diagnostic par trop sommaire de notre paralysie judiciaire.

Jean-Claude HÉBERT  
avocat

## La chasse, un sport?

Si vous n'avez pas eu l'occasion de lire la livraison de septembre de la revue «Pêcheurs et Chasseurs», alors tenez-vous bien! Voici l'histoire d'une chasse à l'original racontée par le type de chasseur détestable, celui qui tuera n'importe quoi ou presque. L'important c'est de montrer aux amis qu'on a «tué».

Traquer l'animal, le tuer, soit; cela peut faire partie du «jeu» qu'est la chasse. Mais lorsqu'on en est rendu à décrire cyniquement la tuerie de la femelle accompagnant le mâle et de celle du petit, les limites sont dépassées. Voici les descriptions que donne le compère Guy Beaulac: «... je comprend vite que pour ne pas risquer de croiser inutilement nos feux, André doit abattre le mâle tandis que je disposerai de la femelle.» Et un

peu plus loin: «... le petit hésite puis revient se poster tout près du mâle.» Le lendemain, la chasse n'est pas finie. «... nous nous trouvons où git le mâle, pour nous trouver, vous l'avez deviné, nez à nez avec le petit qui semble aussi perdu que la veille. François l'abat, André l'éventre.»

Philosophe et fier de son expérience, à un point tel qu'il a senti le besoin de l'écrire, il termine l'article par ces inoubliables réflexions: «Je retiens de cette expédition de chasse qu'un bon chasseur est celui qui: prépare sa chasse, est bien équipé et bien habillé, s'applique à parcourir le territoire qui lui est assigné d'une manière méthodique.

Dégueulasse! Je n'ai pas d'autre mot.

François LAURIER  
Auteuil

## L'anglais à l'élémentaire

Monsieur le Commissaire ré- lu du quartier 15, monsieur Louis Bouchard, vous ne pourriez pas parler clairement et cesser de nous prendre pour des poireaux!

Monsieur Bouchard, vous n'ignorez tout de même pas qu'il y a eu un «Vive le Québec libre» mémorable et que nous ne sommes plus à l'ère des colonisés! Nous ne sommes plus à l'époque où les patrons canadiens-français s'écrivaient en anglais parce qu'ils croyaient que la langue anglaise était la langue des affaires. Ignorez-vous qu'il y a eu ici un 15 novembre qui passera à l'histoire, à l'histoire d'un peuple qui veut vivre en français, dans sa langue, dans son originalité propre? Un commissaire devrait savoir que la langue anglaise est une des langues les plus faciles du monde et qui peut s'apprendre en moins d'un an. Alors pourquoi vouloir enseigner l'anglais à des enfants de première année qui ont bien souvent toutes les misères du monde à s'exprimer en bon français? C'est à cette question précise qu'il faudrait répondre.

Monsieur Bouchard, expliquez-nous plutôt comment des hommes d'ici, du Québec, en sont arrivés à prendre une décision aussi stupide que l'enseignement de l'anglais en première année, et ce sans témoigner de la moindre pudeur pour ce peuple du Québec qui veut enfin s'en sortir de ce temps où il fallait traverser la rue en anglais, s'excuser en anglais. L'ère des «yesmen» est révolue, monsieur Bouchard. Une langue c'est fait pour penser, pour prier, pour chanter, pour créer... et c'est pourquoi il faut la défendre à tout prix. Est-ce qu'un Québécois sincère peut se prêter à une farce aussi monumentale que l'enseignement de l'anglais en première année? Si oui, nous sommes encore cinquante ans en arrière et la révolution tranquille n'a jamais eu lieu!

Luc PERRIER  
Saint-Bruno, Qué.

Je ne peux garder le silence après avoir lu l'article de M. Louis Bouchard, publié dans LA PRESSE de mercredi le 14 septembre, où il invite les parents à prendre la parole pour appuyer les commissaires.

Donc, monsieur Bouchard, veuillez noter que je n'ai pas envie d'appuyer des commissaires qui commencent leur mandat en plongeant dans l'illégalité (je vous réfère à l'article 7 de l'arrêté en conseil no 1860-7 que

la CECM a décidé de ne pas respecter au mois de juillet dernier et ce, malgré les mises en garde de son avocat), ou qui appuient sans s'être informés adéquatement de son bien-fondé une proposition aussi insidieuse que celle de M. Taddéo, votée tout récemment, à l'exception de madame Biche qui, seule, a eu le cran de s'opposer à cette proposition aberrante.

La nécessité, pour M. Bouchard, de «débloquer l'enfant dès son jeune âge dans l'apprentissage oral et auditif de la langue seconde», en l'occurrence de l'anglais, me fait sourire. Nous baignons littéralement dans l'anglais de par notre situation géographique. Au Québec, notre langue maternelle est truffée d'anglicismes; partout où l'on pose les yeux, l'anglais nous envahit; quant à nos oreilles, elles ont leur quota de la langue de Shakespeare!

Non, ne nous leurrions pas. Cette décision d'apprendre l'anglais aux tout-petits est à mon avis trop fortement teintée de politique pour que les bonnes intentions dominent dans ce projet. Pourquoi cette hâte intempestive à mettre sur pied, sans préparation, sans consultation des spécialistes de la CECM, des classes où les enfants seront les cobayes de quelques individus qui ne cherchent qu'à contrôler le gouvernement québécois, secondés par d'autres, remplis de bonne volonté, mais malheureusement bien mal informés?

Il est très important que nos enfants soient bilingues et pourquoi pas trilingues. Mes deux filles ont appris l'anglais au secondaire et se débrouillent fort bien. Il suffirait de quelques semaines de pratique intensive par immersion dans un milieu anglais pour qu'elles possèdent à fond cette langue. Si mes enfants étaient encore au niveau élémentaire, je refusais catégoriquement qu'on leur apprenne une autre langue que le français. Les bases de la langue maternelle doivent être fermement établies au niveau langage, lecture et écriture, avant qu'on se permette de les plonger dans l'apprentissage d'une autre langue.

Il faut donc mettre toutes nos énergies à intensifier l'apprentissage de l'anglais à partir du secondaire. Les propos et suggestions de M. Claude Lavigne (La Presse, mercredi le 14 septembre) sont pour moi le reflet d'expériences et de réflexions qui traduisent ma pensée et je le

secondé sans réserve. D'ailleurs, ce texte devrait être largement publié auprès des parents.

Je termine, monsieur Bouchard, en ajoutant ceci: je me refuse à adopter la locomotion rampante pour plaire à une poignée de gens pour qui la langue du commerce est plus importante que la langue de la patrie et du cœur, et ma fierté de Québécois m'interdit toute concession.

Cécile ROBERT-CORBEIL  
Montréal

Au Conseil des commissaires de la CECM

L'Association des cadres de la CECM, ayant constaté une situation de fait découlant de la résolution III de la session régulière du 25 août 1977 concernant l'enseignement de l'anglais dès la première année du cours élémentaire, se doit de vous signifier son désaccord sur votre façon de procéder.

Nous sommes d'avis que cette résolution est inopportune, compte tenu du climat social actuel et prématurée compte tenu des règles d'une saine administration.

Dans cette dernière optique, il nous apparaît inadmissible qu'aucune des mesures administratives suivantes n'ait été réalisée: définition et planification du projet, organisation programmée des clientèles et des personnels impliqués, prévisions matérielles et physiques, étude des implications financières, consultation du milieu.

Comme ce projet est présenté à titre expérimental, il est inconcevable qu'aucune mesure de contrôle et d'évaluation n'ait été prévue.

Ce mode de fonctionnement nous semble pour le moins inhabituel, puisque dans l'exercice de nos fonctions nous avons été à même de constater régulièrement combien le Conseil des commissaires exige de la part de tous les services le respect de chacun de ces points et particulièrement la nécessité de la consultation.

En tant qu'administrateurs, nous nous inquiétons du climat qui doit présider à une rentrée scolaire et de la qualité de l'enseignement qui sera dispensé aux élèves.

En conséquence, nous vous demandons de prendre les dispositions nécessaires pour éviter, qu'une fois de plus, le milieu scolaire soit perturbé et que les élèves doivent faire les frais de la décision prématurée que vous avez prise.

André MURPHY  
Président de l'Association des cadres de la CECM



## 20 ans de Duvalierisme: 20 ans de trop!

22 septembre 1957: journée d'élections sur tout le territoire de la République d'Haïti! Le Conseil Militaire du Gouvernement, au pouvoir depuis moins de six mois, annonce peu après qu'il a atteint le but qu'il s'était fixé et vient d'assurer au pays, en pleine fièvre politique depuis la chute, en décembre 1956, de Paul-Eugène Magloire, des «élections libres, sincères et honnêtes». Le vainqueur de ces «élections», le Dr François Duvalier, devait, officiellement, assumer ses fonctions le 22 octobre 1957.

Mais beaucoup ne sont point d'avis de la sinistre farce qui vient de se jouer: les «élections» se sont déroulées sous l'empire de l'état de siège. De plusieurs coins du pays, des urnes électrices remplies et scellées d'avance, convergent vers Port-au-Prince avant même l'ouverture des bureaux de scrutin, assurant dans bien des cas au candidat du Conseil Militaire du Gouvernement plus de suffrages que les localités ne comptaient d'électeurs, voire tout simplement d'habitants... Le Général Antonio Kébreau, partisan déclaré du Dr François Duvalier, s'était imaginé, en plaçant à la présidence, avec la bénédiction du Département d'Etat américain, ce médecin d'apparence timide et réservée, qu'il resterait, comme Chef d'état-major de l'Armée, le seul vrai détenteur du pouvoir politique. Aussi, est-ce avec férocité qu'il réprima toute tentative de contestation des résultats de ses élections du 22 septembre 1957.

Ceux qui avaient cru, un moment, à l'avènement d'un gouvernement du peuple pour le peuple, déchantèrent rapidement. D'aucuns se résignèrent en pensant que «cela ne tiendrait pas»; certains, après des mois, parlaient encore «du plus long de nos gouvernements provisoires»; d'autres, plus réalistes, se préparaient à une lutte âpre et durable; mais nul, en 1957, ni en 1958, ni même en 1967, n'aurait pu se douter que le régime fêterait ce qu'il appelle pompeusement «l'an XX de l'ère duvaliériste».

Si je me permets aujourd'hui, à titre strictement personnel, de rappeler ici ces pénibles événements, pour le peuple haïtien, ont inauguré la nuit la plus longue de toute sa douloureuse histoire, c'est que je me sens solidaire de tous ces Haïtiens déterminés à dénoncer à l'opinion publique mondiale le scandale que constitue la perpétuation de ce régime antipopulaire, rétrograde et absurde. «Duvalier, ou: la dictature pour rien», titrait, il y a quelques années, un quotidien européen de très large audience. Dictature pour rien, sauf pour la famille régnante, dont les richesses accumulées dans les banques suisses ou converties en biens meubles et immeubles tant en Haïti que dans le monde entier, suffisaient à elles seules à redresser l'économie de tout un pays! Dictature pour rien, sauf pour les serviteurs passés et présents du régime, dont plusieurs ont pu s'assurer, ainsi qu'à leur descendance, de solides avantages sur place ou à l'étranger!

Dictature pour rien, sauf pour cette internationale macoute dont les agents efficaces, recrutés aux quatre coins de la planète et judicieusement répartis sur la terre haïtienne, déversent une manne intéressée de dollars, de francs et de marks permettant au gangstérisme d'Etat de continuer son œuvre d'asservissement de cinq millions d'êtres humains, maintenus dans l'ignorance, la misère et l'abjection.

Il a suffi qu'à la mort du dictateur François Duvalier, en avril 1971, les manœuvres tortueuses de l'ambassadeur américain Clinton Knox aient assuré une transition sans heurts au sein de la dynastie duvaliériste et évité la prévisible explosion populaire que redoutait trop d'intérêts, pour que les puissances démocratiques occidentales décrètent que le régime avait changé et que, dorénavant, le processus de libéralisation était résolulement amorcé en Haïti; le feu vert fut ainsi donné à un véritable déferlement d'assistance vorace sur ce pays qui, naguère, n'intéressait personne.

Qu'importe que les masses haïtiennes, malgré ce déluge d'un genre nouveau, se retrouvent chaque jour plus opprimées et plus misérables! Qu'importe qu'elles soient, toujours davantage, livrées pieds et poings liés à l'arrogance des nantis! Répression plus efficace parce que savamment sélective et plus subtilement menée; expropriations constantes au profit de potentats locaux ou étrangers (individus ou compagnies); dégradation accentuée du sol et des montagnes; paupérisation des paysans et des travailleurs dont le seul espoir demeure un hypothétique départ vers d'autres cieux et d'autres rives; famine récurrente appelant des gestes internationaux de spectaculaire et rentable largesse. Un envoyé spécial du journal fran-

çais LE MONDE ne déclarait-il pas récemment, avec une suffisance à peine retenue, qu'Haïti est devenu «un laboratoire de l'aide internationale». Et, du coup, voilà ce peuple d'Haïti fait de descendants d'esclaves arrachés il y a trois cents ans à leur Afrique natale pour la plus grande prospérité de la France et de l'Europe des temps modernes, voilà donc ce peuple d'Haïti promu à la dignité de cobaye de l'Occident!

Pendant ce temps, alors que l'ambassadeur des U.S.A. aux Nations unies va proclamer jusqu'à Port-au-Prince, la bonne nouvelle du Président, près d'une centaine de réfugiés haïtiens qui, sur une frêle embarcation, avaient fui, comme tant d'autres avant eux, la faim et l'oppression, sont refoulés sans pitié de la base américaine de Guantanamo, vers leur point de départ!

Pendant ce temps, tandis que s'abattent sur Haïti des nuées d'experts de toutes nations et de tout acabit, des milliers d'Haïtiens préparent et capables ne peuvent rentrer chez eux pour mettre leurs connaissances au service de leur pays!

Pendant ce temps d'innombrables travailleurs haïtiens sont en butte, hors de chez eux, à l'humiliation, au mépris et aux pires avanies: dans les «bateys» de la République Dominicaine et dans les «cours» des Bahamas où le seul terme d'Haïtien sonne comme une insulte; dans les «factories» américaines; et ici même, comment taire cette montée subtile, mais palpable et chaque jour plus tangible, d'un racisme qui s'ignore et qui s'affirme de plus en plus dans le terrible quotidien: logement, transport, emploi?

Et quel bilan dresser de ces vingt ans de Duvalier? Énumérons au hasard: aggravation continue de l'oppression de tout un peuple; accroissement inexorable de l'analphabétisme; annihilation complète des services de santé à la population; disparition graduelle de tous recours légaux remplacés par l'omnipotence du «président à vie»; désorganisation accélérée de toute l'économie entièrement à la merci du bon vouloir étranger; officialisation de l'arbitraire, de l'incurie, de l'incompétence et du gâchis à tous les niveaux de l'administration; exaltation du pillage, du gaspillage, du brigandage, du bluff, de la corruption et de l'intimidation érigées en méthodes de gouvernement avec, pour corollaire, l'instauration partout dans le pays d'un climat de suspicion, de délation, d'insécurité et de peur; perte totale de tout prestige et de tout crédit à l'extérieur; mise à l'enca, sans vergogne, des richesses du sol et du sous-sol haïtiens; exode tragique de près d'un sixième de la population active du pays!

En vérité, vingt ans de duvalierisme pour Haïti, vingt ans de trop!

Paul DEJEAN

## «Attaque erronée, diffamatoire»

Pacifique Emond, o.f.m.  
Mon cher Père,

Sortir des phrases ou des paroles de leur contexte, il n'y a rien de plus facile, qu'on le veuille ou non, pour provoquer une polémique. Même si vous affirmez que cela n'est pas votre objectif, il me semble que c'est ce qui arrive dans votre cas. (Ref. votre lettre du 12 août dans LA PRESSE, intitulée «Scoutisme d'extrême gauche?»)

Il m'apparaît, après vérification, que les lettres o.f.m. après votre nom indiquent non un degré universitaire mais l'appartenance à un ordre religieux, de plus catholique romain. Laissez-moi vous rassurer au point de départ: je fais mienne cette même foi catholique, j'accepte les directives des évêques canadiens et reconnais Paul VI, l'évêque de Rome, comme étant le successeur de Pierre et chef spirituel de l'Eglise.

Une telle profession de foi de ma part est à l'antipode de l'accusation de marxisme ou d'athée qui semble se dégager de vos propos. De plus, je ne connais aucun marxiste dans les cadres dirigeants de l'Association des Scouts du Canada et j'y oeuvre depuis plus de vingt ans.

Dans votre lettre publiée dans plusieurs grands quotidiens, je trouve une foule d'erreurs que je préfère attribuer soit à la distraction, soit à de mauvaises informations. L'erreur est humaine mais il y en a tellement qu'il m'est impossible de toutes les rectifier.

Je n'ai jamais dit que le scoutisme avait doublé ses effectifs mais que les effectifs francophones dans les provinces maritimes avaient doublé: distraction sans doute. La Pologne n'est pas membre du Bureau Mondial du

Scoutisme; information incomplète sans doute.

Permettez-moi maintenant de rectifier l'image du scoutisme mondial et de l'Association des Scouts du Canada qui se dégage de vos propos.

Gardant en tête que Baden-Powell a voulu un mouvement pour les jeunes qui soit une formation intégrale pour en faire des citoyens complets y incluant la dimension religieuse sans aucun doute, je vous réfère aux textes du Bureau Mondial et aux événements de la 26e Conférence mondiale tenue à Montréal en juillet dernier et non pas à des textes de particuliers.

Jamais je n'ai vu de texte de Bureau Mondial présentant des buts et des méthodes sans qu'il n'y soit fait mention de Dieu (vg Feuille d'information du Bureau Mondial, 1er juillet 1977). Le premier des principes fondamentaux c'est «Service de Dieu/Religion».

Il y eut avant et pendant la Conférence mondiale un débat sur l'opportunité de garder le mot Dieu dans la constitution mondiale, non pour ouvrir la porte au marxisme mais pour mettre à l'aise d'autres religions pour qui le mot Dieu est difficile à accepter car pour eux il porte un autre nom. Cependant, par respect pour le fondateur, la Conférence (organisme suprême) a opté pour garder le mot «Dieu» afin qu'il n'y ait pas de confusion mais aussi pour respecter les autres dénominations religieuses qui localement préfèrent utiliser un autre mot.

Pour être membre du scoutisme mondial, il faut que le scoutisme national en question soit apolitique et ne serve pas d'instrument d'endoctrinement religieux, à condition qu'il ne soit

pas athée.

Selon la constitution, la Conférence mondiale ne reconnaît qu'une seule Association ou Fédération, selon le cas, par pays. Les pays marxistes y sont, entre autres, exclus.

Regardons brièvement l'aspect religieux et catholique de l'Association des Scouts du Canada. Au plan national, à la demande fréquente de la base, nous produisons du matériel de pédagogie pastorale dans les cadres de Vatican II et des directives des évêques canadiens. (Animation Pastorale I et II ainsi que III en préparation).

Pour nous, l'éducation de la foi est inséparable de l'expérience de la vie, tout du moins pour ceux qui l'ont. Cela dit, nous respectons les cheminements des jeunes qui se posent sérieusement des questions à partir du milieu de vie et d'ailleurs. Nous acceptons aussi par esprit de service d'offrir le scoutisme aux francophones d'autres dénominations.

Ces non-catholiques sont peu nombreux mais à tous nous disons que le scoutisme, dans l'esprit du fondateur, doit inclure la préparation à la participation (pour certains éventuellement active) du jeune à la religion à laquelle il appartient.

L'Association des Scouts du Canada est membre de la Conférence Internationale Catholique du Scoutisme qui est reconnue par le Vatican et par le Bureau Mondial mais nous ne sommes pas un organe d'endoctrinement au catholicisme.

Quand vous citez Baden-Powell affirmant sa préférence pour le scoutisme catholique, je vous avoue avoir recherché le document relatif à cette citation et (document à l'appui) tout ce

que j'ai trouvé c'est une lettre demandant au cardinal Villeneuve de confirmer si Baden-Powell lui avait dit cela dans une conversation privée en 1936. La réponse du cardinal reste introuvable. Je suis avide de savoir quelles sont vos sources.

Je crois, mon cher Père, que vos craintes ne sont pas fondées. Ou il y a de l'homme il y a de l'hommerie, tous nous faisons des erreurs et j'accepte cette réalité, mais je n'accepte pas que l'on accuse l'Association des Scouts du Canada de ne pas donner des services de pastorale et encore moins qu'elle soit marxiste ou athée.

Si j'ai accepté à regret d'écrire ces lignes c'est que j'ai trouvé l'attaque erronée et diffamatoire et que je crois en votre honnêteté intellectuelle. Si vous voulez plus d'informations, vous pouvez me contacter en écrivant à l'Association des Scouts du Canada, 3055, rue Lacombe, Montréal, Québec, ou en téléphonant à 514-342-2522.

A vos nombreuses lettres dans les journaux, c'est ma première et dernière réponse. Cessons donc les dissensions inutiles et non fondées pour mieux servir intégralement les jeunes comme Baden-Powell le voulait.

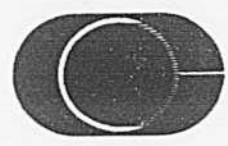
Nos portes vous sont ouvertes, soyez sans craintes.

Scoutement votre,  
Jean-Claude Proulx  
Président de l'Association des Scouts du Canada

P.S. Si le rouge de la chemise de nos quatorze à dix-sept ans est un symbole de scoutisme, je me demande alors ce que signifie le rouge du drapeau canadien et le rouge du chapeau de nos cardinaux?

N.D.L.R.

LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.



Le Centre de Consultation et de Recherches en Psychothérapie, en collaboration avec le Center for Feeling Therapy de Los Angeles, organise un

## ATELIER SUR LES REVES

Des Maîtres-Rêveurs initieront les participants de l'atelier à la fois à une tradition humaine vieille de plusieurs siècles et à une nouvelle façon simple et révolutionnaire d'utiliser leurs rêves et leurs sentiments pour changer leur vie. Les participants deviendront des Apprentis-Rêveurs.

L'atelier aura lieu à l'hôtel Bonaventure, le dimanche 2 octobre 1977, de 10h à 16h.

Date limite d'inscription: le 29 septembre

Pour plus d'informations, contactez France Leblanc, C.C.R.P., 3841, rue Dandurand, Montréal.

Tél.: (514) 722-4697

En accord avec le rapport proposé pour la région de Montréal

# Québec a choisi: priorité au transport collectif

Textes de

Guy Pinard

Le gouvernement du Québec a définitivement choisi de privilégier le transport collectif au détriment du réseau routier et du transport individuel.

La tentation sera donc grande d'entériner la majorité des recommandations du Comité des transports de la région de Montréal (CTRM), lesquelles impliqueraient des dépenses de \$1,041 milliard d'ici 1987, et \$400 millions par la suite. Ces coûts ne comprennent pas les contrats déjà accordés pour le prolongement du métro.

Voilà la principale conclusion qui se dégage de la conférence de presse du ministre provincial des Transports, M. Lucien Lessard, hier. Ce dernier commentait le rapport soumis une semaine plus tôt par le CTRM, dont le contenu a été divulgué par LA PRESSE il y a huit jours.

Il est à noter que les chiffres cités sont exprimés en dollars de 1976, et que le budget de l'infrastructure routière ne représente que \$155 millions dans la première phase (jusqu'en 1987) et \$109 millions dans la deuxième, ou 18,5 pour cent du budget global.

D'accord avec le rapport

M. Lessard s'est dit d'accord avec la philosophie générale qui sous-tend le rapport du CTRM sans pour autant être nécessairement d'accord avec chacune des 90 recommandations.

Il faut dire que le rapport souscrit aux objectifs avoués du gouvernement en favorisant notam-

ment le transport collectif, et en freinant le développement de l'infrastructure routière. A ce niveau, il faut toutefois dire que le président du CTRM, M. Hughes Morrisette (sous-ministre aux Transports) a admis que l'engagement politique du gouvernement face à l'autoroute Ville-Marie avait influencé le comité.

Selon M. Lessard, le rapport sera longuement étudié par le Comité ministériel permanent de l'aménagement (COMPA). Ce dernier fera ensuite ses recommandations au conseil des ministres.

Certaines décisions, dit-il, pourront être prises plus rapidement, par exemple les métro-bus qui assureraient une liaison expresse entre la banlieue et les extrémités de lignes de métro, et certaines sections d'autoroutes à améliorer. Dans d'autres cas, comme les REM, le prolongement de la ligne 2 ouest du métro au-delà de la station du Collège (le moratoire reste en vigueur), la construction de la section est de la ligne 5, et la construction de nouvelles sections d'autoroutes tel que recommandé, il faudra y mettre plus de temps de manière à assurer un développement harmonieux du territoire. «Et il faudra faire des choix», dit-il.

Notons que les priorités à court terme (d'ici 1980-81) selon le CTRM sont les suivantes: les quatre REM (\$130 millions) la ligne 2 ouest du métro (\$60 millions); la section est de la ligne 5 du métro (\$60 millions); et des travaux à l'infrastructure routière d'une valeur de \$44,6 millions.

Si le ministre s'en remet au COMPA pour évaluer les recommandations du CTRM, il paraît par ailleurs évident qu'il faudrait le couler sous la dalle de béton avant de parachever l'autoroute Ville-Marie tel que prévu par son prédécesseur.

En réitérant sa décision de décembre dernier de stopper la construction d'autoroutes qui devien-

nent tour à tour saturées, peu importe leur nombre et leur qualité, M. Lessard l'a aussi justifiée en soulignant que la construction d'une autoroute coûte \$50 millions le mille en milieu urbain, et \$12 millions le mille en milieu rural, sans parler de la démolition d'unités d'habitations et du morcellement de quartiers résidentiels qu'elles entraînent.

Il aurait fallu, dit-il, investir \$215 millions (en sus des \$90 millions investis, notamment au chapitre de l'expropriation) pour parachever l'autoroute Ville-Marie; il en coûterait \$41 millions pour construire le boulevard projeté en guise de substitution. En outre, le gouvernement pourra envisager la possibilité de construire des HLM sur l'emprise inutilisée, et

dont la largeur varie de 90 à 100 pieds.

Quant à l'économie réalisée, on pourra l'investir à meilleur escient dans le transport collectif dont le rendement est très supérieur. «Une route de six voies a une capacité de 6,000 personnes à l'heure en voiture, comparativement au double pour une voie réservée aux autobus, et à 30,000 à 40,000 personnes à l'heure s'il s'agit de trains ou de rames de métro», a-t-il dit.

Et le transport collectif offre des avantages indéniables sur la voiture qu'il faut cesser de favoriser par la construction d'autoroutes. Le ministre souligne le frein à l'éparpillement de la population par une urbanisation poussée, l'amélioration de la qualité de l'environnement et la conservation de l'énergie.

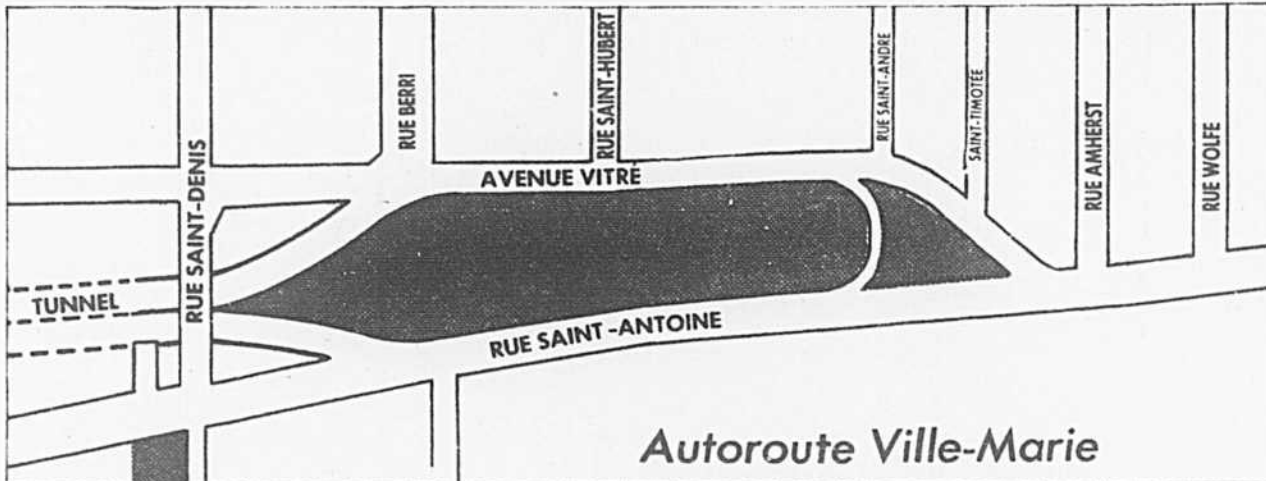
M. Lessard se dit en désaccord complet quant aux arguments utilisés par l'Association du camionnage du Québec pour justifier le parachevement de l'autoroute Ville-Marie. Tout en affirmant que les autoroutes ne sont pas la meilleure façon de faciliter le transport des marchandises, M. Lessard a émis l'opinion qu'un réseau de transport collectif moderne et populaire contribuerait à alléger la circulation routière, et partant à faciliter le transport des marchandises.

Le financement du transport collectif

Hélas, l'amélioration du transport collectif implique d'importantes sommes d'argent, bien au-delà des disponibilités financières des seules municipalités.

M. Lessard mentionne à ce sujet que son ministère étudie la possibilité d'apporter des modifications de la fiscalité en réservant certains secteurs au transport en commun, tout en maintenant à la base l'administration du transport collectif. Il n'est pas impossible, dit-il en mentionnant une recommandation du rapport à cet effet, que l'on procède par des allocations de ressources plutôt que par des subventions.

Quant aux REM appelés à remplacer les trains de banlieue, M. Lessard dit regretter que le gouvernement fédéral ait unilatéralement pris la décision de ne plus subventionner le transport urbain et suburbain. Mais il apparaît évident que le gouvernement provincial n'a pas encore arrêté sa politique sur ce point.



## La sortie est réaménagée sera utilisable début 1986

Le ministère des Transports entreprendra à court terme le réaménagement de la sortie est de l'autoroute Ville-Marie, mais il faudra attendre le début de 1986 avant de pouvoir rouler sur le bou-

levard de type urbain qui remplacera la section est de l'autoroute Ville-Marie, entre le parc Viger et le raccordement avec le pont Hippolyte-Lafontaine.

Acceptée d'emblée par le ministère, la première étape prévue par le CTRM au budget des années 1979-80 et 1980-81, coûtera environ \$3 millions. Le tunnel actuel de l'autoroute débouchera sur un boulevard en contrebas qui passera sous le viaduc (à construire) de la rue Saint-Denis pour ensuite s'amalgamer à la rue Saint-Antoine. En direction ouest, les voitures contourneront le parc Viger d'une manière plus souple qu'actuellement pour emprunter l'autoroute à partir de la rue Vitré, en un point vis-à-vis l'actuelle rue Berri. A noter que les deux rues, Berri et Saint-Hubert, ne traverseront plus le parc Viger.

Dans la deuxième phase présentée à l'étude, la circulation vers l'est se fera via la rue Notre-Dame, à partir d'un point à l'est de la rue Amherst. La circulation

vers l'ouest se fera par la rue Saint-Antoine (devenue à sens unique) et les six voies du boulevard se rencontreront à l'est de la rue de Lorimier, où se fera également la jonction avec le boulevard Dorchester.

Dans la partie est, le nombre de rues débouchant sur le boulevard à six voies de circulation (plus une septième aux intersections) sera limité et une vingtaine de rues se termineront par un croisement.

A partir de la rue Dickson, les plans sont les mêmes qu'initialement, avec voie élevée dans l'axe de Dickson, et voie au niveau du sol dans l'axe de la voie ferrée. Le gros oeuvre de cette partie de l'ex-autoroute Ville-Marie est déjà construit.

Les seuls gros oeuvres à prévoir seront l'élargissement d'un tunnel sous la voie ferrée du CN vis-à-vis la jonction Notre-Dame-Sainte-Catherine, et un viaduc au raccordement du nouveau boulevard avec le boulevard Dorchester.

## Mirabel: Québec lance une «opération» en trois étapes

Décidément, les deux paliers de gouvernement ont décidé de s'occuper en priorité du sort de l'aéroport de Mirabel.

En effet, parallèlement au comité de sensibilisation mis sur pied par M. André Dumas, administrateur du secteur aérien du Québec au ministère fédéral des Transports, le gouvernement du Québec entend se préoccuper expressément de l'ensemble des problèmes concernant Mirabel.

La nouvelle a été annoncée hier

par M. Hughes Morrisette, sous-ministre aux Transports, qui en a profité pour souligner que les études toucheront le parachevement de l'autoroute 13, la construction de l'autoroute 50 (vers Hull), la nécessité de prolonger l'éventuel REM Sainte-Thérèse jusqu'à Mirabel, et bien sûr la Société du parc industriel et commercial de l'aéroport de Mirabel (SPICAM).

Selon M. Morrisette, l'opération Mirabel se déroulera en trois étapes. Le ministère des Trans-

ports étudiera la situation, puis dans un deuxième temps soumettra un rapport au gouvernement qui en tirera les conclusions requises. Enfin, le gouvernement renverra son homologue fédéral de manière à s'entendre sur les décisions à prendre.

Chose certaine, le ministre québécois des Transports exigera une participation importante du gouvernement fédéral pour l'amélioration des modes d'accès à l'aéroport.

## LANCE

SUITE DE LA PAGE A 1

les membres de son administration afin d'éviter toute forme de conflit d'intérêts, Bert Lance n'aurait pas eu à démissionner. «C'est moi qui lui ai dit de vendre ses actions de la National Bank of Georgia dont il était le président», a révélé M. Carter, qui estime que cette décision est à l'origine de toutes les difficultés qu'a dû affronter Lance depuis son entrée en fonctions.

Malgré ce sentiment de culpabilité, il n'en demeure pas moins que le président Carter conclut que son directeur du budget en démissionnant a pris la bonne décision. «Je ne lui ai pas demandé de partir, a déclaré le chef de la Maison-Blanche, mais j'accepte sa démission.»

Bert Lance part au moment où plusieurs journaux tant de la capitale que du reste du pays à l'instar de nombreux politiciens, concluent que le président Carter devait après tout garder Lance au sein de son cabinet. Impressionnés par les performances du contrôleur du budget, lors de sa comparution devant la commission sénatoriale des affaires gouvernementales la semaine dernière, plusieurs éditorialistes ont au cours de la fin de semaine révisé leur position au sujet de Lance allant jusqu'à conclure qu'il était «un mal nécessaire» au sein de l'administration Carter.

Appuyé en cela par ses conseillers, le président Carter a décidé d'ignorer ce revirement, pour conclure hier que Lance en quittant ses fonctions a posé un geste non seulement courageux mais «patriotique».

Qui succédera à Bert Lance? «Je ne connais personne a déclaré M. Carter qui puisse remplacer Bert, tant la relation que j'avais avec lui transcendait les questions d'ordre strictement gouvernemental.»

Ce n'est un secret pour personne que Bert Lance était le plus intime conseiller du président Carter. Les seuls autres «amis» du président au sein de son cabinet, sont MM. James Schlesinger, secrétaire à l'Énergie et Zbigniew Brzezinski, directeur du Conseil de sécurité. M. Carter faisait confiance au jugement de Bert Lance non pas seulement sur des questions d'ordre économique ou budgétaire, mais bien pour l'ensemble des problèmes politiques auxquels est confronté un président des États-Unis.

L'ex-président de la Calhoun Bank qui prêta à Jimmy Carter les millions nécessaires dans la

mise en marche de son entreprise de transformation d'arachides à Plains, Georgie, fut le seul qui jusqu'à maintenant sut dire non au président en s'opposant à la réduction unilatérale de \$50 de l'impôt sur le revenu de tous les citoyens américains.

M. Bert Lance entend retourner dans son pays natal, afin d'y reprendre le contrôle de ses affaires bancaires. L'enquête que mène le ministère de la Justice à son sujet n'est pas pour autant terminée et cela n'étonnerait personne que Lance au cours des prochains mois refassent à nouveau surface dans les manchettes.

Pendant que l'ex-contrôleur du budget fera à Atlanta le bilan peu glorieux de sa courte carrière dans la capitale américaine, le président Carter n'aura finalement perdu que quelques points de sa popularité selon les sondages publiés hier.

Quant à savoir si l'affaire Lance aura modifié les critères de moralité et d'intégrité auxquels doivent se mesurer les conseillers et secrétaires du président, M. Carter a répliqué hier que ses critères étaient élevés et qu'ils le sont encore tout autant. «Cela ne veut pas dire toutefois, a-t-il aussitôt enchaîné, que pour sauver les apparences de la Maison-Blanche, un président ait à tout sacrifier.»

En parlant ainsi, M. Carter faisait sans doute écho au conseil d'un vieux routier des affaires gouvernementales, l'avocat de Bert Lance, M. Clark Clifford.

Après avoir été successivement conseiller des présidents Truman et Kennedy pour devenir ensuite secrétaire à la Défense sous Johnson, et plus récemment conseiller spécial du président Carter en matière de politique étrangère, M. Clifford écrivait récemment au sujet de la présidence américaine:

«La flexibilité chez un président est une qualité à valoriser hautement. Il est important de dire au chef de la Maison-Blanche, avec tact bien sûr, qu'un président des États-Unis à l'occasion pourrait au cours de son administration commettre des erreurs. Dans ce contexte j'avise le président que l'instinct le plus fort qui vibre dans le cœur des humains est celui de la vengeance. Cette carence a mené plus d'un de nos gouvernements dans un nombre incalculable de voies sans issue. Un président qui, après avoir commis une erreur, n'hésite pas à l'admettre et la corrige ensuite, gagne automatiquement l'appui et l'affection de son peuple.»

POUR LA PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL  
PASSEZ LE VOIR AU **COMPUCENTRE**

# TRANSFORMEZ VOTRE TÉLÉ EN UN SYSTÈME VIDÉO INFORMATISÉ

LE SYSTÈME DE PROGRAMMATION OFFRANT  
UNE PLUS GRANDE VARIÉTÉ DE JEUX VIDÉO

Devenez un as aviateur, un champion de course automobile, une vedette du tennis et un pionnier de l'espace, tout cela en un seul après-midi avec le Video Computer System\* de Atari, le nouveau système programmable de jeux vidéo pour les appareils de télévision à domicile, un système conçu pour fournir les jeux vidéo les plus récents, les plus perfectionnés et les plus divertissants. Ce Video Computer System\* comporte un système unique de leviers de commande, dispositif facultatif pour handicaper l'un ou tous les compétiteurs, une reproduction sonore fidèle, ainsi que le Combat Game Program\* de Atari consistant en 27 jeux dont l'action vous passionnera et des variations telles que: Tank\*, Tank Pong\*, Jet Fighter\* et Biplane\*.

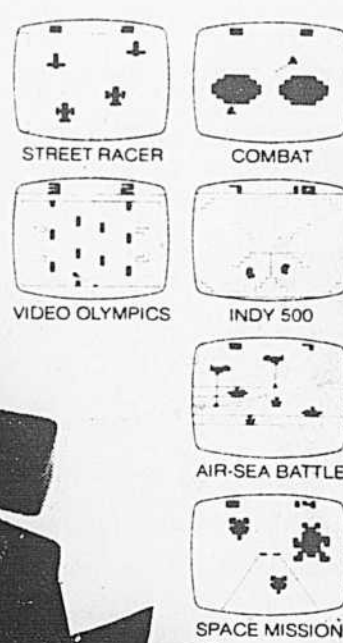
Et ce n'est qu'un début puisque Atari a déjà mis au point 160 autres jeux et variations avec des programmations telles que: Air-Sea Battle\*, Video Olympics\*, Starship\*, Street Racer\*, Indy 500\*, Blackjack\*, Surround\* et Basic Math\*. Bien d'autres jeux sous étude seront également offerts vous permettant ainsi de compléter votre collection de

\* MARQUE DÉPOSÉE

# COMPUCENTRE

• PLACES VERSAILLES

• LES GALERIES D'ANJOU



programmations de jeux vidéo qui ont fait la réputation de Atari.

Ces jeux programmés Atari se présentent sous forme de cartouche que vous insérez dans le système. Certains de ces programmes offrent plus de 50 jeux et variations à ces jeux. Aucune autre cartouche ne vous procurera autant de divertissement pour vos jeux vidéo.

Une plus grande variété de jeux procure bien plus de divertissement... le véritable divertissement Atari.

\$279<sup>99</sup>

• PLACE VILLE-MARIE  
• PLACE BONAVENTURE  
• CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW

Le ministre Marois lève un coin du voile

## Santé au travail: une révolution «pas tranquille» à l'horizon

par Nicole BEAUCHAMP

QUEBEC — Le projet de loi-cadre sur la santé et la sécurité des travailleurs, que prépare en ce moment un comité interministériel, provoquera vraisemblablement des débats fort houleux dans les prochains mois, à la mesure de la portée percutante que lui attribue déjà le ministre d'Etat au développement social: «Faire de la réforme sur la santé et la sécurité au travail le point de départ d'une sorte de renouveau en matière de santé des Québécois.»

En levant un tout petit coin du voile sur les intentions du législateur, hier, le ministre Pierre Marois aura laissé sur leur appétit les participants au colloque sur «l'avenir de la médecine du travail au Québec». Parmi l'auditoire, on remarquait en effet des personnalités bien connues du milieu syndical — Michel Chartrand de la CSN, Emile Boudreau de la FTQ — qui, à l'instar des nombreux médecins présents, tablaient sur la période de questions pour mettre un peu de chair autour de l'os.

Les affaires de l'Etat pressant le ministre Marois de quitter la salle de bal du Château Frontenac, les participants ont dû ravalier leurs interrogations suscitées par l'allocution du député de Laporte, et se rabattre

sur les experts invités, provenant de la France, de la Suède, de l'Angleterre et des Etats-Unis. Le discours du ministre ne manquait pourtant pas de chaotisme certains points sensibles des principaux groupes d'intérêts éminemment concernés par le projet de loi en préparation.

A commencer par les médecins qui travaillent à temps plein ou à temps partiel dans le secteur industriel. On sentait bien à travers le message laconique du président de l'Association de la médecine industrielle du Québec (qui a organisé ce colloque préluant à trois jours de congrès) l'inquiétude que l'on évince ces médecins des premières loges, qu'on les dépouille de leurs attributs actuels, qu'on bazarde les apports d'un passé de pionniers.

«Il serait navrant que les médecins d'entreprises qui sont dans notre société les véritables médecins du travail, s'en remettent aux autres du soin de définir et de baliser une pratique de la médecine que notre expérience commune nous permet de connaître mieux que quiconque», a déclaré le Dr Honoris Millette.

Or, les hypothèses quant à la place de la médecine du travail dans le contexte de la réforme, énoncées par le ministre Marois, semblaient plutôt indiquer des chambrades

d'envergure: «La médecine au travail dans un contexte de promotion de la santé des travailleurs reste, je pense, à inventer», a-t-il dit. Il a ajouté: «Je suis toujours un peu médusé par la pratique médicale en milieu de travail. Il me semble que cette pratique se caractérise par une préoccupation trop exclusivement cantonnée dans le champ du dépistage des maladies industrielles. Je me demande si la pratique de la médecine du travail ne devrait pas devenir de plus en plus large pour couvrir tous les aspects de la santé des travailleurs.»

Incertains des rôles et responsabilités qu'on lui confiera, le corps médical peut toutefois calmer ses appréhensions sur un point fondamental, puisque le ministre d'Etat a promis de défendre avec vigueur «l'indépendance professionnelle du médecin dans sa relation avec le travailleur.»

Toutefois, il n'a étouffé cette assurance d'aucune précision quant aux questions pertinentes des modalités du choix et de la rémunération des médecins du travail, se contentant d'affirmer

qu'il fallait «absolument briser la méfiance à l'égard du rôle des médecins dits d'entreprise.»

Même si M. Marois a pris soin de réitérer que le projet de loi accordera au mouvement syndical «la reconnaissance du droit du travailleur à contrôler son environnement de travail», le syndicaliste Michel Chartrand n'a pas tardé à taxer les propos du ministre d'«élucubrations», et de renchérir au micro: «Les médecins de compagnie, très très peu pour nous! Si vous voulez notre confiance, organisez-vous pour être indépendants!»

Un avant-goût des débats à venir? Dans tous les cas, le ministre d'Etat a aussi laissé entendre entre les lignes que les arguments d'ordre économique n'effleureront guère les visées du gouvernement Lévesque: «On se rend compte de toute manière que la maladie au travail constitue déjà une saignée économique fort imposante. Il est donc clair que la définition de la santé au travail doit éviter de s'embourber dans une discussion qui s'arrêterait aux coûts immédiats de la réforme à entreprendre.»

«Bébé Doc» annonce une amnistie générale

## Un Haïtien de Montréal parmi les 104 prisonniers libérés

par Pierre SAINT-GERMAIN

Un Haïtien établi à Montréal, M. Marc Romulus, arrêté dans son pays d'origine en 1972, est au nombre des 104 prisonniers politiques qui ont été amnistiés, hier, par le «président à vie» Jean-Claude Duvalier à l'occasion du 20e anniversaire de l'élection de son père, feu François Duvalier, à la présidence de la République.

«J'affirme qu'il n'y a plus de prisonniers politiques en Haïti, a déclaré le ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale, M. Aurélien-C. Jeanty, en annonçant la mesure d'amnistie générale. M. Romulus se trouve parmi onze ex-détenus qui devaient quitter, hier, Port-au-Prince pour l'étranger.»

Un fonctionnaire de l'ambassade du Canada en Haïti a dit à LA PRESSE, au cours d'un entretien téléphonique, hier soir, qu'il ignorait si M. Romulus avait pris l'avion à destination de Montréal. «Tout ce que je sais, a-t-il souligné, c'est

qu'on a remis aux onze un billet d'avion et de l'argent de poche.»

Des milliers de parents et amis ont accueilli les 104 détenus à leur sortie de l'ancien pénitencier national. Certains étaient emprisonnés depuis près de dix ans.

### Le cas Romulus

Géographe diplômé de l'Université de Montréal, M. Romulus était rentré en Haïti il y a cinq ans pour y construire une maison. Il y fut arrêté et, selon l'Amnistie internationale-Québec, mis en prison «sans motif». LA PRESSE n'a pu joindre hier soir Mme Romulus, qui est restée à Montréal pendant l'emprisonnement de son mari.

Les onze ex-détenus qui devaient quitter immédiatement Haïti après leur libération étaient accusés, selon des dépêches d'agence de presse, d'avoir fomenté un complot en vue d'assassiner le président Jean-Claude Duvalier à l'aide d'un fusil à lunette qui avait été saisi par les autorités haïtiennes.

La nouvelle de l'amnistie générale en Haïti est arrivée à Montréal peu après que la résistance haïtienne en exil dans la métropole eut donné une conférence de presse sur la campagne internationale lancée mardi à New York sous le thème «Vingt ans de duvalisme, c'est assez» et qui se poursuivra jusqu'à samedi.

### Réaction de la résistance

Prié, hier soir, de commenter la mesure d'amnistie générale, un porte-parole du COUMA (Comité unitaire des manifestations antiduvaléristes) organisation qui anime la campagne de dénonciation du régime haïtien, a déclaré à LA PRESSE:

«Nous ne pouvons faire un commentaire élaboré, puisque les informations sont encore très partielles. S'il est exact que 104 prisonniers ont été libérés, nous estimons qu'il ne s'agit pas d'un geste de générosité, mais plutôt le résultat des actions politiques que les organisations haïtiennes mènent partout

et des pressions que nous exerçons sur le gouvernement haïtien avec l'appui des organisations internationales.»

Le porte-parole du COUMA a ajouté: «Pour nous, 104 prisonniers représentent une partie infime des personnes qui sont encore dans les prisons de Duvalier. Nous sommes déterminés à poursuivre la lutte pour arracher tous les prisonniers politiques en Haïti des mains de leurs bourreaux.»

La série de manifestations internationales organisées par le COUMA s'est ouverte mardi soir, devant le siège de l'ONU à New York, par des piquets de protestation contre la situation en Haïti. A Montréal, elle se poursuivra ce soir par des piquets devant le consulat d'Haïti, Place Bonaventure, et se terminera samedi soir à l'université McGill par une grande réunion politico-culturelle à laquelle participera la célèbre chanteuse haïtienne Martha Jean-Claude.

### OPTOMÉTRISTES

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.  
JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h a.m. à 5 h 30 p.m.  
Jeudi de 9 h a.m. à 9 h p.m. — Samedi fermé.

### VENDEUR AUTORISÉ DE

### Frigidaire

Pièces — Service d'accessoires

Western  
REFRIGERATION  
2875 rue St-Joseph — Lachine

Appellez: 637-2587



Nouvelle formule de rencontre,  
amitié et divertissements

DISCO CLUB  
CHEZ JACQUELINE ET GÉRALD

5018A, boul. Décarie

Du mercredi au dimanche 21.30 h

Communication entre gens libres.

Couples ou personnes seules.

### CUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR  
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS  
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES  
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taillé à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.  
205 EST, AV. MONT-ROYAL



LOUEZ  
un  
PIANO

pour une chanson

Profitez de notre  
PLAN FAMILIAL  
de LOCATION  
préachat pour 6 mois

Les montants versés  
pour la location vous  
seront crédités lors de  
l'achat d'un piano.

Venez ou téléphonez  
849-6201

Ed Archambault INC.  
500 EST, SAINTE CATHERINE / BERRI

EN 1977,  
LES OBLIGATIONS  
D'ÉPARGNE DU CANADA  
NOUS OFFRENT

ENCORE PLUS

Voyez les informations complètes au verso ➡



EMBELLISSEZ  
ET RENOVEZ  
VOTRE  
DEMEURE AVEC



POUR UNE  
ÉCONOMIE  
D'ÉNERGIE

**ACIER**

FENÊTRES

PORTES

PAREMENTS



RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE ALLOCATION D'ÉCHANGE SUR VOS ANCIENNES PORTES ET FENÊTRES (OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1977)

AUTRES SPÉCIALITÉS:

FENÊTRES  
SCÉLÉES  
(THERMOS)

PORTES  
ISOLÉES

PORTES  
DE GARAGE  
ISOLÉES

CORNICHES,  
PERSIENNES,  
GOUTTIÈRES

AUVENTS  
ET FIBRE  
DE VERRE

NOUS AVONS L'EXPÉRIENCE ET LE SAVOIR-FAIRE... Depuis 1952

Un représentant RUSCO, formé en usine, vous conseillera sur le choix du produit le plus approprié et le plus économique pour vos besoins. Téléphonez-nous dès aujourd'hui pour obtenir une étude complète et une estimation gratuites.

**RUSCO**

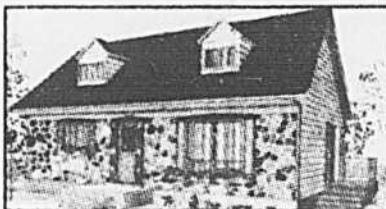
Spécialités de Maison (1962) L

337-1000

2015, boul. Thimmes, Saint-Laurent, Québec

ATTENDONS VOS APPELS 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE

## SPÉCIAL DE SEPTEMBRE



LA CANADIENNE  
Coquille \$18,400  
FINI TEL QUE DEMONSTRATEUR



COLONIAL II  
Coquille \$12,395  
FINI TEL QUE DEMONSTRATEUR

**\$34,800**

**\$28,700**

11 MODÈLES EN MONTRE SUR NOTRE TERRAIN

Nous pouvons construire sur votre terrain ou sur nos terrains.  
Une maison achetée chez MARCEL AYOTTE est un véritable PLACEMENT.

TIRAGE D'UN VOYAGE GRATUIT D'UNE SEMAINE POUR 2 PERSONNES

**DESTINATION ACAPULCO + \$300 EN ARGENT**

1 billet donnant droit au tirage sera remis à tous les visiteurs et 100 billets à tous les acheteurs.

Gracieuseté de l'AGENCE GABY INC. ET LA COLLABORATION DE "VIVA TOURS"

Direction: Autoroute des Laurentides sortie 20 est, 1 mille sortie Blainville, route 117 Nord, faire 4 milles direction nord, coin 48e Est.



**MARCEL AYOTTE INC.**

758, BOUL. LABELLE  
BLAINVILLE  
430-3321



## LES NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

**encore plus**

DE CHOIX,  
DE FLEXIBILITÉ.

### DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS

Afin de mieux répondre aux désirs des épargnants, les Obligations d'Épargne du Canada vous sont offertes, cette année, selon 2 formules originales dont les détails apparaissent plus bas. Ce sont la nouvelle obligation à intérêt régulier et la nouvelle obligation à intérêt composé.

Ces nouvelles obligations n'ont pas de coupons, ce qui en facilite la manipulation.

#### ET TOUJOURS LES MÊMES AVANTAGES!

Ces nouvelles obligations bénéficient des mêmes avantages qui les ont rendues si populaires dans le passé. Elles sont sûres, flexibles, rentables et encaissables en tout temps.

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont datées du 1er novembre 1977 et viendront à échéance dans 9 ans. Elles rapportent 7% d'intérêt la première année et 8.25% chacune des 8 années suivantes pour un rendement annuel moyen de 8.06% à l'échéance. La limite d'achat totale a été fixée, cette année, à \$15 000.

#### L'OBLIGATION À INTÉRÊT RÉGULIER

Si vous désirez recevoir vos intérêts annuellement, vous apprécierez la nouvelle obligation à intérêt régulier. Elle paie intérêt chaque année, le 1er novembre, par chèque ou par dépôt direct dans votre compte de chèques ou d'épargne.

#### L'OBLIGATION À INTÉRÊT COMPOSÉ

Si vous désirez faire fructifier vos intérêts, vous préférerez la nouvelle obligation à intérêt composé qui permet de capitaliser l'intérêt. Votre intérêt sera alors automatiquement ré-investi chaque année à un taux annuel garanti de 8.06%.

Voici comment une obligation à intérêt composé de \$100 croîtra:

| 1er nov. | Valeur   | 1er nov. | Valeur   |
|----------|----------|----------|----------|
| 1978     | \$107.00 | 1983     | \$158.78 |
| 1979     | \$115.81 | 1984     | \$171.77 |
| 1980     | \$125.34 | 1985     | \$185.81 |
| 1981     | \$135.63 | 1986     | \$200.97 |
| 1982     | \$146.76 |          |          |

#### CALCUL DES INTÉRÊTS À L'ENCAISSEMENT

A l'encaissement de vos obligations à intérêt régulier, l'intérêt sera payé pour chaque mois complet écoulé depuis le dernier paiement d'intérêt. A l'encaissement de vos obligations à intérêt composé, on vous versera l'intérêt simple gagné et, en plus, l'intérêt sur cet intérêt qui aura commencé à être capitalisé un an et un mois après le 1er novembre 1977.

#### POINTS DE VENTE

Le Mode d'épargne sur le salaire, offert par la plupart des employeurs canadiens, vous permet de vous procurer les nouvelles obligations à intérêt composé par retenues sur votre salaire.

A partir du 11 octobre, vous pourrez également acheter ces 2 nouvelles obligations à votre banque, caisse populaire ou chez votre courtier.

**8.06%**  
Rendement  
annuel moyen  
à l'échéance

#### LE NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE PERMET PLUS D'EFFICACITÉ

Cette année, votre numéro d'assurance sociale vous sera demandé lors de l'immatriculation de vos Obligations d'Épargne du Canada. Il permettra l'identification précise des obligations que vous achèterez et la Banque du Canada pourra ainsi vous fournir un service plus efficace si vous devez lui demander des renseignements sur vos titres. L'usage de votre numéro d'assurance sociale vous assure donc une protection additionnelle.

#### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir des informations supplémentaires, consultez le dépliant offert par votre employeur ou, après le 10 octobre, par les institutions financières.

#### RAPPEL AUX DÉTENTEURS ACTUELS D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

L'introduction des nouvelles obligations n'affecte en rien les Obligations d'Épargne du Canada que vous possédez déjà. Elles demeurent toujours aussi sûres, sont encaissables en tout temps et continuent de bien rapporter.

### CARACTÉRISTIQUES DES DEUX NOUVELLES OBLIGATIONS

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | OBLIGATION À INTÉRÊT COMPOSÉ                                                                                             | OBLIGATION À INTÉRÊT RÉGULIER                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Paiement de l'intérêt</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | L'intérêt est capitalisé et n'est payable qu'à l'encaissement ou à l'échéance (voir note 1).                             | L'intérêt annuel est payé régulièrement le 1er novembre de chaque année, par chèque ou si vous préférez, déposé directement dans votre compte de chèques ou d'épargne.                                                                               |
| <b>Mode d'achat</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | (a) Au comptant (b) Par le Mode d'épargne mensuelle (c) Par le Mode d'épargne sur le salaire                             | Au comptant                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Coupures</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | \$100, \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000                                                                                  | \$300, \$500, \$1 000 et \$5 000                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Valeur de rachat</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Encaissable en tout temps à sa valeur nominale plus l'intérêt couru.                                                     | Encaissable en tout temps à sa valeur nominale plus l'intérêt couru depuis la dernière réception du paiement d'intérêt (sauf si elle est encaissée en septembre ou en octobre—voir note 2).                                                          |
| <b>Interchangeabilité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Echangeable, sans frais, contre une obligation à intérêt régulier de la même émission. La coupure minimale est de \$300. | Echangeable, sans frais, contre une obligation à intérêt composé de la même émission jusqu'au 31 août 1978 inclusivement.                                                                                                                            |
| <p>Note 1: L'intérêt simple, calculé sur la valeur nominale, s'accumule mensuellement au taux annuel approprié. L'intérêt composé est calculé le 1er novembre de chaque année au taux du rendement annuel moyen à l'échéance de l'émission sur tout l'intérêt couru jusqu'au 1er novembre. Il est alors réparti en versements mensuels égaux au cours des 12 prochains mois. L'intérêt composé commence donc à être capitalisé un an et un mois après le 1er novembre 1977.</p> |                                                                                                                          | <p>Note 2: Si le détenteur encaisse une obligation à intérêt régulier en septembre ou octobre, on lui remettra la valeur nominale moins l'intérêt non gagné car il recevra le premier novembre suivant un paiement d'intérêt pour toute l'année.</p> |

## FTQ-construction: Dumoulin quitte la direction générale et vise la présidence

par Pierre VENNAT



Guy DUMOULIN

Guy Dumoulin, l'homme qui avait réussi à redonner un visage respectable à la FTQ-construction en prenant au pied levé la succession de «Dédé» Desjardins à la suite des audiences de la Commission Cliche, a décidé d'abandonner ses fonctions de directeur général du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), à compter du 1er novembre prochain.

Bien que Dumoulin ne l'ait pas dit, le fait qu'il n'ait jamais obtenu de contrat en bonne et due forme des 23 syndicats formant le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ) y est pour beaucoup dans sa décision. D'ailleurs, Dumoulin lui-même, rejoint hier, l'a avoué lorsqu'il a dit qu'il était d'avis que son successeur, qui sera choisi à la suite du congrès de l'organisme, les 25 et 26 octobre prochains, devrait pouvoir bénéficier d'une certaine sécurité.

Quoi qu'il en soit, bien que les proches de Dumoulin affirment qu'il a «son voyage», celui-ci désire encore demeurer sur les rangs puisqu'il brigue la présidence de la FTQ-construction, en remplacement de Roger Lamontagne qui, lui aussi, laisse son poste en même temps que Dumoulin quittera la direction générale de l'organisme.

Il faut bien comprendre, en effet, que si le président de la FTQ-construction est élu de même que tout le comité exécutif de l'organisme, par l'assemblée des gérants d'affaires des 23 syndicats en question, le directeur général, lui, est «nommé» présentement par l'exécutif.

Certains syndicats, dont l'Union des journaliers de Normand Tousignant, l'homme qui a réussi à épurer ce syndicat de Roger Perreault, favorisent «l'élection» du directeur général également. Tousignant a déclaré hier qu'il

croyait que son idée avait des chances de passer.

Assez curieusement, Dumoulin, qui se vante d'avoir réussi à redorer le blason terni de la FTQ-construction et d'avoir fait accepter de nouveau l'organisme dans l'opinion publique, est contre l'élection de son successeur. Il est d'avis que si celui-ci doit avoir en poche un contrat, afin d'assurer sa «sécurité d'emploi», il y a risque, s'il est élu, d'entrer en conflit avec le comité exécutif, également élu, et qu'il y ait deux directions parallèles. Dumoulin préfère donc que le directeur général demeure un «employé» de l'exécutif de la FTQ-construction, d'autant plus qu'il aspire à la présidence de cet organisme.

Quoi qu'il en soit, il se consacrera surtout à ses nouvelles fonctions de représentant personnel du président américain Bill Sidell, de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, non seulement au Québec mais dans tout l'est du Canada.

La démission de Dumoulin ramène sur le tapis la rumeur qu'il soit remplacé par M. Maurice Pouliot, un plombier, beau-frère de «Dédé» Desjardins, qui passe selon les uns pour être en mauvais termes avec son beau-frère et selon les autres, comme une couverture de celui-ci pour reprendre le contrôle de l'organisme qu'il a perdu, à la suite de la Commission Cliche.

## L'horaire de travail serait au coeur du conflit à la CEQ

par Pierre VENNAT

Les quelque 60 secrétaires à l'emploi de la CEQ qui paralysent complètement, depuis déjà plusieurs jours, les activités de la centrale en occupant les locaux du siège social, à Sainte-Foy, ainsi que du bureau de la centrale à Montréal, se sont vu offrir un salaire de \$13,500 et des conditions de travail à peu près inégales pour des travailleuses du même genre au Québec.

En effet, a révélé hier soir le directeur général de la CEQ, Michel Agnaieff, du «Motel Universel» où il a dû se réfugier avec l'état-major de la centrale, la CEQ offre à ses secrétaires un salaire de \$13,261 qui, avec l'indexation, leur accorderait \$13,560 par année, avec en plus cinq semaines de congés payés dès la première année d'emploi.

Ces secrétaires ne travaillent que 32 heures ½ par semaine, selon un «horaire flexible».

Ce fameux «horaire flexible», beaucoup plus que les salaires, serait à l'origine du conflit. Selon les dirigeants de la CEQ, les secrétaires désireraient à la fois la semaine de quatre jours et conserver leur horaire flexible.

«La semaine de quatre jours, c'est une chose, l'horaire flexible, une autre. Une semaine de quatre jours à horaire flexible, là ça ne va plus du tout», a déclaré le porte-parole de la CEQ qui, cependant, n'a voulu porter aucun jugement sur l'attitude des employés de la CEQ qui, de leur côté, n'ont pas encore répondu aux appels des journalistes pour expliquer leur propre position.

M. Agnaieff a toutefois déclaré que l'offre de la CEQ était négociable et que par conséquent il se peut que la centrale offre plus à ses secrétaires que ce qu'elle leur offre déjà.

Quant aux secrétaires, elles ont dressé une ligne de piquetage devant le siège social de la CEQ à Sainte-Foy, que les permanents de la centrale n'ont évidemment pas franchie.

Le personnel de la CEQ est réparti en trois syndicats: les cadres, les permanents (conseillers syndicaux) et le personnel de bureau, actuellement en grève.

Le conflit sera-t-il long?

M. Agnaieff là-dessus rappelle que la centrale a déjà été ainsi paralysée pendant trois semaines lors d'un récent conflit.

## L'HÔPITAL MONTREAL CHILDREN

2300, rue Tupper

MONTRÉAL

ASSEMBLÉE  
D'INFORMATION  
PUBLIQUE

Amphithéâtre

le lundi 3 octobre — 16h.

# La TD réduit son taux de prêt auto neuve



VALIDE À PARTIR DU 12 SEPTEMBRE 1977

**BANQUE TORONTO DOMINION**  
A la banque TD, on veut l'aider.

## Apprenez à préparer des déclarations d'impôt

- Aimez-vous travailler avec le public ?
- Désirez-vous gagner un revenu supplémentaire ?
- Aimez-vous travailler dans le calcul de précision ?

Inscrivez-vous au cours d'impôt sur le Revenu de H & R Block débutant bientôt dans votre région et apprenez à préparer les déclarations d'impôt pour vous-même, vos amis et comme source de revenu. Des entrevues pour un emploi seront accordées aux meilleurs élèves. Pour de plus amples informations, envoyez ce coupon des aujourd'hui.

Les classes débutent le 28 septembre et se donnent à plusieurs endroits faciles d'accès.

919, boul. Deceur, 747-1151 462, boul. des Laurentides, 663-9450  
Saint-Laurent Laval  
6327, av. Papineau, 274-9488 2177, ch. Chamby, 679-1116  
Montréal Longueuil  
6151 ouest, rue Sherbrooke, 483-1310 578, rue Saint-Jean, (418) 522-5144  
Montréal Québec

**H&R BLOCK** (Canada) Ltée

contactez le bureau le plus près de chez-vous

S'il-vous-plait, veuillez me faire parvenir votre documentation gratuite sur votre cours d'impôt. Sans aucune obligation de ma part.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

DÉCOUPEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI

## Dans le domaine de l'aluminium

Faites donc  
affaires  
avec des  
experts!



AlSCO fabrique, vend et installe portes et fenêtres d'aluminium depuis 25 ans. C'est la meilleure des garanties.

- Portes et fenêtres d'aluminium tous genres, toutes dimensions et toutes conçues pour le climat canadien.
- Toute la gamme des produits d'aluminium.
- Estimé gratuit à domicile ou au magasin.
- Représentants qui connaissent leur affaire.
- Produits et installation garantis.
- Service après-vente impeccable.

Téléphonez aux experts AlSCO

9701, boul. L.H. Lafontaine

ANJOU 353-7841

**ALSCO INC.** (1974)

Vous simplifie l'existence.

# Le député libéral Herbert n'a pas une très haute opinion du nouveau cabinet Trudeau

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Vaudreuil aux Communes, M. H. T. Herbert, a dénoncé hier la nouvelle composition du cabinet fédéral en le présentant comme le plus faible conseil des ministres depuis l'avant-guerre. Il a également affirmé que ce cabinet sera incapable de «battre Lévesque».

M. Herbert a fait part de son désenchantement suite au remaniement ministériel effectué par le premier ministre Trudeau vendredi dernier en lui faisant parvenir une lettre qui met sérieusement en doute la compétence

des ministres fédéraux. En plus de déplorer la faiblesse du cabinet, le «backbencher» libéral cite dans sa lettre une quinzaine de gestes décisifs du gouvernement qui ont contribué à diviser les francophones et les anglophones.

«Je me suis rendu compte que trop souvent, écrit le député, on a fermé les yeux sur le manque de compétence, la paresse, ainsi qu'une certaine inexpérience, par souci de préserver un équilibre régional, linguistique, religieux et ethnique dans le gouvernement de ce pays.»

Après avoir déploré le départ des hommes comme Turner, Mackasey et Richardson, ainsi que celui de Jean Marchand, «notre représentant québécois le plus fort», le député conclut que «ce qui en reste est sans doute le plus faible cabinet fédéral que nous ayons eu depuis l'avant-guerre. Ce cabinet est très certainement prêt à dire oui, mais ses membres ne sauront inspirer la nation au moment où elle en a le plus besoin.»

Rejoint au téléphone, M. Herbert a expliqué son aigreur en disant que le cabinet est très faible et qu'il faudrait

le renforcer considérablement «si on veut battre Lévesque».

Le remaniement annoncé la semaine dernière ne l'a guère impressionné puisqu'il a déclaré que «somme toute c'est le même cabinet à l'exception du fait que nous avons maintenant un conservateur, M. Jack Horner, comme ministre de l'Industrie et du Commerce.»

Le député d'arrière-banc presse enfin le premier ministre de lancer une campagne pour recruter des hommes solides à Ottawa.

# SOLDE 'ÉTIQUETTE ROUGE' DE QUASAR.

## Des rabais mémorables, à l'image de Quasar.

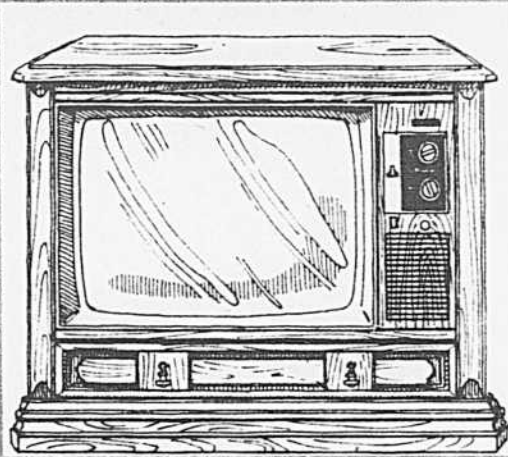
Le nom le plus mémorable en télévision présente un solde d'écoulement vraiment mémorable. Les détaillants Quasar offrent actuellement trois de leurs télécouleurs, modèles 1977 à écran de 26 po, à des bas prix aussi remarquables que l'image Quasar.

Et chacun de ces modèles comporte les caractéristiques qui ont rendu le nom Quasar mémorable: le tiroir à circuits, le châssis "Mini-entretien" 100% transistorisé, le Super-Module remplaçable, la syntonisation couleur "Insta-Matic" et la lampe-écran Matrix Plus.

**\$779<sup>95</sup>\***

Modèle #WU 9312 NP

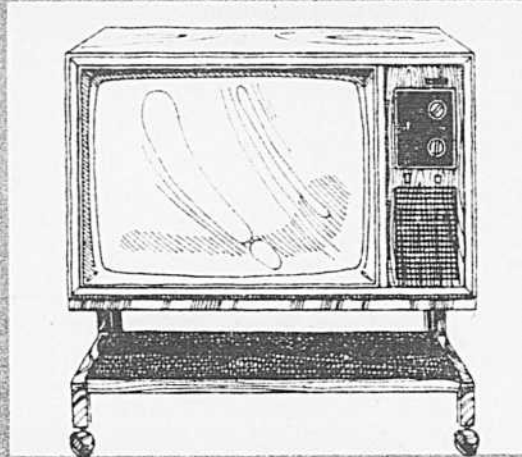
Basé sur l'élégance de la crédence méditerranéenne. Fini chaleureux Pacane Rico agréablement assorti aux styles de l'ébénisterie traditionnelle.



**\$649<sup>95</sup>\***

Modèle #WU 9300 NW

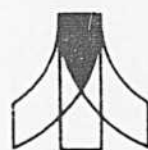
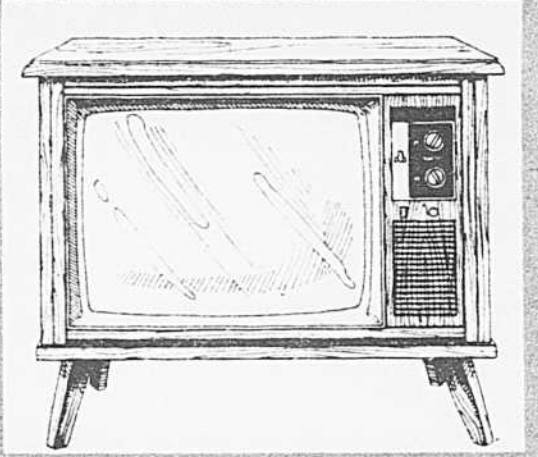
Modèle de table contemporain au riche fini vinyle imitant le noyer, avec tableau de contrôle assorti. Support compris.



**\$679<sup>95</sup>\***

Modèle #WU 9304 NW

Une coquette consolette au fini noyer américain. Son joli dessus débordant et ses pieds effilés se marient bien aux styles contemporain ou traditionnel.



**Quasar**

## La télévision spectaculaire.

\*Prix suggérés du solde Quasar. Peuvent être inférieurs.

Quantité limitée.

|                                                                                    |                                                                                            |                                                                                                                                                                  |                                                                                                   |                                                                                                               |                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Cézar &amp; Sons TV Inc.</b><br>7640, boul. Newman<br>LaSalle<br>Tél.: 363-7111 | <b>Atelier de TV Enr.</b><br>142, boul. Ste-Anne<br>Ste-Anne-des-Plaines<br>Tél.: 478-2564 | <b>Centre d'Image et de Son</b><br><br>Siège social:<br>6060 est, boul. Métropolitain Montréal — 253-8880<br>Rendez-vous au magasin Atlantique de votre localité |                                                                                                   | <b>Ste-Marie Brigandi</b><br>4622, Notre-Dame<br>Montréal<br>Tél.: 935-9163                                   | <b>Service de Télévision Montclair</b><br>4795 est, rue Ontario<br>Montréal<br>Tél.: 256-1459 |
| <b>McGregor Radio-TV Enr.</b><br>147 St-Louis<br>Lemoyne<br>Tél.: 671-8238         | <b>Marcel TV Service Enr.</b><br>563, St-Georges<br>St-Jérôme<br>Tél.: 438-8418            | <b>Lessard</b><br>la maison de la télévision<br>vente • service • location<br>2219 Chemin Chambly<br>Longueuil<br>677-8984                                       | <b>Ameublement Leroux<br/>&amp; Frères Inc.</b><br>208, St-Georges<br>St-Jérôme<br>Tél.: 438-3691 | <b>Ameublement Claude<br/>Lacombe</b><br>3807 Hochelaga<br>Montréal<br>Tél.: 255-5126 • 255-5311              | <b>King Radio &amp; TV Inc.</b><br>6350 oues, rue Sherbrooke<br>Montréal<br>Tél.: 488-2545    |
|                                                                                    | <b>A. Fortin TV Service Inc.</b><br>47 ouest, rue Fleury<br>Montréal<br>Tél.: 381-9261     | <b>Entreprise d'Electronique<br/>Pierre Inc.</b><br>3557, boul. Dagenais<br>Fabreville,<br>Tél.: 625-0101                                                        | <b>Dupras TV Inc.</b><br>5899, rue Verdun<br>Verdun<br>Tél.: 767-9585 • 767-3844                  | <b>Del Electronic</b><br>6989 Châteaubriand<br>Montréal<br>Tél.: 279-1730                                     |                                                                                               |
|                                                                                    |                                                                                            | <b>Corrivaux Inc.</b><br>3415 ouest, rue Notre-Dame<br>Montréal<br>Tél.: 937-4651                                                                                | <b>C.M. Electronique</b><br>117, St-Charles<br>Dorion<br>Tél.: 455-9815                           | <b>Charlebois TV inc.</b><br>101, 6e Avenue<br>Tél.: 637-5578<br>2890 Notre-Dame<br>Tél.: 634-9648<br>Lachine |                                                                                               |



## le conseil général du Parti libéral

DANIEL L'HEUREUX

# Les libéraux se remettent timidement à penser

de notre bureau de Québec

Ceux qui ont assisté, en fin de semaine dernière, au conseil général du Parti libéral du Québec, à Sherbrooke, ont pu y observer un des débats les plus animés qu'on ait pu voir dans ce parti depuis plusieurs années.

Les libéraux se sont payé un débat de fond sur la façon de choisir leur prochain chef. Il n'y a pas eu de déchirements, ni même de risque de scission: un honnête débat, point.

Si la chose est digne de mention, c'est par rapport au passé: c'est comme si les militants libéraux, qui avaient appris à se laisser bercer par la possession tranquille du pouvoir, se remettaient, maintenant qu'ils sont dans l'opposition, à penser...

Faut-il rappeler qu'au début des années '60, le parti, qui s'appelait alors la «Fédération libérale du Québec», était considéré — et était effectivement — rien de moins que la «conscience» du gouvernement dirigé par Jean Lesage? La commission politique était un «laboratoire d'idées» qui n'hésitait pas à pousser dans le dos des ministériels.

Le dernier débat mémorable de cette époque survint en 1967 alors que René Lévesque voulut soumettre au congrès libéral son option souveraineté-association. Événement qui allait amener l'actuel premier ministre à rompre avec les libéraux, comme plusieurs autres à sa suite.

Ceux qui restèrent ont concentré leurs préoccupations sur l'organisation électorale et la course à la chefferie. Avec l'arrivée de Robert Bourassa au pouvoir, en 1970, l'aile militante est vite



Photo LA PRESSE

Le dernier conseil général du PLQ n'est pas sans rappeler un autre débat mémorable, celui de 1967, au cours duquel René Lévesque voulut soumettre au congrès libéral son option souveraineté-association.

devenue la remorque du gouvernement.

Le parti a bien continué, durant cette période, de tenir des congrès, des colloques... Mais jamais on a vu la base secouer le gouvernement. Bien souvent, la majorité des résolutions adop-

tées visaient la réalisation de projets... déjà bien en marche au sein des ministères.

Quand il arrivait que l'on assiste à quelque tiraillement, c'était à la faveur d'intérêts particuliers, comme par exemple les avocats dans le dossier de l'assu-

rance-automobile. Règle générale, le parti était plutôt asservi à son chef. A un point tel qu'on a même vu M. Bourassa envoyer un de ses adjoints, M. Pierre Lajoie, à la présidence du PLQ.

Bref, le Parti libéral était devenu un simple support d'organisation électorale.

### Les choses changent

Or, s'il faut en juger par le conseil général de la fin de semaine dernière, la cuisante défaite qu'il a subie le 15 novembre pourrait avoir changé des choses.

Essentiellement, le conseil général (formé des 300 chefs de file du PLQ, y compris les députés) était réuni pour décider de la façon dont sera choisi le prochain chef libéral.

D'un côté, le comité présidé par Me Louis Rémillard qui recommandait de garder le congrès à la chefferie traditionnelle, tout en élargissant le nombre de députés élus et en limitant aux seuls membres du conseil général le statut de «délégué de droit», c'est-à-dire le droit automatique de participer à l'élection du chef sans avoir à se faire élire délégué par la base.

De l'autre, divers groupes, surtout les jeunes libéraux, qui prônaient le recours à des élections «primaires» auxquelles auraient participé tous les membres du parti et dont les résultats auraient donné aux différents candidats un nombre proportionnel de votes acquis à l'avance lors du congrès à la chefferie.

Le débat fut parsemé d'accrocs à la procédure et même, au début, marqué d'une certaine confusion. Ce qui confirme bien que les participants n'étaient

pas sans avoir perdu l'habitude des assemblées délibérantes.

Mais quant au fond, le débat fut bien nourri et aboutit à une sorte de compromis: on rejeta les primaires mais on abolit également complètement le statut de délégué de droit.

Certains ont dit: c'est l'establishment qui vient de se faire hara-kiri. Il ne faut rien exagérer: en pratique, cela ne changera pas grand-chose. On peut facilement présumer que le député libéral, le président de l'association de comté, le président régional et les autres chefs de file du PLQ n'auront guère de difficultés à se faire élire députés. D'autant plus que chaque comté aura droit à 24 députés. Donc, les dirigeants libéraux ne seront pas dans l'ensemble privés de leur droit de vote lors du congrès à la chefferie.

### Un débat accidentel?

Il faut néanmoins comprendre que les membres du conseil général ont fait un pas psychologique important en renonçant eux-mêmes à un privilège auquel plusieurs d'entre eux tenaient beaucoup.

Reste à savoir si ce débat était «accidentel» ou s'il peut présager de la reprise d'une certaine vigueur intellectuelle au sein du Parti libéral.

Il faut dire que les libéraux débattaient d'un sujet qui les préoccupait au plus haut point: le chef, c'est celui qui reconduira le parti au pouvoir, il faut donc choisir le bon.

Mais dès que le débat sur la façon de choisir le chef fut terminé, on a vu plusieurs banquet-

tes se vider dans la salle où le conseil général était réuni.

Ceux qui restèrent décidèrent notamment de réduire de quatre à trois jours la durée du congrès d'orientation que le parti tiendra à la mi-novembre à Montréal. C'est bien beau l'orientation, mais les hôtels coûtent cher, a-t-on fait valoir.

C'est donc sans doute lors de ce congrès d'orientation que l'on saura si le Parti libéral est aussi préoccupé par les raisons communes qu'il a de reprendre le pouvoir que par la reprise du pouvoir comme telle.

Il faut dire que le programme de ce congrès d'orientation est chargé. Mais à en lire certains extraits, on peut aussi avoir l'impression que les organisateurs du congrès ont l'intention de tenir leurs troupes par la main: «Le conférencier devra faire état des deux courants de pensée qui animent la société québécoise depuis plus d'un siècle, un courant de pensée plus ouvert aux défis nord-américains, plus libéral, plus concurrentiel, plus pragmatique et plus axé sur la liberté individuelle et un autre courant de pensée plus isolationniste, plus conservateur, plus protectionniste, plus dogmatique et davantage axé sur les droits collectifs. Il est important que le conférencier donne la perspective historique de ces deux courants en rattachant le Parti libéral au premier courant et le parti conservateur, l'Union nationale et le PQ au second courant».

Que restera-t-il à débattre?



## la zone de pêche de 200 milles

FERNAND BEAUGARD  
envoyé spécial

# Opération réussie sans coup férir...

**HALIFAX** — Le Canada a gagné un double pari. La zone de pêche de 200 milles, instaurée par décision unilatérale, depuis le 1er janvier dernier et sur laquelle il exerce une juridiction exclusive, est une réussite totale.

En imposant sa «souveraineté» sur cette nouvelle zone de plus de 630.000 milles carrés d'eaux poissonneuses, le gouvernement canadien avait parié que son geste ne provoquerait aucun remous sur le plan diplomatique-politique. Il a gagné ce pari. Aucun des 17 pays (membres de l'ICNAF) dont les flottes de pêche oeuvrent annuellement dans les eaux canadiennes du Nord-Atlantique, n'a contesté la décision d'Ottawa.

Et pourtant, leurs contingentements ont été substantiellement réduits, certaines espèces de poissons leur sont interdites — aiglefin et hareng réservés aux pêcheurs canadiens et américains.

De plus, pour assurer le repeuplement des stocks victimes de pêche excessive par les années passées, des secteurs entiers ont été déclarés hors limites.

Malgré tout, l'harmonie la plus complète règne dans la zone et la souveraineté canadienne est acceptée de bonne grâce.

Autre volet du double pari que prenait le Canada.

### Un système sans faille

Comment contrôler ce nouvel empire marin, surveiller le comportement des centaines de navires étrangers éparpillés sur ce secteur d'océan, depuis le Groenland jusqu'aux côtes de la Nouvelle-Angleterre?

La aussi, tout fonctionne bien grâce à un système intégré de surveillance et d'inspection auquel participent navires et avions de trois ministères: Pêcheries, Transports et Défense nationale.

Pour coiffer le tout, le FLASH, un système d'informatique hautement sophistiqué qui permet

de connaître, instantanément, le nombre de chalutier, leur stature, leur équipement, l'importance de leur équipage, le type de permis, le total des prises, le secteur où il opère et surtout où il lui est permis d'opérer.

Pour la saison de pêche 1977, le ministère canadien des Pêcheries a délivré 608 permis pour 485 chalutiers et 153 navires de soutien appartenant à 17 pays étrangers, dont 2 seulement de nationalité américaine.

Du 1er janvier au 31 août 1977, les vedettes-patrouilleurs du ministère des Pêcheries, de la garde côtière et de la Défense nationale ont effectué 86 sorties de patrouille et affecté à ce travail 596 jours.

La patrouille aérienne, assurée par des avions de type Tracker et Argus, a fait 420 opérations comportant 2.436 heures de vol au-dessus de la zone.

Le tout a résulté en 318 abordages et inspections.

### 608 permis, 10 infractions

Pour démontrer l'efficacité du système de contrôle mis en place, soulignons que les flottes étrangères, dont la soviétique est de loin la plus importante avec 203 chalutiers et navires — usine, n'ont commis que 10 infractions ou violations des conditions énumérées dans le permis canadien.

Voici la liste de ces infractions et les amendes ou sanctions imposées par les tribunaux canadiens:

Norvège: 1 — pêche sans permis — amende de \$5.000.

France: 2 — filets à mailles trop petites — amende de \$16.000.

Pologne: 1 — filets à mailles trop petites — amende de \$1.000.

Portugal: 1 — permis non valide — amende de \$500.

Royaume-Uni: 1 — contingentement dépassé — permis révoqué.

URSS: 4 — permis non valides — amendes de \$20.500.

### Réduction radicale des contingentements

En plus d'être astreintes à la surveillance presque agaçante des patrouilleurs canadiens, les flottes étrangères ont vu leurs contingentements substantiellement diminués.

Exemple éloquent de cette situation, celui de l'URSS. Alors qu'en 1973, ses centaines de chalutiers à l'oeuvre dans le Nord-Ouest atlantique désormaies «canadien» extraient de notre zone 1.357.000 tonnes métriques de poissons de toutes espèces, en 1977, ils devront se satisfaire d'un contingentement de 50% inférieur, soit 617.000 tonnes métriques.

Et il en est ainsi pour les 16 autres flottes étrangères (Bulgarie, Cuba, Danemark, France, Allemagne de l'Ouest et de l'Est, Italie, Japon, Islande, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis).

Par contre, les pêcheurs canadiens n'ont pas souffert de telles coupures et même dans certains cas, comme pour l'aiglefin et le hareng, se sont vu accorder avec les États-Unis, l'exclusivité des prises.

### Un avenir prometteur, mais...

Si tout fonctionne à merveille dans la nouvelle zone de pêche de 200 milles dont s'est doté le Canada, si les flottes étrangères acceptent sans rechigner notre juridiction, il reste un problème de taille que le gouvernement canadien se doit de régler sans trop tarder. Il s'agit du chevauchement des zones canadienne et américaine dans le secteur situés au sud des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et à l'Est des côtes de la Nouvelle-Angleterre.



Pendant que se poursuivent d'intensives négociations menées du côté canadien par l'ambassadeur Marcel Cadieux et le chef négociateur Len Legault du ministère des Pêcheries, Washington et Ottawa ont accepté un modus vivendi qui, d'ici à ce que les frontières des deux zones soient définitivement délimitées, interdit l'accès à cette région contestée aux flottes étrangères, en laissant l'usage exclusif aux chalutiers canadiens et américains.

Le ministère canadien des Pêcheries éprouve cependant des difficultés à tempérer l'opti-

misme des gouvernements des Maritimes qui, face aux avantages extraordinaires que peut apporter à l'industrie de la pêche cette zone de 200 milles, demandent à Ottawa de consacrer, dans l'immédiat, la somme de \$900 millions à la construction d'une flotte de pêche canadienne adéquate.

### D'abord, refaire les stocks

«Pas si vite», a répondu en somme le ministre Roméo Leblanc. «En se donnant la juridiction exclusive sur cette zone de

200 milles, le Canada voulait, comme premier objectif, mettre fin aux pêches excessives dont se rendaient coupables les flottes étrangères, pêches excessives qui ont eu pour effet de décimer ou presque, plusieurs espèces de poissons.»

Et, M. Leblanc ajoute: «Nous allons procéder avec prudence et sans hâte induite. Assurons-nous en premier lieu du repeuplement de nos stocks. Nous verrons ensuite à bâtir une infrastructure — flotte de chalutiers et usines de transformation — à la mesure de nos capacités.»

## Le Palais des congrès Québec penche vers le secteur privé

par Pierre-Paul GAGNÉ  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — De plus en plus, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime, songe à construire le Palais des congrès dans le secteur privé, à s'associer à l'entreprise privée plutôt qu'au gouvernement fédéral.

Selon des informations obtenues par LA PRESSE, il est faux de prétendre que Québec a décidé de mettre le projet en veilleuse en décidant d'en faire porter le blâme sur le dos d'Ottawa qui retarderait d'annoncer la part qu'il entend prendre au projet.

Au contraire, estime-t-on sur la colline parlementaire, le ministre Duhaime est plus que jamais décidé à procéder à l'annonce de la construction du projet avant la fin de l'automne même s'il doit être obligé de se passer de la contribution du gouvernement fédéral.

Pour ce faire, a-t-on appris, des négociations «très sérieuses» ont été entreprises entre le ministre et des «intérêts financiers» de Québec qui s'intéressent au projet.

Du côté du gouvernement fédéral, les négociations n'ont pas été rompues, mais il semble que le ministre Duhaime soit de plus en plus «ulcéré» par les retards et les conditions que pose constamment le ministère de l'Expansion économique régionale avant d'annoncer ses intentions.

Pour le gouvernement du Québec, il n'est pas question que la contribution éventuelle du gouvernement fédéral puisse être conditionnelle au choix du site auquel s'arrêtera le ministre Duhaime.

A cet égard, on ne cache pas que les pressions et le lobbying des milieux d'affaires montréalais sont très forts, tant auprès du fédéral que du provincial, pour que le site retenu soit le centre-ouest ou le centre de Montréal.

«Ce qu'il reste à prendre, a-t-on expliqué à LA PRESSE, c'est une décision politique. Où sera situé le Palais des congrès? Or, sur cette question, le ministre penche de plus en plus vers une solution située dans l'est de Montréal.»

Hier, il a été impossible de savoir quel site précis pourrait privilégier le ministre, mais, selon des études effectuées par des spécialistes, il apparaît que la solution la plus plausible dans l'est serait la construction du Palais des congrès dans l'entourage de la station de métro Berri-de Montigny.

Il a également été impossible de savoir quels «intérêts financiers» de Québec pourraient être intéressés à s'associer au gouvernement pour la construction du projet, mais on a pu savoir que les interlocuteurs du ministre Duhaime ne sont pas nécessairement des financiers francophones.

Outre, dans l'est, l'entourage de la station de métro Berri-de Montigny, les autres sites les plus souvent mentionnés pour la construction du Palais des congrès sont, dans l'ouest, l'entourage du carré Dominion et, dans le centre, l'axe Place des Arts-Place d'Armes.

Selon les sources interrogées, le choix d'un site dans l'est a fait l'objet de longues études de la part d'experts et pourrait s'avérer, à terme, le choix le plus rentable pour l'ensemble de la population même si de nombreux hommes d'affaires et certains porte-parole municipaux de Montréal soutiennent le contraire.

# Distribution aux Consommateurs®

## Achetez les marques connues avec bon sens



### CUISEUR RAPIDE 'DOUBLE MAC'

En un tour de main! Un grille-viande multi-usages qui permet de cuire 2 hamburgers en 1 minute. La plaque réversible permet de cuire vite hot dogs, bacon, oeufs etc. Revêtement antiadhésif. Page 129 du catalogue No 440-032

**\$27<sup>99</sup>**



### CUISEUR DE SERVICE

Cuisson lente sans surveillance! Le bol de grès décoratif s'enlève pour le service et le nettoyage. Couvercle de verre. Chauffage 2 positions. Cont. 112 onces. Livre de recettes compris. Page 133 du catalogue No 459-628

**\$27<sup>97</sup>**

**Distribution aux Consommateurs®**



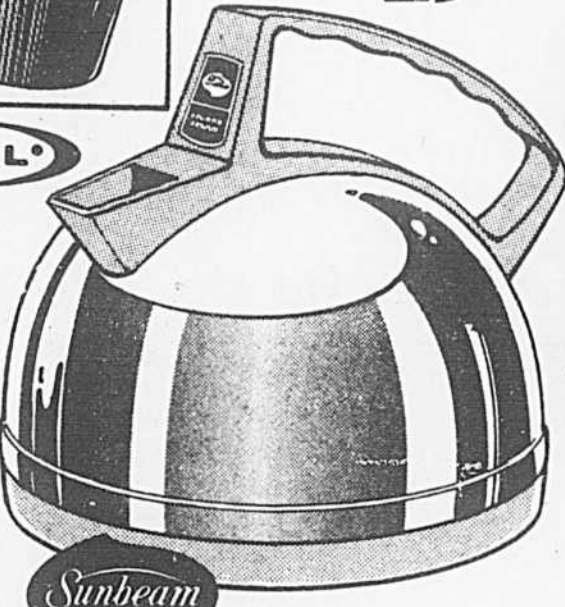
Pour tout griller, même les sandwichs et les oeufs.



### MELANGEUR PHILIPS A 7 VITESSES

Modèle KB 5440. Vous en aurez pour votre argent avec cet appareil très sûr à haute puissance. Bocal de verre de 40 onces. Page 135 du catalogue Or-No 446-153 Blanc No 446-161

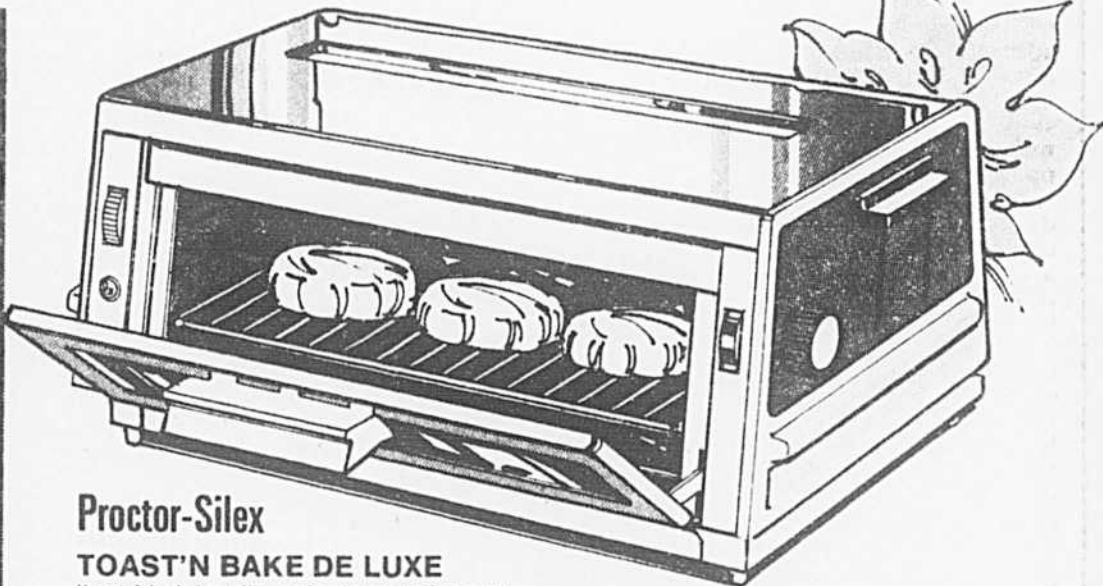
**\$29<sup>50</sup>**



### BOUILLLOIRE DE LUXE

Le bon sens vous le dit: chez nous vous aurez des marques connues à meilleur marché. Par exemple cette bouilloire de 2 pintes en acier inoxydable à une puissance de 1500 W et s'arrête automatiquement si l'eau s'évapore en entier. Page 122 du cat. No 525-782

**\$19<sup>90</sup>**

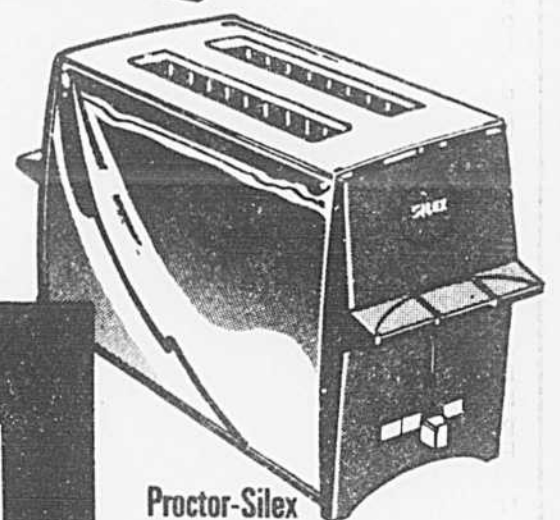


### Proctor-Silex

#### TOAST'N BAKE DE LUXE

Il est à la fois grille-pain, four et réchaud. Quelle économie de temps! Ejection automatique. Chauffage toutes positions, réglé par thermostat, monte vite jusqu'à 500°. 2 grands bacs pour la cuisson. Page 128 du cat. No 502-260

**\$49<sup>90</sup>**

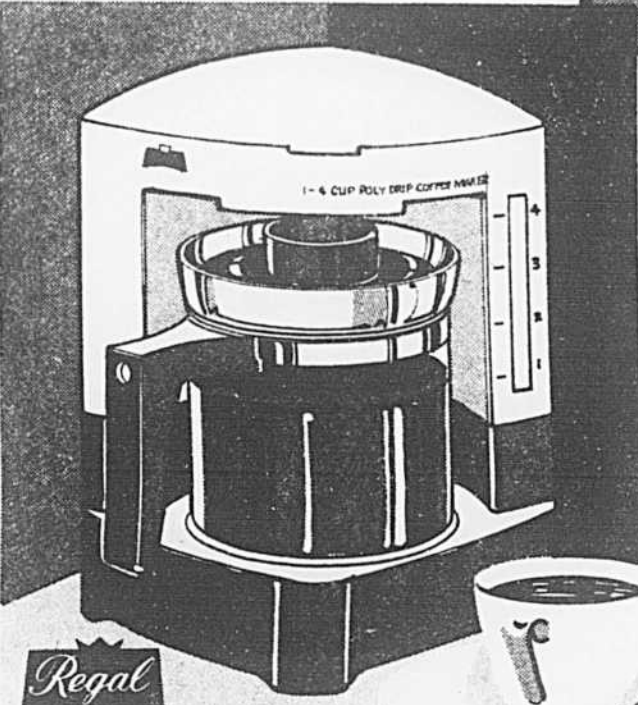


### Proctor-Silex

#### GRILLE-PAIN

"Select-Ronic" vous permet de griller 2 tranches à la température désirée. Une marque fiable à un prix exceptionnellement bas. Page 126 du cat. No 449-256.

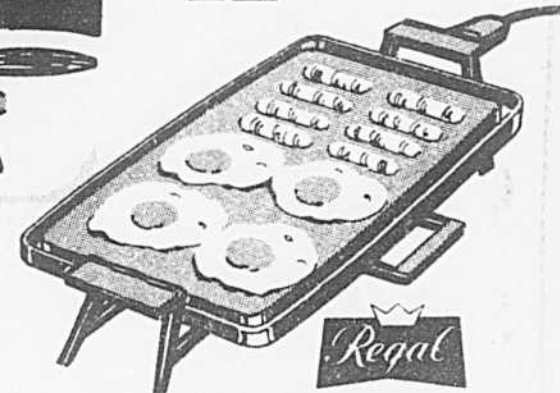
**\$12<sup>88</sup>**



### CAFETIERE TOM-POUCE

Dans les petits pots, les meilleurs cafés! Sans compter qu'au prix du café de nos jours on ne peut pas se permettre de le gaspiller. C'est pourquoi Regal vous offre une cafetière TOM-POUCE quand vous ne désirez qu'une tasse "sur le pouce". Faites-en juste la quantité désirée, une seule tasse, ou même 4. Elle prend peu de place car elle se range dans les coins grâce à sa forme triangulaire. Approuvée par Betty Crocker. Garantie Regal de 3 ans. Page 125 du cat. No 465-070

**\$19<sup>90</sup>**



### GRIL ELECTRIQUE

Pour servir tous les amis. Surface chauffante de plus de 200" ca. Revêtement de Teflon antiadhésif. Cannelures pour récolter le gras. Page 131 du cat. No 440-560

**\$39<sup>97</sup>**

## ON PEUT MAINTENANT SE PERMETTRE DES PETITS LUXES

### COUVERTURES CHAUFFANTES SOLARAY DE "RIVIERA"

Moelleuses, chaudes, fiables. Mélange de luxe 95% acrylique Orlon de Dupont et 5% polyester. Garantie de 2 ans. Page 120 du cat. Modèle 1 place, un seul commutateur Tons: chocolat, jaune, bleu

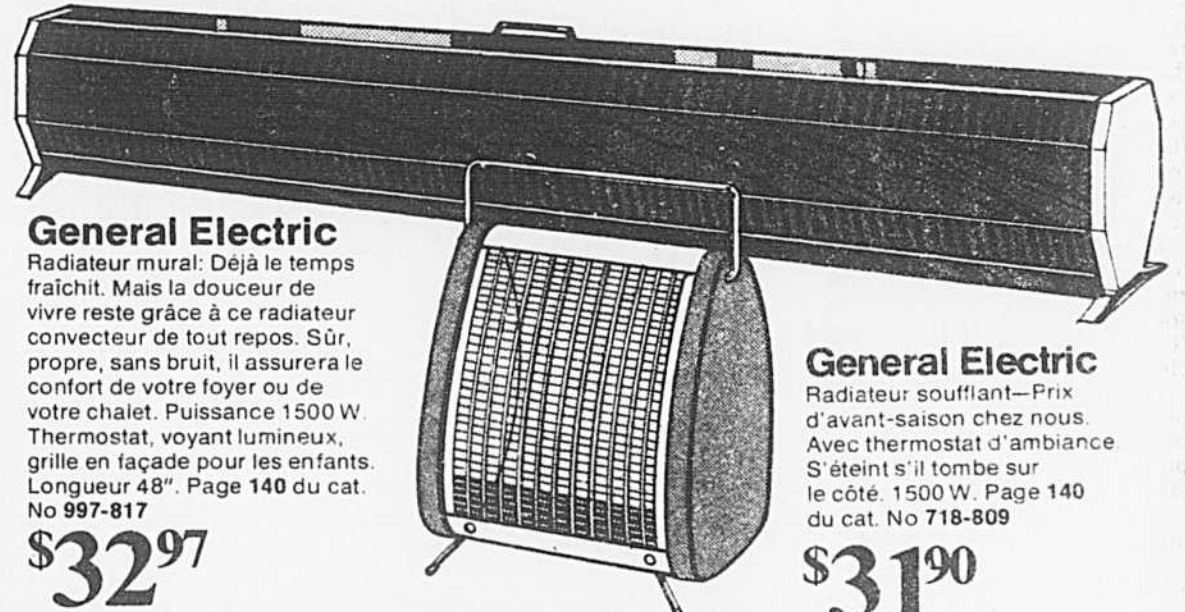
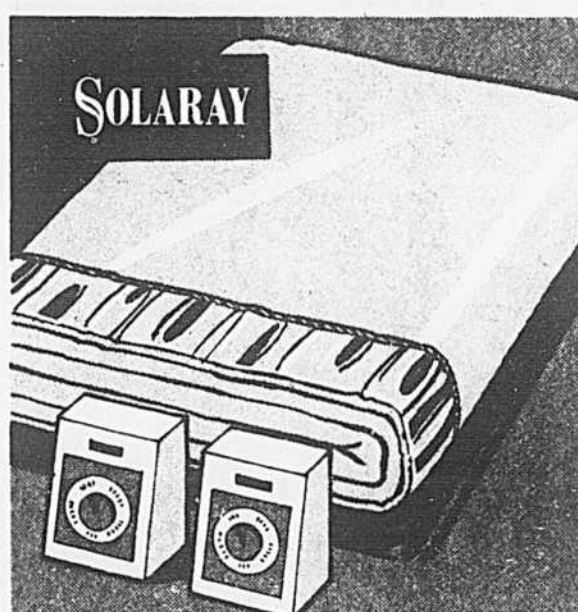
**\$29<sup>97</sup>**

Modèle 2 places, deux commutateurs Tons chocolat, jaune et bleu

**\$34<sup>97</sup>**

Très grand lit, deux commutateurs Tons chocolat, jaune et bleu

**\$42<sup>97</sup>**



### General Electric

Radiateur mural. Déjà le temps fraîchit. Mais la douceur de vivre reste grâce à ce radiateur convecteur de tout repos. Sur, propre, sans bruit, il assurera le confort de votre foyer ou de votre chalet. Puissance 1500 W. Thermostat, voyant lumineux, grille en façade pour les enfants. Longueur 48". Page 140 du cat. No 997-817

**\$32<sup>97</sup>**

### General Electric

Radiateur soufflant—Prix d'avant-saison chez nous. Avec thermostat d'ambiance. S'éteint s'il tombe sur le côté. 1500 W. Page 140 du cat. No 718-809

**\$31<sup>90</sup>**

LES PRIX DE L'AVANT-SAISON SONT VALIDES JUSQU'AU 29 SEPT.

# Distribution aux Consommateurs®

**MONTRÉAL**  
• 6700 Côte des Neiges  
• 2565, rue Masson  
• 1646, rue St. Catherine O.  
• 6580, rue St. Hubert  
• 1439, rue Bleury  
• 7275, rue Sherbrooke est  
• Place Versailles  
• 1466, rue Sauve Ouest  
• Decarie Square  
• Côte St. Luc

**DORVAL**  
• 2315, boul. Hymus  
à Sources  
**LACHINE**  
• 2700, Victoria & 28th Ave.  
**LAFLECHE**  
• 3535, boul. Taschereau  
**LA SALLE**  
• 8371, Boulevard Newman  
à Shevchenko

**LAVAL**  
• 3370, Boulevard St. Martin  
• 1730, boul. des Laurentides  
Place des Aubaines  
**LONGUEUIL**  
• 2930, chemin Chambly  
en face de la Place des Ormeaux  
**POINTE-AUX TREMBLES**  
• 1480, boul. St. Jean Baptiste

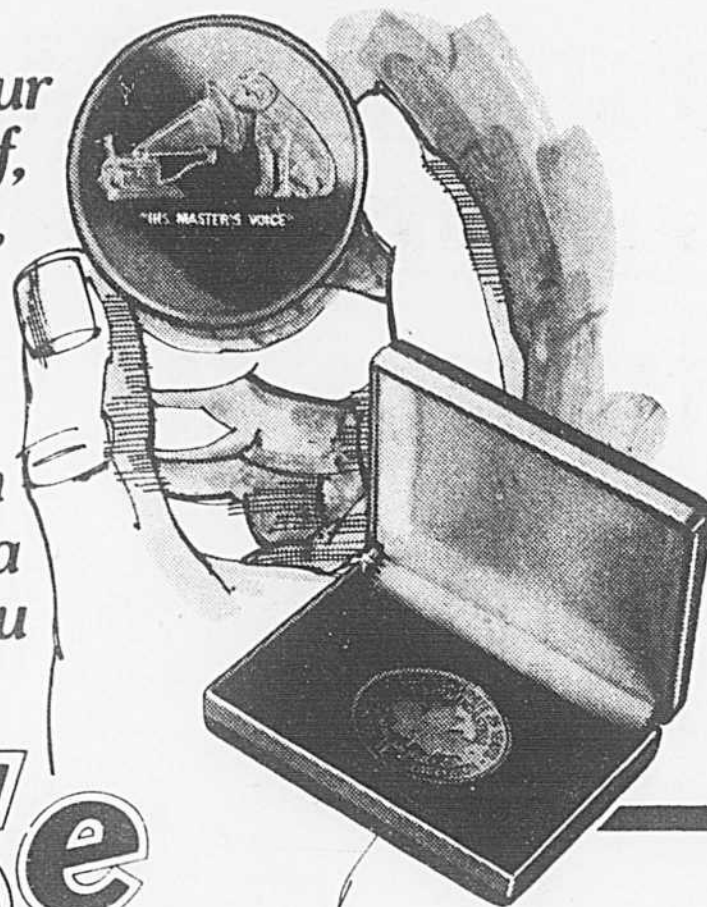
**ST. LAURENT**  
• 1120, boul. Laurentian  
**ST. LEONARD**  
• 4655, Jean Talon est  
• 9235, boul. L'Acordaire  
**VERDUN**  
• 4470, rue Wellington

**CHATEAUGUAY**  
• 15, boul. St. Jean Baptiste  
**KIRKLAND**  
• 3066, rue St. Charles  
**ROSEMERE**  
• 285, boul. La Belle  
à Northcote

**VALLEYFIELD**  
• 606, boul. Monseigneur  
Langlois  
**ST. JEROME**  
• 900 Boul. Grignon  
Carrefour du Nord

**Le livre d'or des bonnes affaires.**

Ce médaillon de valeur  
en argent massif,  
d'une collection hors série,  
vous est offert par RCA  
à l'occasion de  
la 25<sup>e</sup> année  
de la télévision  
au Canada durant la  
commémoration du



# 25<sup>e</sup> anniversaire

lorsque vous achetez un des télécouleurs RCA offerts à prix d'aubaine pour ce 25<sup>e</sup> anniversaire.

Toutes les caractéristiques  
désirées que vous ne vous  
attendiez pas de trouver  
dans un modèle table.

- Autorégulation des couleurs qui demeurent vives... même si la clarté de la pièce change
- Qualité constante d'image de canal en canal grâce au nouveau châssis ColorTrak... et ceci automatiquement
- Les phosphores filtrés réduisent les effets de la lumière réfléchie sur le tube-image
- Accord précis automatique (AFT)
- Attrayant coffret fini noyer veiné



COLORTRAK 20 po  
DE RCA  
**\$599<sup>99</sup>**  
ou moins  
MODÈLE FX 475



COLORTRAK 26 po  
DE RCA  
**\$849<sup>99</sup>**  
ou moins  
MODÈLE CB 708

Magnifique télécouleur  
meuble d'un style  
exceptionnel

- Châssis ColorTrak 100% transistorisé
- Nouveau tube-image Super AccuFilter RCA à matrice noire
- Syntonisation électronique "Signalock"
- Fini pacanier de Valence antique
- Roulettes dissimulées qui facilitent le déplacement

# RCA

OFFERT MAINTENANT CHEZ CES MARCHANDS RCA PARTICIPANTS

## DÉPOSITAIRES R.C.A.

### TELIER ÉLECTRONIQUES BROSSEAU

3256 GRANDE-ALLÉE  
878-3430  
31, EVANGELINE, 378-0130

### ALLIES FURNITURE

4409 WELLINGTON  
VERDUN  
769-3801

### ALWIN'S REFRIGERATION & APPLIANCE CO. LTD.

6177 Sherbrooke O.,  
489-8444  
1926 Ste-Catherine O.,  
937-3547

### AMEUBLEMENT J. G. BIGRAS

5150 Boul. Sauvé  
LAVAL OUEST,  
627-2611

### BEAULNE TV

5729, BOUL. PIERREFONDS  
MONTRÉAL  
728-3231

### AMEUBLEMENT BALDWIN LTÉE,

5729, BOUL. PIERREFOND,  
PIERREFOND,  
626-3953

### CEZAR & SONS TV INC.

7640 boul. Newman,  
LASALLE  
363-7111

EDWARDS ELECTRONIC LTD.  
5356 OUEST,  
SHERBROOKE  
186-4540, 486-4270  
MONTRÉAL

RÉAL GIGUÈRE TV ENR.  
828, MARIE-ANNE  
MONTRÉAL  
523-2348

MEUBLES R. & P.  
PIO, ET OMC.  
1000, BOUL. DES SEIGNEURS,  
TERREBONNE,  
471-4119

JACQUES-CARTIER TV  
1218, chemin CHAMBLY  
LONGUEUIL  
679-7890

GÉRARD LAFRANCE Inc.  
3441 EST, JEAN-TALON  
MONTRÉAL  
722-6021 722-1933

PLAZA TV INC.  
Centre d'Achats CHATEAUGUAY  
100 BOUL. D'ANJOU  
CHATEAUGUAY  
691-2889

SIMPSONS  
CENTRE-VILLE, FAIRVIEW  
POINTE-CLAIRE, ANJOU  
LAVAL

HOUSECRAFT INC.  
3033, RUE MASSON  
MONTRÉAL  
721-4991

AMEUBLEMENT  
G. LEROUX LTÉE  
4225, DE LA ROCHE  
MONTRÉAL  
521-2192

RAUER  
TÉLÉVISION INC.  
9545, ouest boul. GOUIN  
PIERREFONDS  
684-2128

ST-DENIS TV  
CLINIC ENRG.  
172A, YAMASKA  
St-Denis-sur-Richelieu  
1-787-2969

IBÉRIA FURNITURE  
4078, boul. ST-LAURENT  
MONTRÉAL  
845-5777

LEFEBVRE & ROBERT  
7635, rue CENTRALE,  
VILLE LASALLE  
MONTRÉAL  
363-3887

LÉON ROBILLARD LTÉE,  
208, de CASTELNAU,  
MONTRÉAL  
271-4611

TRÉPANIER RADIO  
T.V. SERVICE  
258 est, rue Principale  
FARNHAM  
293-4034

claudio gendron électronique  
ENR.,  
173, VICTORIA,  
VALLEYFIELD,  
371-1208

MAGIC TOUCH  
TV & RADIO  
5135, Ch. REINE-MARIE  
MONTRÉAL  
737-8377

LE ROI DES BAS PRIX  
48, BOUL. DES LAURENTIDES  
PONT-VIAU, LAVAL  
TEL. 384-0590  
1400 BOUL. MONTARVILLE  
BOUCHERVILLE  
TEL. 655-3630

J. R. VINET  
520, GEORGE-V  
MONTRÉAL  
351-9110

GEORGE ALLEN TV  
207, COTE-VERTU  
SAINT-LAURENT  
331-5391

MAISON OSTIGUY  
1617, BOULEVARD PÉRIGNY  
CHAMBLY  
658-0561

MEUBLES SANTINI  
INC. (Les)  
6421 ST-LAURENT  
MONTRÉAL  
270-4141

FURNITURE  
WHOLESALE LTD.  
6820 ST-URBAIN  
MONTRÉAL  
274-8255

## DÉPOSITAIRES R.C.A.

### CADIEUX TV LTÉE

127, RUE ST-LOUIS  
VILLE LEMOYNE,  
671-3117

### AMEUBLEMENT R. CARON,

3420, MONSELET,  
MONTRÉAL,  
321-2711

### CORRIVAUX INC.

3415 NOTRE-DAME OUEST  
MONTRÉAL  
937-4651

### CITY WIDE ÉLECTRONIQUE ENR.

6012 rue ST-HUBERT  
273-7591

### CENTRE D'ÉCONOMIE DU NORD

1448 EST, RUE FLEURY  
MONTRÉAL  
389-4200

### DOMON LIMITÉE

1360 NOTRE-DAME  
LACHINE  
637-5835

### A. DENIS & FILS LTÉE

1915, ch. STE-ANGÉLIQUE  
ST-LAZARE, VAUDREUIL  
455-9393

GOBEILLE &  
BROUILLETTE INC.  
1191, rue des CASCADES  
ST-HYACINTHE  
774-6424

AMEUBLEMENT  
A. PAQUETTE  
4015 Chemin Chambly,  
ST-HUBERT,  
678-3408

AMEUBLEMENT  
A. SEXTON  
15833 GOUIN OUEST  
STE-GENEVIÈVE  
626-5388

## 8,000 étudiants sans autobus à St-Hubert

par Denis LAVOIE

Des classes et des écoles aux trois quarts vides et des centaines de parents qui ont dû conduire leurs enfants à l'école, tel est le bilan de la première journée de grève des 65 chauffeurs d'autobus d'écoliers à l'emploi des Autobus Saint-Hubert Inc.

Quelque 8,000 étudiants de la Rive sud, en majorité des résidents de Saint-Hubert, sont affectés par ce débrayage survenu mercredi, à 6 h, et qui a grandement perturbé les activités à la polyvalente André-Laurendeau, dans les écoles élémentaires Sainte-Madeleine, Saint-Jean-Eudes et les trois écoles anglaises de la Commission scolaire de Taillon. C'est en effet dans ces écoles qu'on a noté le plus fort taux d'absentéisme.

Toutes les écoles élémentaires de la Commission scolaire de Taillon (ville de Saint-Hubert et ville de Lemoyne) sont affectées par cette grève, de même que les trois polyvalentes de Saint-Hubert: André-Laurendeau, Mgr-Parent et McDonald-Cartier, ainsi que quelques écoles privées.

À la polyvalente André-Laurendeau, la quasi-totalité des quelque 1,500 étudiants qui sont véhiculés par les Autobus Saint-Hubert ne se sont pas présentés en classe mercredi matin. Il n'y avait donc que 10 étudiants sur 30 dans certaines classes.

Ce ne sont que les étudiants de Saint-Hubert qui sont affectés à cet endroit, car les jeunes de Saint-Bruno, Saint-Basile, Carignan et Chamblay qui fréquentent la polyvalente André-Laurendeau sont véhiculés par un autre transporteur écoliers qui ne fait pas face à une grève.

Bien que 900 étudiants de la polyvalente Mgr-Parent soient affectés par cette grève, il n'y aurait eu que quelque 200 absences hier matin.

Les écoles Sainte-Madeleine de Lemoyne et Saint-Jean-Eudes du secteur Lafleche, à Saint-Hubert, sont cependant les plus durement affectées par ce débrayage, car plus de la moitié des élèves ne se sont pas présentés mercredi matin. Contrairement aux autres élèves de la Commission scolaire Taillon qui résident souvent à moins d'un mille et demi de leur école, ceux de Sainte-Madeleine et Saint-Jean-Eudes proviennent de secteurs éloignés, ce qui accentue le problème de transport.

Il en va de même pour les écoles anglaises de cette commission scolaire, car les enfants proviennent des quatre coins de la ville de Saint-Hubert.

### Excursions panoramiques d'automne

Tournée No 20  
Lac des Deux-Montagnes  
Dimanche

Sept. 18-25 — Oct. 2-9-16  
Départ: 10:00 A.M.  
Durée: 8 heures  
Adultes: \$9.00; Enfants: \$3.95

Tournée No 21  
Les Cantons de l'Est  
Dimanche

Sept. 18-25 — Oct. 2-9-16  
Départ: 10:00 A.M.  
Durée: 8 heures  
Adultes: \$9.00; Enfants: \$5.25

Tournée No 22  
Les Laurentides  
Samedi

Sept. 17-24 — Oct. 1-8-15  
Départ: 10:00 A.M.  
Durée: 8 heures  
Adultes: \$14.95; Enfants: \$8.85

Tournée No 23  
Les Montagnes Vertes  
du Vermont  
Dimanche

Sept. 25 — Oct. 2-9-16  
Départ: 8:30 A.M.  
Durée: 10 heures  
Adultes: \$14.95; Enfants: \$8.85

Dinners non compris dans le prix des excursions.  
Tous les départs se font du Terminal d'Autobus Voyageur — 505 de Maisonneuve Est (métro Berri-de-Montigny).

The  
GRAY LINE

DE MONTRÉAL  
1241, rue Peel  
Réservations:  
842-2281  
Réservations  
disponibles au  
866-4641

## MIAMI BEACH

1 OU 2 SEMAINES — A COMPTER DE \$259. PAR PERSONNE

- Départ par jet Nordair le samedi, de jour
- Transferts à Miami
- Chambres luxueuses au Hawaiian Isle
- 7 déjeuners continentiels
- 7 dîners complets
- Cocktail à l'arrivée
- Bouteille de champagne et biscuits secs
- Chaises et sac de plage
- Tennis gratuit au Motel

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 1977  
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGESfairway  
tours canada limitedWandlyn  
qui?

Dans les Maritimes, presque tout le monde nous connaît. On sait que nous sommes une compagnie canadienne, fondée il y a 21 ans avec à peine 20 chambres. Récemment, nous avons ouvert notre dernier hôtel de luxe: le Wandlyn Birchwood Inn à Winnipeg.

Quand vous nous connaissez, vous comprendrez pourquoi nous avons pu évoluer. Premièrement, nous sommes très fiers de notre traditionnelle hospitalité des Maritimes: un accueil chaleureux bien rare de nos jours. De plus, nous sommes réputés pour notre propreté, notre courtoisie et nos tarifs raisonnables. Et ça aussi, c'est rare. Alors, s'il y a un hôtel Wandlyn où vous allez, venez loger chez nous: vous y serez agréablement surpris.

Appelez le Wandlyn le plus près de votre agent de voyages. Il prendra tous les arrangements pour vous et s'assurera de votre réservation où que nous soyons.

Charlottetown, Amherst, Bridgewater, Halifax, Kentville, Port Hawkesbury, Sydney, Edmundston, Campbellton, Fredericton, Moncton, Newcastle, Saint John, St. Stephen, Windsor, Winnipeg.



Une agréable et surprenante différence

## Réductions de personnel à l'hôpital Montreal General

## Les employés de soutien iront jusqu'au débrayage s'il le faut

par Michel HOTTE

Les 1,100 travailleurs syndiqués des services de soutien de l'hôpital Montreal General ont décidé hier d'intensifier leur lutte, jusqu'au débrayage s'il le faut, pour mettre un frein à la réduction de leurs effectifs par la direction de l'institution.

Réunis hier en séance d'études sur les lieux de travail quelque 300 d'entre eux ont réaffirmé leur volonté de contrer les coupures de personnel par attrition (non-remplacement des personnes qui quittent leur emploi), et d'obtenir la réouverture de trois unités de services (urologie, médecine et chirurgie).

Les syndiqués, membres du Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal, invoquent que la

réduction des effectifs augmente la charge de travail et amène du même coup une dégradation des soins aux patients.

Dès lundi, 26 septembre, l'exécutif syndical a l'intention d'intensifier les mesures de pression si les trois unités en question, qui représentent une centaine de lits, ne sont pas ouvertes comme il se devrait normalement avec la fin de la période de vacances.

Déjà les syndiqués ont tenu quatre séances d'étude sur les lieux de travail, dont une se doublait de l'occupation des locaux de la direction, et ont donné mandat à leur exécutif de déclencher des débrayages à fréquence comme à durée limitées. Ils ont d'autre part incité leur exécutif à coordonner leurs actions, dans la

mesure du possible, avec les syndicats hospitaliers rattachés à la CSN, dont ils se sont détachés il y a deux ans.

Les travailleurs des services de soutien avaient observé une trêve officielle au cours des dernières semaines après avoir obtenu du ministre des Affaires sociales que la direction de l'hôpital retire les 34 avis de mise à pied déjà émis (sur 67 annoncés), et d'autre part, que des experts du MAS fassent enquête sur place. Ils ont donc résolu de patienter jusqu'à lundi dans l'espoir d'une réponse favorable, mais guère plus. Car déjà une trentaine de postes seraient abolis (on en prévoit une centaine) par suite de mouvements de personnel.

## DECISION

Ottawa, 15 septembre 1977

## MODIFICATION A LA DÉCISION 77-478

MONTRÉAL, TROIS-RIVIÈRES, SHERBROOKE, RIMOUSKI, HULL, CHICOUTIMI, SEPT-ÎLES, PORT-CARTIER, QUÉBEC (QUÉBEC) — 770439800

CKAC Ltée

Le Conseil, par la présente, modifie la décision ci-haut mentionnée en enlevant la station CJBR Rimouski de la liste des stations faisant partie du réseau Télémedia.

Lise Ouimet  
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

IMPORTANTE  
LIQUIDATION DE TAPIS  
DE MARQUES CONNUES

NOUS AVONS ACHETÉ AUPRES DU LIQUIDATEUR ET REÇU LE STOCK COMPLET D'UNE COMPAGNIE DE TAPIS — CE STOCK COMPREND DES TAPIS CROSSLEY KASTAN, HARDING, KRAUSS, PEERLESS, BURLINGTON, CORONET ET AUTRES MARQUES. NOUS AVONS ACHETÉ CE STOCK EN VUE DE SA LIQUIDATION DIRECTE AUPRES DE NOTRE CLIENTÈLE.

NOTE: ÉTANT DONNÉ LA VASTE GAMME DE MODÈLES ET DE TEINTES, NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE D'ÉTABLIR UNE LISTE COMPLÈTE DES MARCHANDISES OFFERTES. CÉPENDANT, TOUTS LES ARTICLES SONT CONSIDÉRABLEMENT RÉDUITS ET SERONT VENDUS SUR LA BASE «PREMIERS ARRIVÉS — PREMIERS SERVIS».

ECONOMISEZ JUSQU'À 50% SUR CES ARTICLES ET BIEN D'AUTRES À NOS TROIS ENTREPÔTS.



## Téléprêt

Lorsque vous recherchez un prêt, ne prenez pas la première compagnie de financement venue parce qu'elle est à côté. Prenez votre téléphone, passez quelques appels et obtenez des réponses à quelques questions qui pourraient bien changer complètement ce que vous devrez payer.

Que vous vouliez grouper vos factures, partir en vacances ou rénover votre maison, la succursale du Crédit Commercial\* est tout près de votre téléphone.

Appelez-nous et demandez les conditions de remboursement, notre rapidité d'exécution et bien sûr, les taux d'intérêts. Nous sommes confiants que la qualité et la rapidité de nos services vous conviendront.

\*Service Financier offert par le Plan du Crédit Commercial Limitée.

**Nous sommes en mesure de vous aider**

**LA CORPORATION DE CRÉDIT COMMERCIAL LIMITEE**

un service financier de  
CONTROL DATA CORPORATION

Laval  
1960 ouest, blvd. St Martin  
Tél. 687-3980

Longueuil  
1412 rte. Chambly  
Tél. 651-1200

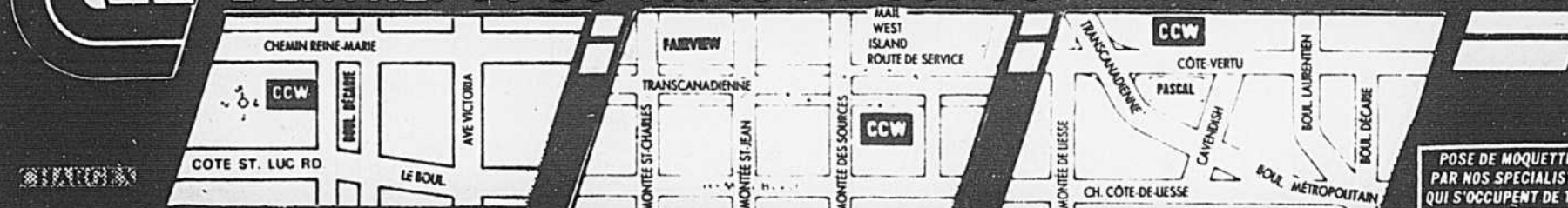
Montréal  
3126 rue Masson  
Tél. 725-9877

Montréal  
7100 rue St Hubert  
Tél. 274-8374

|                                                                                                                                    |                                                                                                                                            |                                                                                                                                 |                                                                                                                               |                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>NYLON PELUCHEUX SUPER ÉPAIS</b><br>8 des teintes les plus récentes.<br>Economisez \$3.50 v. car.<br><b>Solde \$9.49</b> v. car. | <b>SURIMPRESSIION 3 TONS TISSAGE COMMERCIAL</b><br>7 couleurs, 100% nylon.<br>Economisez \$3 v. car.<br><b>Solde \$4.99</b> v. car.        | <b>VELOURS SAXONY SUPER ÉPAIS</b><br>6 couleurs. Quantité limitée.<br>Economisez \$9.50 v. car.<br><b>Solde \$13.50</b> v. car. | <b>NYLON PELUCHEUX QUALITÉ INTERMÉDIAIRE</b><br>Choix de 5 couleurs.<br>Economisez \$2 v. car.<br><b>Solde \$5.99</b> v. car. | <b>TWEED POLYPROPYLENE COMMERCIAL</b><br>Rien que 5 couleurs.<br>Economisez \$2.50 v. car.<br><b>Solde \$5.49</b> v. car.           |
| <b>TWEED TEINT TEXTURE</b><br>7 couleurs au choix à compter de<br>Economisez \$3 v. car.<br><b>\$6.99</b> v. car.                  | <b>TAPIS COMMERCIAL TRES DENSE</b><br>Rien que 6 couleurs.<br>Economisez \$3.50 v. car.<br><b>Solde \$7.50</b> v. car.                     | <b>SEMI RELIEF 10 DENIER</b><br>Choix de 8 couleurs<br><b>Solde \$6.49</b> v. car.                                              | <b>SAXONY DACRON® SEMI-VELOURS</b><br>Choix de 12 couleurs.<br>Economisez \$5.50 v. car.<br><b>Solde \$10.49</b> v. car.      |                                                                                                                                     |
| <b>TAPIS CISELÉ 2 TONS</b><br>Solde de 5 couleurs<br>Economisez \$2.50 v. car.<br><b>Solde \$5.49</b> v. car.                      | <b>QUALITÉ SUPÉRIEURE MOTIF POUR CUISINE</b><br>6 combinaisons de couleurs.<br>Economisez \$2.50 v. car.<br><b>Solde \$6.49</b> v. car.    | <b>SUPER ÉPAIS TAPIS A MOTIF EN RELIEF</b><br>8 couleurs seulement.<br>Economisez \$8 v. car.<br><b>Solde \$15.99</b> v. car.   | <b>SAXONY NYLON SEMI-VELOURS</b><br>14 couleurs au choix.<br>Economisez \$4 v. car.<br><b>Solde \$9.99</b> v. car.            | <b>NYLON MOTIFS SCULPTÉS TRES RESISTANT</b><br>8 combinaisons de couleurs.<br>Economisez \$2 v. car.<br><b>Solde \$7.99</b> v. car. |
| <b>NUANCES MARRÉES ULTRA RESISTANT</b><br>5 combinaisons de couleurs.<br>Economisez \$2.50 v. car.<br><b>Solde \$6.49</b> v. car.  | <b>TAPIS A RAYURES DE QUALITÉ MULTI TONS</b><br>Diverses combinaisons de teintes.<br>Economisez \$3 v. car.<br><b>Solde \$3.99</b> v. car. | <b>VELOURS PELUCHEUX QUALITÉ SUPÉRIEURE</b><br>14 couleurs en vogue.<br>Economisez \$5 v. car.<br><b>Solde \$11.99</b> v. car.  | <b>NYLON IMPRIME ART MODERNE</b><br>Choix de 6 couleurs.<br>Economisez \$2 v. car.<br><b>Solde \$5.99</b> v. car.             | <b>SAXONY TON SUBTIL</b><br>11 teintes.<br>Economisez \$5.<br><b>Solde \$10.99</b> v. car.                                          |
| <b>6 DERNIERS SAXONY VELOURS</b><br>15 belles colorations.<br>Economisez \$7 v. car. <b>Solde \$17.99</b> v. car.                  |                                                                                                                                            | <b>BOUCLE 100% NYLON SEL ET POIVRE</b><br>9 couleurs pointilles<br>Economisez \$2.50 v. car.<br><b>Solde \$5.49</b> v. car.     | <b>NYLON TEINT SUPER MOTIFS ARABESQUES</b><br>10 couleurs au choix.<br>Economisez \$4 v. car.<br><b>Solde \$10.99</b> v. car. | <b>TEXTURE BERBERE TRES RESISTANTE</b><br>3 tons de sable.<br>Economisez \$5 v. car.<br><b>Solde \$14.99</b> v. car.                |



## L'ENTREPÔT DU TAPIS AU CONSOMMATEUR CCW LTÉE



4670, boul. DÉCARIE, Montréal  
sur le côté ouest.

\* 2<sup>e</sup> coins sud de Queen Mary

**482-4311**

2160, route TRANSCANADIENNE  
sortie 35 (Montée-des-Sources) de l'est à l'ouest sur le côté sud de la voie de service

**683-4242**

3475, ch. CÔTE-VERTU, St-Laurent  
Directement opposé à l'entrepôt Pascal

**332-2701**

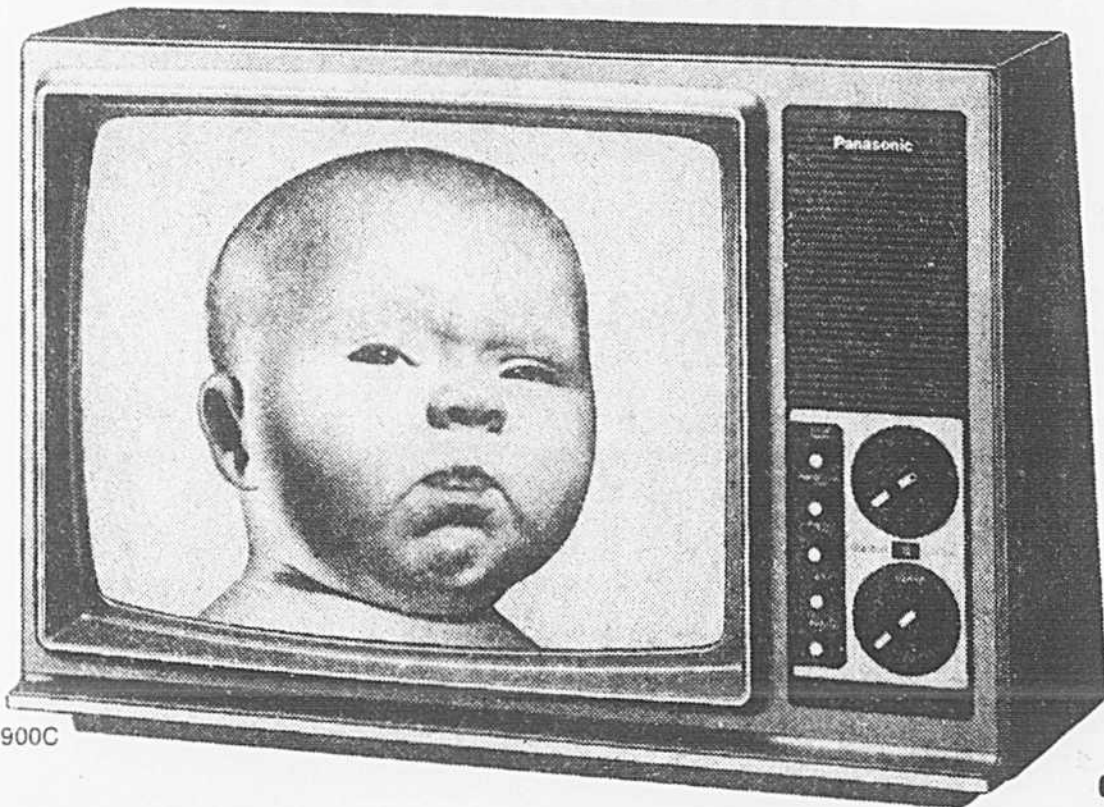
POSE DE MOQUETTES PAR NOS SPECIALISTES QUI S'OCCUPENT DE TOUT

Passez à l'Entrepôt de Tapis au Consommateur CCW Ltée pour les plus vastes entrepôts de tapis au Canada. Cela signifie que vous y trouverez la plus vaste gamme de tapis à meilleur prix, en service complet, pour des spécialistes et Rabais. Passez nous voir pour trouver absolument ce que vous recherchez. Tous nos tapis sont de marques connues et entièrement garantis.

# C'est frappant!

Télé-couleur "Quintrix" de 20" à prix exceptionnel

C'est Panasonic!



CT-900C

3 ans de garantie sur nos téléviseurs

\$539<sup>95</sup> ou moins

C'est tout ce qu'il vous en coûtera pour mettre de la couleur dans vos heures de loisir avec une télé-couleur "Quintrix" de 20" Panasonic. De conception attrayante, ce modèle inclut la désormais célèbre lampe-écran "Quintrix" en ligne avec lentille supplémentaire pour parfaire le détail de l'image. Châssis 100% transistorisé. Auto-régulation "Q-Lock II" pour la couleur et les nuances. Auto-synchronisateur fin "Panalock" pour capter le meilleur signal possible. Dispositif "Quick-On" permettant d'obtenir son et image en quelques secondes. Antennes VHF/UHF amovible. 3 ans de garantie.

Ne tardez pas, prévaluez-vous de cette offre extraordinaire à prix exceptionnellement bas.

**Panasonic**  
à l'avant-garde du temps

|                                                                                                           |                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                |                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DISTRICT<br/>NORD</b>                                                                                  | <br>J.A. ST-AMOUR LTEE<br>6575 rue St-Denis<br>Montréal<br>274-8341<br><b>Panasonic</b> | METROPOLITAIN ELECTRONIQUE LTEE<br>3700 rue Prieur,<br>Montréal-Nord<br>324-4910 <b>Panasonic</b><br>DISTRIBUTEUR EN GROS                                                 | PERRON & GAGNÉ TV INC.<br>3749, boul. Lévesque<br>Chomedey,<br>681-6466<br><b>Panasonic</b>                                                    | CENTRE D'ECONOMIE DU NORD<br>1448 est, Fleury<br>389-4772<br><b>Panasonic</b>      |
| AMEUBLEMENT PHIL JOLY<br>121 est. Blainville<br>Ste-Thérèse-de-Blainville<br>435-6566<br><b>Panasonic</b> | <b>DISTRICT<br/>SUD</b>                                                                                                                                                    | Jacques Petitfils<br>Service<br>175, rue Messier<br>Saint-Hilaire<br><b>Panasonic</b> 467-3151                                                                            | <i>Lessard</i> inc. la maison de la<br>TELEVISION<br>vente • service • location<br>2219 Chemin Chambly, Longueuil<br><b>Panasonic</b> 677-8984 | PLAZA T.V. INC.<br>100, boul. d'Anjou<br>Châteauguay, 691-2889<br><b>Panasonic</b> |
| <b>DISTRICT<br/>EST</b>                                                                                   | HERVÉ OUELLETTE LIMITÉE<br>3475 est, rue Ontario<br>526-5921<br>2475 Leclair 255-4070<br><b>Panasonic</b>                                                                  | MOS CLIENTS SONT LES VOS<br><br>4589 Ste-Catherine, est<br>Montréal<br>255-7787 - 7788 | LUCIEN FREDETTE MEUBLES<br>2040, Bossuet<br>256-0520<br><b>Panasonic</b>                                                                       | <b>DISTRICT<br/>OUEST</b>                                                          |
|                                                                                                           | ROXY STEREO CENTRE<br>331 boul. Ste-Rose, Laval-Ouest<br>627-3995<br><b>Panasonic</b>                                                                                      | Cezar & Sons<br>7640 boul. Newman<br>LaSalle<br>363-7111<br><b>Panasonic</b>                                                                                              | MAGIC TOUCH TV LTEE<br>5135 Queen Mary Road<br>Montréal<br>737-8377<br><b>Panasonic</b>                                                        |                                                                                    |

## Boucherville Après 158 jours de grève, les cols bleus rentrent au travail

En grève depuis 158 jours, les 75 travailleurs manuels de la ville de Boucherville ont mis fin à leur débrayage hier matin, à la suite d'une entente avec la municipalité sur le protocole de retour au travail.

Il y avait déjà plusieurs semaines que les parties s'étaient entendues sur le contrat. Les discussions s'achoppaient cependant sur le protocole de retour au travail, la ville réclamant le congédiement de deux employés, et la suspension de quatre autres, pour des périodes allant de un à deux mois.

Le protocole, qui a fait l'objet de l'entente

de mardi, prévoit le congédiement d'un seul syndiqué, M. André Meunier, qui avait été suspendu indéfiniment le 13 avril, soit deux jours avant le déclenchement de la grève. M. Meunier était l'un des deux grévistes arrêtés par la police à la suite des coups de feu tirés sur la résidence du maire Yvon Julien, cet été.

Selon le nouveau protocole de retour au travail, cinq autres travailleurs syndiqués, dont le président du syndicat, M. André Girardeau, seront également suspendus de leurs fonctions pour des périodes variant

entre deux semaines et six mois. L'entente prévoit qu'il n'y aura pas de nouvelles mesures disciplinaires ni de nouvelles poursuites devant les tribunaux. Les cols bleus auront droit à leur période de vacances normales pour l'an prochain, comme s'ils avaient travaillé toute l'année.

C'est par un vote de 32 voix à 12 que les membres ont accepté cette entente. Ils sont rentrés au travail, hier matin, et se sont attaqués immédiatement à la réparation des nombreuses fuites d'eau et des nombreux trous qui affectaient la vie des résidents depuis plusieurs mois.

## L'Institut Anbar nie les accusations d'éducateurs du Domaine Carillon et du père d'un jeune déficient mental

La direction des établissements Anbar pour déficients mentaux se dit indignée des «accusations outrancières et mensongères» portées mardi par des éducateurs syndiqués du Domaine Carillon et par le père d'un patient.

L'Institut Anbar affirme que le traitement et les programmes pour les adolescents sont recon-

nus par les spécialistes et les parents. Selon lui, les ressources matérielles des établissements sont adéquates de même que les soins physiques.

L'Institut souligne que les éducateurs se plaignent de ressources insuffisantes, mais semblent oublier leur «propre part majeure de responsabilité».

La direction des éta-

blissements Anbar affirme qu'il s'agit là de scandales imaginés par quelques éducateurs. Pour elle, ce sont là des prétextes servant à camoufler d'autres motivations non avouées. La direction a remis le dossier à ses conseillers juridiques, qui étudient la possibilité d'entamer des procédures contre «les auteurs de tels mensonges».

### GRANDE VENTE DE PEINTURES À L'HUILE

débutant le jeudi 22 septembre Il faut voir pour le croire  
PEINTURES À L'HUILE À DES PRIX INCROYABLEMENT BAS!

Immense choix de paysages, fleurs, natures mortes, marines, scènes rurales

| GRANDEUR | TOILE | CADRE  | TOILE ET CADRE |
|----------|-------|--------|----------------|
| 8 x 10   | \$5   | \$3.50 | \$8.50         |
| 12 x 16  | \$15  | \$5.50 | \$20.50        |
| 16 x 20  | \$18  | \$7    | \$25           |
| 12 x 24  | \$18  | \$7    | \$25           |
| 20 x 24  | \$20  | \$9    | \$29           |
| 24 x 36  | \$24  | \$15   | \$39           |
| 24 x 48  | \$29  | \$17   | \$46           |

Vous pouvez maintenant acheter une peinture à l'huile avec ou sans encadrement. Ces encadrements sont tous de bois sculpté et peuvent être vendus à ces bas prix parce que nous les fabriquons.

### Distributeur Elite

244 ouest, rue Laurier (coin Jeanne-Mance)

277-2443

Le jeudi 22 et le vendredi 23 de 9h a.m. à 9h p.m.  
Le samedi 24 de 9h a.m. à 6h p.m.  
Le dimanche 25 de midi à 9h p.m.

CHARGEX  
VISA

# beaux, bons, pas chers les Noliprix-Canada.

Avec les tarifs Noliprix d'Air Canada, vous voyagez à meilleur compte. Les tarifs Noliprix s'appliquent sur un certain nombre de sièges sur tous les vols réguliers de plus de 700 milles à travers le Canada et ce, toute l'année durant.

Le nombre de ces sièges est pré-déterminé suivant la moyenne prévue des sièges libres sur les vols réguliers, soit au moins 4 sièges sur chacun des vols réguliers et jusqu'à 150 sur certains vols transcontinentaux. Selon la saison, jusqu'à 24% du total des sièges sera vendu aux tarifs Noliprix-Canada.

Payez le prix d'un aller simple plus \$31 pour un voyage aller-retour en classe économique (taxe de transport aérien d'un maximum de \$8 en sus).

Vous devez réserver au moins 45 jours\* à l'avance pour des voyages effectués après le 1er octobre et acheter les billets au plus tard 7 jours après la réservation. Les séjours sont de 10 jours au minimum et 30 jours au maximum (date de départ exclue).

\*Sujet à l'approbation du gouvernement.

La saison des Fêtes étant particulièrement populaire, il serait préférable que vous fassiez vos réservations dès maintenant; plusieurs vols sont déjà complets.

## Rabais aux hôtels du CN, Hilton, Holiday Inns et chez Tilden!

Avec l'achat d'un siège Noliprix-Canada vous pouvez bénéficier de prix réduits à certains hôtels. Vous pourrez ainsi profiter de l'hospitalité d'un des hôtels Hilton Canada, Holiday Inns canadiens ou Hôtels CN pour aussi peu que \$27 à \$31 par nuit, pour 1 à 4 personnes selon les hôtels, minimum 3 nuits. Les taxes sont en sus. Vous devez réserver au moins 45 jours à l'avance. Cette offre est valide du 1er octobre 1977 au 30 avril 1978.

L'achat d'un siège Noliprix-Canada, vous permet également de louer une voiture sous-compacte de Tilden pour \$99 par semaine, millage illimité (taxes, essence et assurance en sus). Cette offre est valide du 1er octobre 1977 au 30 avril 1978.

Informez-vous des autres conditions auprès de votre agent de voyage ou Air Canada.

Réservez maintenant, le nombre de sièges est limité.

**AIR CANADA**  
Détenant d'un permis du Québec

On y va?  
On y va!



LES ENTREPRISES J.M.

**SAUCIER**

10090, boul. Saint-Laurent, Montréal, Québec

389-3541

389-7750

• KENWOOD • PIONEER • HARMAN KARDON • DUAL

• NORESCO • GRUNDIG • ULTIMATE • SANSUI • CONCORD •

• ADMIRAL • SONY • AKAI • JOHNZER • CRANWOOD •

• CERWIN-VEGA • TEAC • LLOYD'S • DETSON • WHITE CEC

*J.M. Saucier est heureux de présenter sa***VENTE SANS INTERET**12 moins pour payer avec chaque achat de \$100<sup>00</sup> et plus

La vente débute le 22 septembre à nos magasins de Montréal et Sorel seulement.

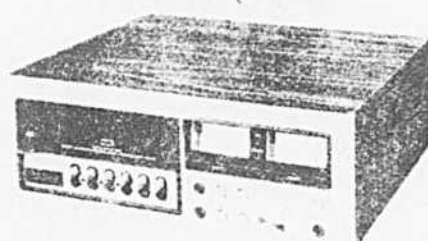


CHARGE X

VISA

**KENWOOD****RÉCEPTEUR KR 3600**

RÉCEPTEUR KR 3600  
22 WATTS RMS PAR CANAL  
A 8 OHM DE 20 A 20,000 HZ  
DISTORSION  
HARMONIQUE 0.8%

**TECHNICS**

ENREGISTREUR MINI-CASSETTE  
AVEC SYSTEME DOLBY  
POSSIBILITE DE PLACER LES BANDES  
CR02, FECR FLUCTUATION TOTALES 0.1%  
GAMME DE FREQUENCE 30 A 15000-HZ-3db  
RAPPORT SIGNAL / BRUIT 50DB  
MINUTAGE INCORPORE

**CHOISISSEZ PARMIS LES APPAREILS SUIVANTS**

UN RÉCEPTEUR  
UNE TABLE TOURNANTE  
2 HAUT-PARLEURS  
UN ENREGISTREUR  
UNE CARTOUCHE MAGNÉTIQUE AT-11  
AUDIO TECHNICA

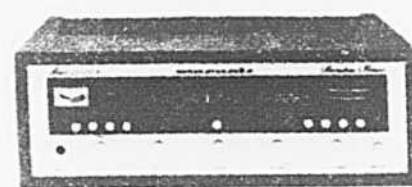
POUR SEULEMENT  
PRIX EXPO

**\$88800**

12 VERSEMENTS DE \$74.00

**NAD****RÉCEPTEUR NAD-140**

30 WATTS RMS PAR CANAL A 8 OHM 20 A 20KHZ  
DISTORSION HARMONIQUE 0.1%  
REPOSE EN FREQUENCE  
20 HZ 20, 000HZ + 0.5 DB

**MARANTZ****RÉCEPTEUR 2220**

20 WATTS RMS PAR CANAL 8 OHM 20  
A 20 HZ PAR CANAL  
DISTORSION HARMONIQUE 0.5%  
CONTROLE DES BASSES  
MEDIUM ET DES AIGUES SEPARES  
PROTECTION AUTOMATIQUE  
DES CIRCUITS ET DES ENCEINTES

**TECHNICS SL23**

TABLE TOURNANTE  
ENTRAÎNEMENT PAR COURROIE  
RETOUR AUTOMATIQUE SYSTEME  
STROBOSCOPIQUE, BOUTON  
ANTI-DERAPAGE  
LEVIER HYDRAULIQUE, PLEURAGE  
ET SCINTILLEMENT 0.05%  
RONNEMENT EN VALEUR  
PONDRE 65 DB

**PHILIPS GA-312**

TABLE TOURNANTE  
ENTRAÎNEMENT A COURROIE  
ARRET AUTOMATIQUE CONTROLE  
ELECTRONIQUEMENT  
ARRET ET DEPART CONTROLE  
PAR TOUCHE ELECTRONIQUE  
LEVIER HYDRAULIQUE  
PLEURAGE ET SCINTILLEMENT  
0.05%  
RONNEMENT DIN-B-82DB

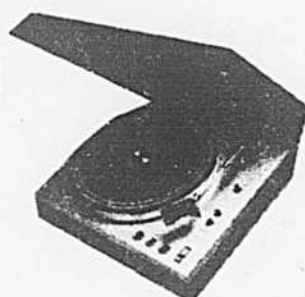
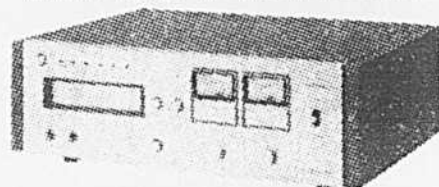
**KENWOOD KD-2055**

TABLE TOURNANTE  
ENTRAÎNEMENT PAR COURROIE  
BASE ANTI-RESONANCE  
POUR REDUIRE LA RESONANCE  
ET LE PLEURAGE  
CABINET "ARC" (BASE DE  
COMPRESSION) RETOUR  
AUTOMATIQUE  
PLEURAGE SCINTILLEMENT  
0.06  
RONNEMENT 65DB

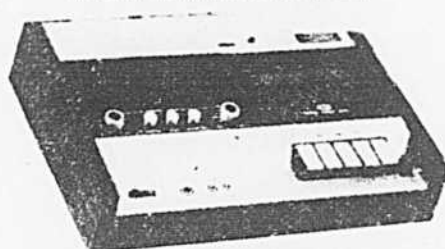
**WHITE C.E.C.**

Table tournante  
CEC

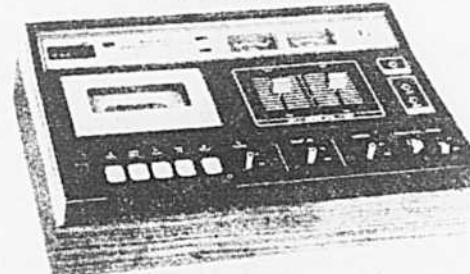
modèle BD-1000 manuelle  
avec moteur synchrone à  
4 poles, entraînement par  
courroie, cartouche  
incluse.

**RH-60 PIONEER**

ENREGISTREUR  
ET REPRODUCTEUR  
8 PISTES BOUTON  
AVANCE RAPIDE

**SUPERSCOPE**

MODELE CD-303  
PLATINE A CASSETTE STEREO

**SANKYO**

modèle STD-1410  
Platine à cassette stéréo

**PHILIPS****MAGNÉTOPHONE À BOBINES**

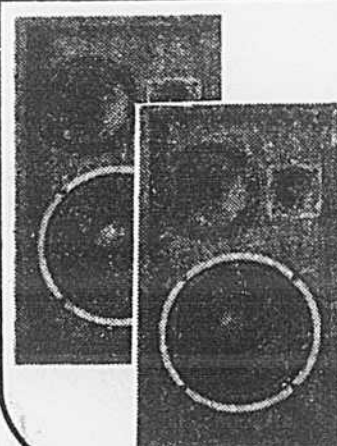
Modèle N-4504

N.B. UN SUPPLÉMENT DE  
\$250 SERA CHARGÉ  
POUR LE N-4504 PHILIPS

MODÈLE NON ILLUSTRÉ

**SOMA  
SE-1500**

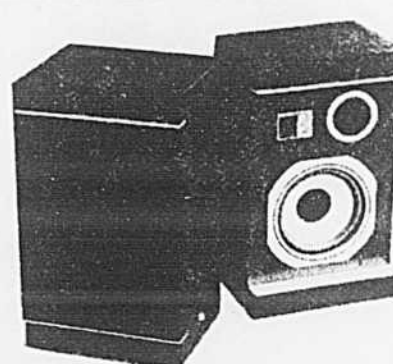
HAUT-PARLEUR  
À 3 VOIES  
40 WATTS  
RMS-

*Johnzer*

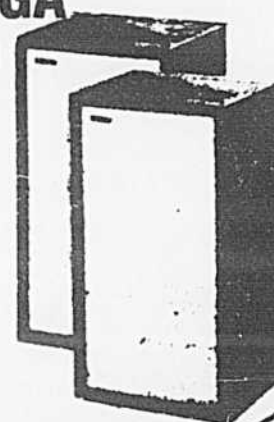
Haut-parleurs Johnzer  
modèle 3300 à 3  
voies avec un 12" un  
5" et un 3"

**PHILIPS SP 30/1**

HAUT-PARLEUR A 2 VOIES  
HP DES BASSE 8"  
HP DES AIGUES 1"  
PUISSANCE  
MAXIMUM 40 WATTS RMS  
REPOSE DE FREQUENCE  
40 A 20,000  
GRILLES ET  
EBENISTERIE DE QUALITE

**CERWINVEGA  
H-10**

HAUT-PARLEUR DE  
40 WATTS RMS  
WOOFER 10"  
TWEETER 2 1/2"

**MONTREAL**

10090, boul. Saint-Laurent  
389-7750 389-3541

CHARGE X

VISA

**SOREL**

17, rue Georges  
742-0441

# À tous les automobilistes qui ont connu le regret d'avoir choisi la mauvaise voiture

Il n'y a rien de pire. Pendant que la voiture est encore nouvelle, le doute s'installe dans votre esprit.

Est-elle assez spacieuse pour que votre famille s'y sente toujours à l'aise pendant une journée complète?

Combien d'hivers passera-t-elle sans rouiller?

La consommation d'essence et les coûts d'entretien? L'essence se vendra bientôt \$1 le gallon et les frais d'entretien augmentent sans cesse.

Et les détails de finition auxquels on ne pense pas tous les jours? Est-elle bien construite? Des essuie-glace qui

n'essuient rien, des poignées de porte qui restent coincées, une chaufferette qui perd le souffle, une batterie qui ne démarre pas... et que dire des bruits de ferraille?

Est-ce que j'ai choisi une voiture d'avant-garde ou déjà démodée?

Qu'est-ce que les autres voitures ont de mieux que la mienne?

Les ingénieurs et concepteurs de Nissan se sont posé toutes ces questions. Et les réponses prirent la forme de centaines de tests et d'améliorations.

Ces recherches ont engendré une nouvelle voiture, conçue avec le plus de minutie dans toute l'histoire de Nissan.

La nouvelle Datsun 510.

Dans sa catégorie et par son prix, la 510 est celle qui se rapproche le plus de la perfection.

C'est une voiture qui promet.

Faites-lui subir un essai sur route et vous verrez qu'elle tient parole.



*Isfhamer*

Nissan Automobile Company (Canada) Ltée



Les modèles comprennent des sedans à 2 et à 4 portières, des familiales et des sportbacks

## La nouvelle Datsun 510... une voiture qui promet et qui tient parole

Comparable à la Granada et à la Volare\* pour le rapport puissance-poids. Autres caractéristiques: moteur de 110 CV (SAE) à arbre à cames en tête, qui fait 36 mi/gal\*\* ville-grande route;\*\*\* nouvelle suspension à pont arrière flottant, qui accentue la souplesse et facilite la conduite, traitement anti-rouille le plus complet au Canada, entretien à intervalles moins fréquents, espace suffisant pour personnes de grandes tailles, maximum d'espace pour passagers et bagages, tableau de bord détaillé et intérieur de teintes assorties.

**DATSUN**

de Nissan

**c'est plein de bon sens**

280 Z-B 210-F-10-SPORTRUCK-200 SX-510

\*Selon les renseignements disponibles au moment de mettre sous presse.

\*\*Selon les tests approuvés de Transport Canada. Votre propre millage peut varier suivant vos habitudes de conduite, l'état de la voiture et l'équipement facultatif. \*\*\*Sedan à boîte manuelle à 4 rapports.

## La grève dans le secteur public, «un phénomène primitif et dépassé»

—la Fédération des employés municipaux et scolaire

par Pierre VENNAT

«Quand les citoyens détraquent eux-mêmes leurs écoles, leurs services publics, ils sont les premières victimes de leur action, sans compter les autres: les enfants, les malades, les vieillards, etc., qu'ils ne cessent de punir, quand ils réclament plus d'argent, ils se taxent et surtaxent virtuellement, car ils savent qu'ils doivent payer le coût de ce qu'ils espèrent tirer du gouvernement.»

Ce vibrant plaidoyer contre la grève dans le secteur public, «phénomène primitif et dépassé», est venu de la bouche du président de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec, laquelle regroupe quelque 120 syndicats comptant environ 10,000 membres et occupe le troisième rang au niveau de la représentativité des travailleurs à l'emploi des municipalités et du personnel non enseignant des commissions scolaires, derrière le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), qui compte 24,000 membres dans ces secteurs et la Fédération des employés de services publics (CSN), qui en regroupe 14,300.

Pour M. Yvon Boudreault, la victime des grèves dans le secteur public, «ce n'est ni le gouvernement, ni les syndicats, ce sont les travailleurs de toutes catégories, tous les citoyens qui ne peuvent plus compter sur la stabilité de l'école, des hôpitaux, des services publics qu'ils soutiennent de leur argent.»

M. Boudreault, qui s'adressait aux congressistes de son organisme, a ajouté qu'en fait, une grève dans les secteurs publics se fait contre les grévistes eux-mêmes qui «se font» la grève, qui paralysent les services qu'ils paient de leurs deniers pour en tirer profit.

«De nos jours, pour un oui ou un non, en raison de l'humeur du moment, on sabote les installations ou on coupe le courant.

«Peu importe que l'on paralyse l'industrie pour mettre les usagers dans l'embarras, ou interrompre une intervention majeure, c'est la loi de la jungle qui compte.

«Arrêtons de nous regarder le nombril et d'invoquer les raisons de la lenteur des négociations, des salaires insuffisants, etc. Le harcèlement ne vise plus qu'à provoquer des malaises économiques et sociaux.»

D'ailleurs, d'ajouter le président de la Fédération des employés municipaux et scolaires, pour un fonctionnaire, faire la grève, c'est donner son argent à son employeur. D'autant plus que les effets d'une grève dans ce secteur sont immédiats, que l'opinion publique penche du côté du gouvernement qui a ainsi le gros bout du bâton.

«En laissant croire que la grève est la seule arme de lutte, les centrales syndicales sont malhonnêtes et incompétentes», dit-il.

M. Boudreault admet toutefois que les solutions de rechange ne pleuvent pas: «A l'heure présente, il y a un recours de plus en plus fréquent à l'arbitrage volontaire. L'arbitrage obligatoire, par contre, s'il est employé très souvent de façon efficace pour régler les griefs particuliers, semble assez inopérant pour solutionner une grève.»

Pour sortir de l'impasse, on a proposé l'arbitrage à choix forcé où l'arbitre doit choisir entre les offres finales faites par chacune des parties. Selon M. Boudreault, il s'agit peut-être d'une formule pleine de promesses. Autres formules à étudier: l'arbitrage par un tribunal de type judiciaire et «la grève sans arrêt de travail» où chacun demeure à son poste mais où les deux parties seraient «pénalisées» jusqu'à la conclusion d'une entente.

Pour le président de la FEMSQ, «la formule la plus riche d'avenir est peut-être la négociation permanente, qui a l'avantage de prévenir au lieu de guérir».

## Dans la mesure du possible, économisons l'électricité.

### Le bon usage de l'électricité est devenu un impératif.

L'époque de l'énergie illimitée et à peu de frais est révolue. Voilà pourquoi nous devons penser davantage à économiser l'électricité, dans la mesure du possible.

Depuis plusieurs années déjà, la demande d'électricité augmente à un rythme rapide. Depuis plusieurs années aussi, l'Hydro-Québec s'est appliquée à faire valoir les avantages d'une utilisation rationnelle de l'électricité.

C'est ainsi que nous avons appris que les murs et le toit d'une maison, de même que les parois d'un chauffe-eau, isolés comme il se doit, laissent beaucoup moins filer la chaleur. Donc, économie d'électricité et... d'argent.

### Il faut éliminer le gaspillage.

Un examen sérieux de nos habitudes de consommation peut nous permettre d'identifier facilement plusieurs moyens efficaces de réduire, sinon freiner, le gaspillage d'électricité.

Quel que soit le secteur qu'on considère: les habitations, les établissements industriels et commerciaux, les exploitations agricoles, il faut se convaincre des avantages de «conserver» l'électricité et prendre les mesures qui s'imposent.

### L'influence de la croissance sur l'escalade des coûts.

La multiplication des ménages, les progrès de l'industrie et du commerce, le perfectionnement des techniques, exigent de plus en plus d'énergie électrique. Plus la consommation augmente et plus il devient onéreux de trouver, de produire et de transporter l'électricité pour suffire à la demande.

Les sites qui se prêtent à l'exploitation hydroélectrique sont de plus en plus éloignés et leur mise en valeur requiert des investissements considérables. Et les nouvelles sources d'énergie n'occuperont pas une place significative d'ici la fin du siècle. Il faut empêcher l'irréparable de se produire!

Économiser l'électricité permettra de réduire les quantités d'énergie requises dans l'avenir, d'atténuer les problèmes d'approvisionnement en périodes de pointe et d'alléger le fardeau des investissements.

### Une prise de conscience collective.

L'Hydro-Québec nous invite, par une campagne d'information axée sur l'économie de l'électricité, à prendre conscience collectivement des avantages que nous pourrions retirer d'une utilisation plus rationnelle de l'électricité.

### Prenons ensemble les mesures qui s'imposent.

À la maison comme au travail, il est facile de détecter les sources de gaspillage d'électricité et d'appliquer les correctifs appropriés. Cette campagne d'information veut nous inciter à modifier notre comportement habituel vis-à-vis de la consommation de l'électricité et à rechercher des moyens de plus en plus efficaces pour réduire la croissance excessive de la demande.

### Un programme d'action réaliste et possible au succès duquel nous pouvons tous collaborer.

L'invitation est lancée! Il s'agit d'un programme qui tient compte des possibilités de chacun. L'Hydro-Québec a entrepris de nombreuses études pour établir clairement les meilleures façons d'économiser l'électricité dans tous les secteurs de la consommation. La campagne actuelle d'information nous dira pourquoi, où, quand et comment économiser l'électricité. L'économie de l'électricité est possible et rentable. Notre collaboration décidera des résultats.

### L'Hydro-Québec doit continuer de nous assurer le meilleur service possible.

Le contexte social, économique et énergétique, exige que l'Hydro-Québec suscite une prise de conscience de la part de sa clientèle. Il s'agit essentiellement de faire appel au sens pratique des Québécois. Notre engagement dans une action commune permettra de prolonger la disponibilité d'une richesse qui nous procure, depuis longtemps, confort et bien-être. C'est une des premières préoccupations de l'Hydro-Québec dont le mandat est d'assurer le meilleur service possible.



## DÉPOSITAIRES DATSUN

**BELLEMARE DATSUN**  
(1976) LTÉE  
10305 Papineau  
Montréal  
382-2780

**BROADWAY  
AUTOMOBILE LTD**  
7550, rue Broadway  
V. LaSalle  
366-8931

**BRUCY AUTO INC.**  
17, Grand-Boulevard  
453-1955  
Ile Perrot

**DAOUST DATSUN  
LAVAL INC.**  
3923, boul. Samson  
Chomedey, Laval  
Tél. 681-6438

**ELEGANT  
MOTORS INC.**  
845, boul. Taschereau  
Greenfield Park  
672-2720

**GARAGE  
DUMOULIN LTÉE**  
8115, boul. Lévesque  
St-François, Laval  
326-0033 665-7459

**MICOR AUTO INC.**  
12305 est, rue Sherbrooke  
Pointe-aux-Trembles  
645-1611

**RÉAL CROTEAU  
AUTOMOBILE LTÉE**  
635 est, rue Curé-Poirier  
Longueuil  
677-8979 • 677-7676

**DOWNTOWN DATSUN INC.**  
2107 ouest, rue  
Sainte-Catherine, Montréal

932-7136  
Avant d'acheter,  
consultez-nous

**McDonald Automobile (1971) Ltée,**  
4747 est, rue Jean-Talon,  
Montréal, Tél.: 729-5287

**DATSUN** *Model Auto Sales Inc.*  
6995, St-Laurent,  
Montréal 272-5761

**VENTE SNYDER DATSUN LTÉE**  
2225 Notre-Dame  
Lachine 634-7211

**MICOR AUTO**

**VOUS INVITE  
JEUDI ET VENDREDI  
LE 22 ET 23 SEPTEMBRE**

**À LA PRÉSENTATION DES MODÈLES 1978**

**DÉGUSTATION DE VIN ET FROMAGE  
ENTRE 7.00 P.M. et 10.00 P.M.**

**La toute nouvelle 510 (1978) est arrivée  
LE PLUS GROS CONCESSIONNAIRE DATSUN AU QUÉBEC**

**12305, SHERBROOKE EST, MTL**

**645-1611**



# Décision Canada

Le 24 août, le gouvernement du Québec déposa son LIVRE BLANC SUR LE REFERENDUM. Ce document souligne que tout partisan de l'unité canadienne doit travailler sous la direction d'un "comité ad hoc" réunissant tous les membres proconfédéralistes de l'Assemblée nationale. De quelle manière les partis d'opposition tant libéraux, union nationale que créditiste se concertent-ils pour former ce "Comité ad hoc" et y nommer son président? Ceci demeure un mystère.

Le LIVRE BLANC ne leur alloue que 3 jours pour s'organiser! Les organismes non gouvernementaux et les simples citoyens de même que les parties politiques fédérales sont exclus du débat entourant le futur du Québec au sein du Canada. Ne se contentant pas de cette attitude peu démocratique, le "comité ad hoc" exercera, de plus, un contrôle absolu sur les dépenses de même que sur l'opinion de toute personne s'exprimant sur la question débattue durant la campagne référendaire. Seul le "comité ad hoc" autorisera un citoyen québécois à distribuer une brochure, s'exprimer en public ou même publier une annonce dans la presse.

Le premier ministre Lévesque affirme que le LIVRE BLANC tire sa source du "British Referendum Act, 1975". C'est faux. Cette loi britannique reconnaissait à tout individu ou association le droit de participation à la campagne référendaire!

L'ASSOCIATION DECISION CANADA DE MONTRÉAL se compose de Québécois intéressés visant à informer leurs concitoyens des avantages d'un Québec uni au reste du Canada. DECISION CANADA s'oppose au LIVRE BLANC pour les raisons suivantes:

1. Le LIVRE BLANC ne permet pas à quel individu ou organisme non gouvernemental travaillant à l'unité canadienne et même à un parti politique fédéral de participer au débat sur l'unité canadienne sans l'approbation expresse d'un des comités "ad hoc".
2. Les énoncés du LIVRE BLANC, en restreignant ainsi le droit que possède toute personne de s'exprimer librement sur le sujet, sont antidémocratiques et administrativement impossibles à contrôler.

A ce propos, DECISION CANADA suggère les actions suivantes:

- A) S'opposer aux modalités du Livre blanc sur le référendum comme étant un processus non démocratique et administrativement inapplicable.
- B) Exiger que la question référendaire précise qu'un choix objectif entre "OUI OU NON" tel que proposé dans le référendum britannique de 1975 et ne permette pas un choix multiple sur plusieurs options de façon à diviser les votes québécois sur l'Unité canadienne.
- C) Exiger que la question référendaire soit claire et précise en OMETTANT toute mention de "Statut d'association".
- D) Permettre et encourager la création d'un comité de liaison favorisant l'union et la libre expression de tous les individus, organismes et partis politiques prônant l'Unité canadienne plutôt que le "comité ad hoc" tel que suggéré par le Livre blanc sur le référendum.

**DECISION CANADA** 1, Place Ville Marie — suite 1411, Montréal, Québec. Tél.: (514) 879-1577 H3B 2B2  
JE DONNE MON APPUI A DECISION CANADA

- ☐ En joignant un comité de recherche ☐ En contribuant financièrement  
☐ En sollicitant de porte à porte ☐ En devenant membre de l'Association.  
S.V.P. trouvez ci-joint ma contribution volontaire a DECISION CANADA

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_ TEL.: \_\_\_\_\_

**DECISION CANADA** 1, Place Ville Marie — suite 1411, Montréal, Québec. Tél.: (514) 879-1577 H3B 2B2  
JE DONNE MON APPUI A DECISION CANADA

- ☐ En joignant un comité de recherche ☐ En contribuant financièrement  
☐ En sollicitant de porte à porte ☐ En devenant membre de l'association.  
S.V.P. trouvez ci-joint ma contribution volontaire a DECISION CANADA

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_ TEL.: \_\_\_\_\_

**DECISION CANADA** 1, Place Ville Marie — suite 1411, Montréal, Québec. Tél.: (514) 879-1577 H3B 2B2  
JE DONNE MON APPUI A DECISION CANADA

- ☐ En joignant un comité de recherche ☐ En contribuant financièrement  
☐ En sollicitant de porte à porte ☐ En devenant membre de l'association.  
S.V.P. trouvez ci-joint ma contribution volontaire a DECISION CANADA.

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_ TEL.: \_\_\_\_\_

## carrières ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

### ESTIMATEUR DE PROJETS

recherché par:

LES ATELIERS D'INGENIERIE DOMINION LIMITEE

#### RESPONSABILITES:

- Coordination et préparation d'estimés de coûts;
- Contrôle des estimés;
- Préparation de devis;
- Analyse financière.

#### QUALIFICATIONS:

- Connaissance étendue de l'industrie mécanique lourde et des méthodes manufacturières modernes;
  - Expérience dans l'estimation;
  - Expérience financière et dans la comptabilité des coûts.
- Ce poste offre d'excellentes chances d'avancement et un programme d'avantages sociaux très intéressants.

**SALAIRE OFFERT:** en fonction de l'expérience. Entrevues le jour ou le soir si désire.

Ecrire ou téléphoner à titre confidentiel à:

M. Eric A. Hotson

LES ATELIERS D'INGENIERIE DOMINION LIMITEE

Boîte postale 220  
Montréal, Québec H3C 2S5  
634-3411, poste 458



**MUNICIPALITÉ  
DE LA  
BAIE JAMES**

### TECHNICIEN EN ADMINISTRATION

#### Fonctions:

- Participe à l'élaboration des procédures administratives
- Coordonne les besoins en approvisionnement, personnel et logement.
- Participe à l'ébauche des budgets programmes.
- Rédige des comptes rendus ou rapports sur certains dossiers.

#### Exigences:

- Diplôme de CEGEP en techniques administratives ou l'équivalent, plus de Cinq (5) ans d'expérience pertinente.
- Dynamisme et persévérance.
- Expérience minimale: un atout.

Lieu de travail: Montréal

Salaire intéressant incluant une gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats(es) intéressés(es) devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Municipalité de la Baie James

Service du personnel  
800 est, boul. de Maisonneuve, 22e étage  
Montréal, Québec, H2L 4M6

Toute demande sera traitée confidentiellement.

## INGÉNIEUR

General Motors du Canada Limitée recherche un ingénieur diplômé(e) pour travailler à son usine de Ste-Thérèse dans le département du génie industriel.

Le candidat devra:

- être un gradué universitaire en génie industriel
- être bilingue
- expérience pertinente serait un atout

Veuillez faire parvenir votre application à:



General Motors du  
Canada Limitée  
Département du personnel  
C.P. 660  
Ste-Thérèse, Québec  
J7E 1K6

## INGÉNIEUR

General Motors du Canada Limitée recherche un ingénieur diplômé(e) pour travailler à son usine de Ste-Thérèse dans le département du contrôle de la qualité et de l'ingénierie de la fiabilité.

LE CANDIDAT DEVRA:

- être un gradué universitaire en génie mécanique
- être bilingue
- expérience pertinente serait un atout.

Veuillez faire parvenir votre application à:



General Motors du  
Canada Limitée  
C.P. 660  
Ste-Thérèse, Québec  
J7E 1K6  
Département du personnel



### LE CEGEP DE SAINT-LAURENT

requiert les services d'un

**PROFESSEUR CHARGE DE COURS POUR LA SESSION AUTOMNE 77 EN TECHNIQUES INFIRMIERES (117 PERIODES) pour le cours 180-401, soins infirmiers pédiatriques.**

**QUALIFICATION REQUISE:** Posséder un diplôme universitaire de premier cycle.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidatures au plus tard le 29 septembre 1977 à 16h30 à l'adresse suivante:

CEGEP DE SAINT-LAURENT,  
44 Service du personnel,  
Concours 77 - P - 058  
625 boul. Ste-Croix,  
Ville Saint-Laurent.

### DIRECTEUR REGIONAL DU SERVICE

Pour une compagnie de distribution nationale; région du Québec et des provinces maritimes. Candidat connaissant le français et l'anglais, antécédents techniques dans les produits de divertissement familial, antécédents de réussite dans la gestion, disposé à se déplacer. Salaire en fonction de l'expérience et des qualités; poste qui intéressera celui ou celle qui gagne dans les \$15,000 par année.

Prière de présenter un curriculum vitae avec exigences de salaire:

### SONY DU CANADA LTEE

6465, Transcanadienne  
Saint-Laurent, Qué. H4T 1S3  
A l'attention du directeur général



COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES  
**GUARDIAN DU CANADA**

### SURINTENDANT D'ASSURANCE-VIE

La compagnie d'assurances Guardian du Canada — compagnie d'assurances générales — recherche un vendeur d'assurance-vie afin de développer, par l'entremise de nos agents d'assurances générales, la section d'assurance-vie.

**EXPERIENCE:** doit posséder un minimum de 3 ans d'expérience pratique dans la vente d'assurance-vie.

**AGE:** Entre 25 et 35 ans.

**RÉMUNÉRATION:** Excellent salaire de base fixe, plus automobile fournie, plus dépenses payées, plus commission sur les ventes personnelles.

**LIEU:** Montréal et les environs.

COMMUNIQUEZ AVEC MONSIEUR A. MASSÉ  
842-7111



la commission scolaire  
de Jacques-Cartier

Poste ouvert:

### ACHETEUR

#### Nature du travail:

Le rôle principal et habituel de l'employé de ce corps consiste à effectuer l'achat des marchandises requises par la commission scolaire, selon les modalités déterminées.

#### Qualifications requises:

- Avoir complété au moins un cours Secondaire V avec options appropriées ou
- Détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir au moins six (6) années d'expérience pertinente.

Toute candidature devra être accompagnée du curriculum vitae et parvenir dans le plus bref délai possible au: DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL, LA COMMISSION SCOLAIRE JACQUES-CARTIER, 1500 EST, BOUL. CURE-POIRIER, LONGUEUIL, QUE.

## AVOCATS

Bureau du centre-ville est à la recherche de deux (2) avocats possédant les qualifications suivantes:

- UN (1) AVOCAT POUR LE DÉPARTEMENT DE DROITS LITIGIEUX AVEC 1 OU 2 ANNÉES D'EXPERIENCE DEVANT LES TRIBUNAUX ET CAPABLE DE PLAIDER COURAMMENT EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.
- UN (1) AVOCAT BILINGUE POUR LE DÉPARTEMENT DES DROITS COMMERCIAUX ET CORPORATIFS AVEC DE 3 À 4 ANNÉES D'EXPERIENCE DANS CE DOMAINE.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Prière de faire parvenir immédiatement votre curriculum vitae en y incluant vos résultats académiques à:

LA PRESSE, Réf. 18462  
C.P. 6041, Succursale "A"  
Montréal, Qué.

### ERGOTHÉRAPEUTE ORTHOPHONISTE

Membre de leur corporation respective. Temps complet.

#### ÉDUCATEURS

11e année ou l'équivalent. Temps complet et temps partiel. Rémunération selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir «curriculum vitae» à:

C.P. 247, station «A»  
Longueuil H4H 3X6

### JEUNE COMPTABLE AGREE

481-1131

COMPOSER 285-7320

## FIDES

La Corporation des Editions Fides recherche une personne dynamique pour occuper le poste de

### VICE-PRESIDENT A L'ADMINISTRATION

#### Fonctions:

Sous l'autorité du président-directeur général, le vice-président à l'administration planifie, organise et dirige toutes les activités relevant de son secteur: comptabilité, analyse et contrôle budgétaires, facturation et traitement des données; il assume la gestion du personnel et celle de l'édifice; il est membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif.

#### Qualifications requises:

Le candidat devra posséder une solide expérience dans l'administration ainsi que dans la direction du personnel et de préférence détenir un diplôme universitaire. Il devra pouvoir rédiger des lettres et des documents en français. Il devra aussi être bilingue. Dans l'exercice de ses fonctions, il aura à faire preuve de leadership, d'entregent et de diplomatie.

#### Traitement:

Salaire à discuter. Avantages sociaux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tôt à:

**M. le président-directeur général,  
Corporation des Editions Fides,  
235 est, boulevard Dorchester,  
Montréal H2X 1N9, P.Q.**

## COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

### Conseil de Sécurité Publique ANALYSTE EN INFORMATIQUE CLASSE I (\$13,764 - \$21,920)

**NATURE DE L'EMPLOI:** Le travail consiste à participer à l'identification et à la définition des besoins de mécanisation, au développement et à l'implantation de systèmes informatiques pour différentes unités administratives et opérationnelles du service de Police et du Conseil de Sécurité Publique.

#### ADMISSIBILITE AU CONCOURS:

Instruction: être détenteur d'un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline compatible à l'emploi. De préférence, posséder quelque expérience dans l'analyse de systèmes administratifs. Une combinaison d'expérience et d'expérience liée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra être considérée.

**Divers:** facilité d'élocution et de rédaction en français; qualités personnelles appropriées.

**EXAMEN:** Un examen oral sera tenu afin de juger des aptitudes et de la compétence des candidats à remplir cette fonction. D'autres tests pourront aussi être administrés au besoin.

**LISTE D'ELIGIBILITE:** Les candidats qui obtiendront au moins 70% des points aux examens auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction.

**DEMANDE D'EMPLOI:** Si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 7 octobre 1977.

Communauté urbaine de Montréal

Bureau du personnel  
2 Complexe Desjardins  
20e étage  
Montréal H5B 1E6

TELEPHONE: 872-6950 CONOURS NO: 77-1064

## LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

### DIRECTEUR CENTRE DE TRAITEMENT DES DONNEES

Dans le cadre d'une réorganisation de notre centre informatique, nous sommes à la recherche d'un directeur dynamique qui se rapportera au Vice-président adjoint, Planification et Développement.

Le titulaire aura à travailler en étroite collaboration avec le directeur du département Organisation et Méthodes administratives.

Ce poste exige les qualités particulières suivantes:

- Forte capacité de gestion de personnel
- Facilité de communication avec les différents niveaux hiérarchiques
- Esprit d'innovation et de création
- Posséder un diplôme d'études universitaires de 1er cycle en informatique ou dans une discipline connexe.
- Minimum de deux (2) années d'expérience comme responsable d'un centre informatique important

Le lieu de travail est à Montréal

et nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 septembre au

**Directeur du Personnel,  
Case postale 1058, Place d'Armes,  
Montréal H2Y 3J8**

Agence de publicité canadienne-française  
recherche un(e)

### CONCEPTEUR-REDACTEUR

**Fonctions:** concevoir et rédiger des campagnes en français, produire ces mêmes campagnes, adapter en français des campagnes anglaises et assumer les responsabilités inhérentes au poste.

#### Exigences:

- Expérience pratique d'au moins 2 ans en conception dans une agence de publicité
- Excellente connaissance de l'anglais
- Français impeccable
- Être capable de travailler en équipe

**Traitement:** selon la compétence et l'expérience

Faire parvenir demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

**Publithèque Inc.  
2015 Peel  
H3A 1T8  
Attn: Michel Delaney**

## GERANT DU TRAFIC

Chromasco est une entreprise canadienne diversifiée oeuvrant principalement dans le domaine de la production de métaux ferreux et non ferreux et de composants chimiques. Solidement implantée au Québec, elle compte également des usines en Ontario et au Tennessee. Notre société possède une clientèle bien établie sur les marchés canadiens, américains et internationaux, le chiffre d'affaires excède \$80 millions annuellement.

Nous recherchons les services d'un gérant du trafic possédant l'expérience nécessaire pour travailler en étroite collaboration avec les services de la Mise en marché et des Achats en vue d'établir le cadre des méthodes économiques et efficaces d'expédition. Le titulaire sera engagé directement dans l'élaboration de la politique et des objectifs du transport, dans l'analyse des coûts de distribution et du transport et dans la négociation de contrats de transport.

La nature du poste fait appel à des candidats qui possèdent une bonne connaissance de la structure tarifaire, de la classification et des réseaux ferroviaires et routiers au Canada et aux Etats-Unis.

Une attention particulière sera accordée aux candidats bilingues qui ont terminé avec succès leurs études secondaires, ou l'équivalent, et qui ont à leur actif au moins cinq années d'expérience pertinente en ce domaine. Toutes les demandes seront traitées avec la plus grande discrétion. Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

"POSTE OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES"

## CHROMASCO

Chromasco Limitée  
Service de dotation  
en personnel  
680, rue Sherbrooke ouest  
MONTREAL, Québec

Société oeuvrant dans quatre secteurs d'activité: métaux ferreux et non ferreux, adhésifs industriels, commerce international et services financiers.

## COMPLEXE PETROCHIMIQUE ET D'HYDROCARBURES AU MOYEN-ORIENT

### SPECIALISTES EN GESTION DE PROJETS

- Analystes seniors en estimation et en contrôle des coûts, tant en phase de conception qu'en phase de construction.
- Analystes seniors en programmation des travaux et en suivi des activités d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction.
- Ingénieurs de procédés, avec expérience dans le traitement des gaz, pour l'implantation d'un programme d'assurance qualité.

Les candidats à ces postes doivent parler le français couramment; ils devront avoir des responsabilités familiales limitées et tenir compte que les services scolaires ne sont pas disponibles sur les lieux de travail. L'affectation à l'étranger est prévue pour une durée de deux ans.

Les personnes désireuses de poser leur candidature à l'un ou l'autre de ces postes sont priées d'entrer en communication avec M. Mario Desrosiers, 288-1740 poste 238.

## GROUPE LAVALIN

1130 ouest, rue Sherbrooke, 10ième étage  
Montréal, Québec — H3A 2R5

## fonction publique municipale

### INGÉNIEUR

#### Division de la disposition des déchets Service de la Voie publique

**NATURE DE L'EMPLOI:** La Ville de Montréal recherche un ingénieur qui se verra particulièrement chargé de résoudre les problèmes techniques rattachés à l'incinération et l'enfouissement des déchets de la Ville de Montréal; ces problèmes sont d'ordre thermique et chimique, causés par la combustion des déchets et la quantité de vapeur industrielle produite.

**QUALITÉS REQUISES:** Les candidats devront posséder un diplôme universitaire en génie option mécanique ou chimique et être membre en règle de l'ordre des ingénieurs du Québec. Plusieurs années d'expérience dans des centres thermiques, usines chimiques, pâtes et papier ou complexes industriels importants sont requises.

**TRAITEMENT:** Le traitement initial du candidat choisi sera déterminé selon ses qualifications à l'intérieur de l'échelle de traitement suivante: \$18,014 — \$27,237.

Les personnes intéressées pourront soumettre leur candidature en complétant le questionnaire «demande d'emploi» qui s'obtient au Service du Personnel, édifice le «Vieux Palais», 155 est, rue Notre-Dame, suite 125, téléphone: 872-3236 ou 3237. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.



VILLE DE MONTRÉAL

### REPRESENTANT(E) Ventes/Marketing

Millipore recherche les services de représentant(e) pour contacter les universités et hôpitaux du Québec et des Maritimes. Candidats et candidates doivent posséder un diplôme dans l'une des sciences de la biologie et doivent bien connaître les langues française et anglaise. Pour fixer rendez-vous, veuillez appeler:

**Mr D. Watson  
MILLIPORE LTD.  
(514) 697-7476**

### La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier requiert les services d'un

#### ENSEIGNANT EN AGROTECHNIQUE

#### Qualifications:

— Connaissance de l'agriculture québécoise

Les personnes intéressées devront communiquer par téléphone à:

(514) 348-4951, poste 215, M. A. ROBICHAUD

## REDACTEUR(TRICE) TECHNIQUE

Pour la production de manuels techniques portant sur l'entretien et le fonctionnement, les instructions de modification et les brochures commerciales; apportera son concours à d'importants programmes ou à de nombreuses opérations; préparera des propositions de section et de division; aidera à la coordination générale des opérations spéciales et à la préparation de rapports portant sur le calendrier des travaux, les coûts engagés, la main-d'oeuvre, etc. Les candidat(e)s doivent avoir une connaissance du secteur de l'électronique, de la production des imprimés techniques, de l'entretien et des méthodes de réparation. Expérience requise en rédaction, illustration et publication.

## DIRECTEUR(TRICE) DE LA FABRICATION

Nous cherchons une personne ambitieuse, qui possède le sens des affaires, pour diriger la production de notre service de fabrication (avionique). Formation universitaire requise (ou son équivalent), expérience en électronique et en fabrication (commandes), connaissance de la gestion des affaires.

## ADMINISTRATEUR(TRICE) DE SOUS-CONTRATS

Nous cherchons une personne qui possède de bons antécédents techniques en électronique, préparation de propositions, négociation et administration de sous-contracts portant sur des appareils électroniques complexes. Fera aussi la négociation et l'administration des contrats d'achat en vrac. Le (la) candidat(e) révé(e) connaît aussi les règlements d'approvisionnement des gouvernements américain et canadien et il ou elle a occupé un poste semblable dans le secteur de l'électronique.

## APPRECIATEUR(TRICE) EN ELECTRONIQUE

Préparation de propositions à prix fixe et d'estimations budgétaires sur des produits d'avionique, sur la base de données techniques incomplètes. Appuiera les ingénieurs de conception affectés aux estimations pour diverses opérations. Doit posséder l'équivalent de trois ans d'université et de l'expérience dans les estimations en électronique et en appareillage mécanique.

Nous offrons de belles chances d'avancement, des salaires concurrentiels et tous les avantages sociaux. Il s'agit de postes qui présentent des défis et qui offrent l'occasion de participer à la mise au point de nouveaux produits en avionique.

Postuler par écrit en précisant la formation, l'expérience et les exigences de salaire:

**Chef du personnel**



**COMPAGNIE MARCONI CANADA**  
380 chemin Aberdare • Ville Mont-Royal, Qué. H3P 1Y9



Société de développement  
de la Baie James

### CHEF DE SERVICE — CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

#### Fonctions:

- Est responsable des travaux de construction et d'entretien.
- Élabore les études des projets et en estime les coûts.
- Collabore à la préparation des plans et devis des projets.
- Supervise les travaux des différents entrepreneurs, s'assure que les échéanciers sont respectés.
- Dirige le personnel oeuvrant sur le territoire.

#### Exigences:

- Diplôme universitaire en génie civil.
- Expérience minimale de cinq (5) années dans le secteur de la construction.
- Capacité de diriger du personnel.
- Bilinguisme serait un atout appréciable.

Lieu de travail: RADISSON — BAIÉ JAMES

Salaire basé sur l'expérience et les qualifications ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats(es) intéressés(es) devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Société de développement de la Baie James  
Service du personnel  
800 est, boul. de Maisonneuve, 22e étage  
Montréal, Québec  
H2L 4M6**

Toute demande sera traitée confidentiellement.

### REPRESENTANT(E) VENTES/MARKETING

Millipore, à la fine pointe de la technologie de la microfiltration, recherche les services de microbiologiste ou de chimiste pour assumer les responsabilités des ventes auprès de l'industrie canadienne des produits pharmaceutiques. Il est essentiel que les candidats ou candidates possèdent au moins deux ans d'expérience de la fabrication de produits pharmaceutiques. Les aptitudes pour communiquer efficacement en français et en anglais sont très souhaitables. Pour fixer rendez-vous, veuillez téléphoner à:

**Mr D. Watson  
MILLIPORE LTD.  
(514) 697-7476**

### GÉRANT DE MAGASIN

Pour magasin se spécialisant dans articles de rembourrage. Minimum 5 ans d'expérience dans la vente au détail. Salaire de base, \$300 par semaine.

Se présenter à:

**Centre du Rembourseur Rive Sud Inc.  
5775, boul. Taschereau  
Brossard, Qué.**

avis légaux  
appels d'offres  
soumissions

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT  
APPEL D'OFFRES  
RELOCALISATION  
D'UN EGOUT PLUVIAL

Propriétaire:  
Corporation du Cégep  
Édouard-Montpetit  
945, Chemin Chamblay  
Longueuil, P.Q.  
(514) 679-2630

Ingénieurs-conseils:  
Bessette, Crevier,  
Parent, Tanguay  
& Associés  
110, Boulevard  
Crimée Ouest  
Bureau 1001  
Montréal — H2P 1B9  
(514) 382-6930

Avis est par la présente donné que le Collège Édouard-Montpetit, propriétaire, recevra des soumissions pour la relocalisation d'un égout pluvial de 36" qui passe sous le terrain de son campus aérotechnique situé au 5555, Place de la Savanne, St-Hubert, P.Q.

Seules les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils, contre un dépôt de \$50.00 (cinquante dollars) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant de \$3,000.00 à l'ordre du propriétaire, la Corporation du Cégep Édouard-Montpetit, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de 30 (trente) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux, services, chacun égal à 50% du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues chez le propriétaire au 945, Chemin Chamblay, Longueuil, P.Q., local B.19, jusqu'à 11 heures a.m., en vigueur localement, le 7 octobre 1977, pour être ouvertes publiquement au Bureau de l'Exécutif, local A.157, le même jour et même heure.

Le Collège Édouard-Montpetit ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes et se réserve également le privilège d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Jacques Leblanc,  
Directeur des  
Services de l'Équipement

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'Office de l'Élevage et des Pâturages de la République Tunisienne avec l'Agence Canadienne de Développement International vous invitent à soumissionner pour la fourniture et l'installation complète d'une meunerie de 10 tonnes/heure, à Chaouat, près de Tunis, en Tunisie.

PROPRIÉTAIRE  
L'Office de l'Élevage et des Pâturages  
Rue Alain Sovary  
Tunis, Tunisie  
Tél.: 289-630 ou 289-775  
a.s. M. Mahmoud Feki, Ing.  
Chef de Service de Bâtiments  
Tél.: 253-213

DOCUMENTS  
Les documents relatifs à cette demande de soumissions seront disponibles au bureau des experts-conseils "Experco Ltée", 150 rue Marchand, suite 600, Drummondville, Québec, Canada, moyennant un dépôt de cent (\$100.) dollars sous forme de chèque visé ou comptant, remboursable lors de la remise de ces dits documents.

CONDITIONS  
Les entrepreneurs devront soumissionner sur les formules de soumission incluses dans les documents et faire parvenir leur soumission à l'adresse suivante:  
Agence Canadienne de Développement International  
a.s. M. Yvon Chouinard  
Chargé de Projets  
122, rue Bank  
Ottawa, Ont.  
Canada K1A 0G4

Les soumissions devront être présentées, avant 14 heures, mercredi le 9 novembre 1977 et seront ouvertes jeudi le 17 novembre 1977, en présence des autorités tunisiennes.

Toute soumission, pour être valable, devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte opérant au Canada, correspondant à dix (10%) pour cent du montant total de la soumission, fait à l'ordre de l'Agence Canadienne de Développement International. Les entrepreneurs devront fournir un prix global pour la fourniture, le transport à Chaouat, en Tunisie, et l'installation complète de la meunerie, à l'exception des fondations qui seront faites par le gouvernement tunisien.

ADJUDICATION  
Experco Ltée ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et cela sans préjudice pour personne.

B.R. Beaulieu, Ing.  
EXPERCO LTE

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 22 septembre 1975 par lequel F.L. Entreprises Eng. (François Le Roux) a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, Québec le 9 octobre 1975 sous le numéro 2640009.

J.L.A. Michel Elmond  
Directeur

# VOS MEILLEURS ACHATS

## Spéciaux Trans-Compagnie Simpsons\*



### RABAIS 20%

## chaudes tenues de nuit en douce flanellette

Pour les froides nuits d'hiver, procurez-vous de souples vêtements de nuit en flanellette coton ou polyester-coton offerts à prix modiques. Vous ferez votre choix parmi une vaste gamme d'imprimés et tons unis pastel. Tailles moyennes, fortes et élancées.

A. Robe de nuit volantée rehaussée de dentelle et ruban. Flanellette coton. Variété d'imprimés pastel. P, M, G. **Prix ord. Simpsons \$11 879**

A1. Taille TG (42-44) **Prix ord. Simpsons \$12 959**

B. Robe de nuit garnie dentelle. Col Claudine. Flanellette coton. Divers imprimés pastel. P.M.G. **Prix ord. Simpsons \$11 879**

B1. Tailles élancées P.M.G. **Prix ord. Simpsons \$12 959**

C. Pyjama tailleur avec col et poche garnis dentelle, pantalon à taille élastique. Flanellette coton. Gamme d'imprimés pastel. Longueur moyenne 34-40. **Prix ord. Simpsons \$12 959**

C1. Tailles élancées 34-40 **Prix ord. Simpsons \$13 1039**

D. Robe de nuit avec empiècement ajouré bordé d'un liséré. 50% polyester/50% coton. Rose pâle, bleu ou jaune. P.M.G. **Prix ord. Simpsons \$11 879**

E. Pyjama garni dentelle et col Claudine. Pantalon à taille élastique. Flanellette coton. Variété d'imprimés pastel. P.M.G. **Prix ord. Simpsons \$12 959**

Rayon 741 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

En vente maintenant et jusqu'au samedi 1er octobre ou jusqu'à épuisement du stock.

## vestes ultra-chaudes

Spécial Trans-Compagnie Simpsons

# 5999

Voici deux superbes vestes qui seront toujours de bon aloi aussi bien en automne qu'en hiver. Modèles taillés dans du tissu melton 80% laine/15% nylon/5% autre fibre pour meilleure solidité. Tailles 36 à 46.

A. Veste «banlieue» avec rabats devant, manches montées; fente centre-dos, poches obliques; idéal pour les randonnées en voiture. Env. 36" de long. Ton beige ou marine.

B. Vareuse avec capuchon amovible, poches à rabats, fermeture à glissière et barillets. Manches et haut du dos à doublure 57% viscose/43% satin "Kasha" en coton, bas du dos à doublure 100% acrylique. Env. 38" de long. Beige ou brun foncé.

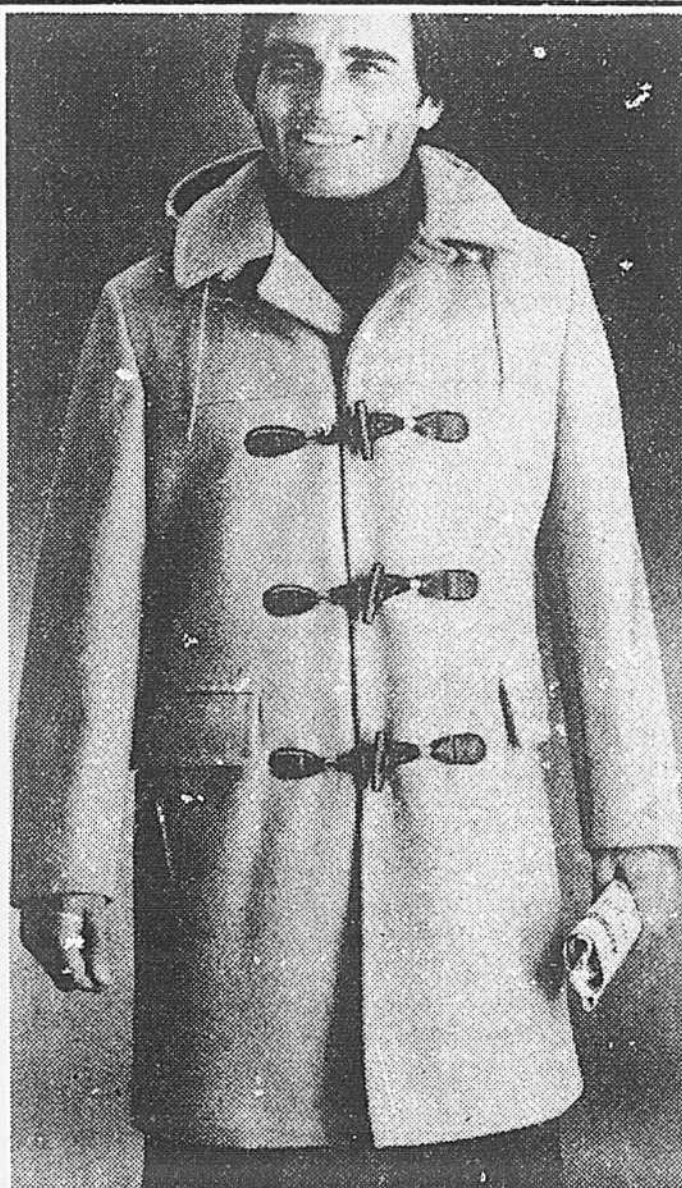
Rayon 712, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

En vente maintenant et jusqu'au samedi 1er octobre ou jusqu'à épuisement du stock.



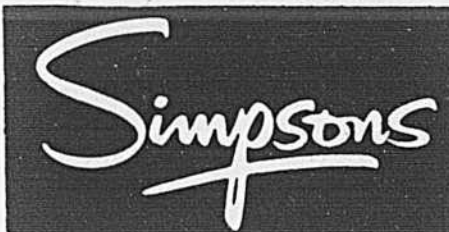
A. Veste «Banlieue»



B. Vareuse



Chaque Spécial Trans-Compagnie Simpsons est un article de première qualité, très demandé et représente une aubaine extraordinaire rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupé des 20 magasins Simpsons à travers le Canada.



SIMPSONS  
PENSE À VOUS!  
PENSEZ À SIMPSONS!

## SIMPSONS EN VILLE OUVRÉ TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

### EN VILLE

977 Ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal, Québec H3B 3Y7  
Du lundi au mercredi  
de 9h à 5h 30 du soir  
Jeudi et vendredi  
de 9h à 9h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

### FAIRVIEW

6790, Trans-Canada Centre  
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5  
Du lundi au mercredi  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi  
de 9h 30 à 5h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

### LES GALERIES D'ANJOU

7895, Les Galeries d'Anjou  
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8  
Du lundi au mercredi  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi  
de 9h 30 à 5h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

### LE CARREFOUR LAVAL

3045, boul. Le Carrefour  
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7  
Du lundi au mercredi  
de 9h 30 à 6h du soir  
Jeudi et vendredi  
de 9h 30 à 5h du soir  
Samedi: de 9h à 5h du soir

VENEZ EN PERSONNE,  
ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ  
842-7221  
SERVICE TÉLÉPHONIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
POUR COMMANDER DU  
MAGASIN OU CATALOGUE